

Service  
national

# L'opération de régularisation a touché 184 818 citoyens depuis mars 2011

Plus de 180 000 citoyens âgés de 30 ans et plus ont bénéficié des mesures de régularisation de leur situation vis-à-vis de Service national depuis le début de l'opération en mars 2011, indique lundi le ministère de la Défense nationale, précisant que l'opération se poursuit dans de «bonnes conditions». «Le MDN informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du Service national des citoyens âgés de trente (30) ans et plus au 31 décembre 2014, à savoir, ceux nés en 1984 ou antérieurement, décidera par le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, se poursuit dans de bonnes conditions», lit-on dans le communiqué.

P.4

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 19 Mai 2015 - 30 Rajab 1436 - N° 963 - 3<sup>ème</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

**Lamamra nommé  
ministre d'Etat, ministre  
des Affaires étrangères  
et de la Coopération  
internationale**



P.28

**CRISE LIBYENNE:  
Le chef du gouvernement  
tunisien met en exergue  
la convergence de vues  
d'Alger et de Tunis**

P.28

**La présidente  
de l'Assemblée  
nationale  
serbe  
en visite officielle  
en Algérie**

P.28

CAISSE DE SOLIDARITÉ ET DE GARANTIE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

## 150 milliards de DA pour financer de nombreux projets

Une dotation globale de 150 milliards DA a été affectée au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour le financement de nombreux projets de développement à travers le pays, a révélé lundi à Blida le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohamed Talbi. «Ce montant, destiné à l'ensemble des 1 541 communes du pays, a été affecté au financement de nombreux projets en relation directe avec la vie des citoyens, à l'instar de

l'alimentation en eau potable, l'aménagement urbanistique et le revêtement des routes», a souligné M. Talbi lors d'une rencontre régionale sur l'«ancrage des supports et mécanismes de la démocratie participative», organisée au siège de la wilaya de Blida. Devant une assistance composée d'élus locaux, de directeurs exécutifs et autres représentants de la société civile et d'associations locales actives, il a insisté sur l'impératif de «consommer ce fonds selon un principe de priorités

déterminées, à l'avance, avec la contribution des citoyens, et ce conformément aux principes de la citoyenneté et de la démocratie participative consacrés par la Constitution algérienne».

P.3



VASTE OPÉRATION DE RELOGEMENT  
ET RÉTABLISSEMENT DU CRÉDIT  
À LA CONSOMMATION

**Des mesures sociales  
et patriotiques au  
bénéfice des Algériens**

**Sonatrach** réceptionne  
une commande  
de Renault  
Symbol «made  
in Algeria»

P. 4

CONFÉRENCE HIER AU FORUM DE DK NEWS SUR  
«LE RÔLE DES ÉTUDIANTS LORS DE LA GUERRE DE LIBÉRATION»

**DE L'AMPHI  
AU MAQUIS**



P. 4-5

SANTÉ

**Allergie**  
La pollution  
intérieure  
en partie  
responsable

Pages 14-15

CULTURE

MOIS DU PATRIMOINE  
**GHARDAÏA**  
LE BÉTON  
S'ÉTEND  
AUX KSOUR  
DU M'ZAB

P. 16

FOOTBALL

CAN-2015/ U23  
(PRÉPARATION)  
L'EN à l'épreuve  
du Soudan  
aujourd'hui  
à Blida

P. 26

MDN

Un dangereux  
terroriste abattu  
et un pistolet  
mitrailleur récupéré  
à Sidi Bel Abbès

4 narcotrafiquants  
arrêtés et plus de  
500 kg de kif traité  
saisis à El Oued

P. 4

**Météo**► **Régions Nord : 25° à Alger**

Temps généralement voilé avec formation localement de cellules orageuses sur les régions de l'intérieur et les hauts plateaux à partir de l'après-midi, puis débordant vers le littoral Centre et Est en fin de journée et soirée. Les vents seront modérés en général. La mer sera peu agitée à agiter.

► **Régions Sud : 36° à Tamanrasset**

Temps localement voilé sur le Sud-Ouest, la Saoura, le Nord Sahara et les Oasis avec développement de cellules orageuses isolées en cours de journée. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront variables faibles à modérés avec quelques soulèvements de Sable Locaux.

**APN****Présentation et débat du projet de loi sur la protection de l'enfance**

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprend ce matin ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et débat du projet de loi relatif à la protection de l'enfance. Les travaux se poursuivront en plénière mercredi 14H pour débattre du projet en question et entendre la réponse du ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh.

**CE MATIN AU SIÈGE DU FLN  
Conférence à l'occasion de la journée de l'Etudiant**

L'Organisation nationale des étudiants démocrates (ONED), organise ce matin à 10h30 au siège central du parti du FLN, une conférence à l'occasion de la journée de l'étudiant.

**CE MATIN À L'HÔTEL EL AURASSI  
Présentation du festival international des sports extrêmes**

A l'occasion de l'organisation pour la première fois en Algérie du festival international des sports extrêmes (Fise Demostop Alger 2015), qui se déroulera du 3 au 6 juin à l'esplanade de Riad El Feth, les organisateurs du festival animeront une conférence de presse ce matin à 10h à l'hôtel El Aurassi.

► **CE MATIN À LA SAFEX  
Lancement de l'opération marchés du Ramadhan**

Sous le slogan «Marchés du ramadan 2015- consommons algérien» et à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, le ministère du commerce et l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), procéderont ce matin à 11h à la Safex (Pins-Maritimes, Alger), au lancement d'une opération visant l'organisation de marchés spécifiques pour assurer l'approvisionnement direct des citoyens en produits de grande consommation et le renforcement du pouvoir d'achat des ménages.

**DEMAIN À L'HÔTEL ESSAFIR  
Conférence de Mohamed Yahiaoui**

A l'occasion de la 10<sup>e</sup> édition du festival national du théâtre professionnel (FNTP), prévu du 24 mai au 2 juin 2015 au théâtre national algérien, Mahieddine Bachtarzi et à la salle El Mouggar, le commissaire du festival M. Mohamed Yahiaoui animera une conférence de presse demain mercredi 20 mai à 11h à l'hôtel Essafir pour annoncer le programme détaillé de la manifestation.

**CET APRÈS-MIDI À 13H  
AU FORUM DE DK NEWS  
Conférence du P<sup>r</sup> Douagui sur «La rhinite allergique, causes, traitements et prévention»**

Le Forum de DK News reçoit le Pr Habib Douagui, chef de service pneumo-allergologie au CHU de Béni Messous cet après-midi à 13h au lieu de 10h30, comme annoncé et ce, à la demande du conférencier retenu par des raisons professionnelles. Le spécialiste animera une conférence qui portera sur «La rhinite aller-

|             | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger       | 25° | 16° |
| Oran        | 22° | 18° |
| Annaba      | 26° | 19° |
| Béjaïa      | 31° | 21° |
| Tamanrasset | 36° | 23° |

**Horaires des prières**

Mardi 30 Rajab 1436

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 03:57 |
| Dohr    | 12:45 |
| Asr     | 16:34 |
| Maghreb | 19:53 |
| Isha    | 21:27 |

**CE MATIN AU MICL  
Signature d'un accord avec l'ANGEM**

Le Directeur général des Ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, procédera ce matin à 10h au siège du ministère, à la signature d'un accord avec l'Agence Nationale de Gestion du Micro crédit (ANGEM), pour permettre aux gardes communaux retraités ainsi qu'aux ayants droits, d'obtenir des crédits.

**LE 23 MAI À SOUK AHRAS  
Meeting de l'ANR**

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 23, un meeting populaire à la maison de jeunes Merakeb-Kaddour de Souk Ahras.

**CE MATIN À BLIDA  
Conférence sur le transport et le stockage des produits alimentaires**

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à Blida, une conférence sur les produits alimentaires, les conditions de transports, de stockage et les risques d'intoxications.

**JUSQU'AU 21 MAI À MÉDÉA  
Formation sur les interventions en milieux périlleux au profit des officiers de la Protection civile**

Dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et la France dans le domaine de la formation, la Direction de la Protection civile de la wilaya de Médéa abrite jusqu'au 21 mai, une session de formation au profit des officiers des wilayas d'Alger, Constantine, Bouira, Tizi-Ouzou et Médéa, sur les techniques d'interventions professionnelles dans les milieux périlleux.

**DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE  
Conférence historique «La Qal'a en héritage»**

Dans le cadre des mercredis de l'édition, le Palais de la Culture, Moudi-Zakaria, organise demain mercredi 20 mai à 16h à la bibliothèque du Palais, une conférence historique animée par M. Abderrahmane Khelifa intitulée «La Qal'a en héritage».

**CE MATIN À HYDRA  
Finale du championnat régional de police de futsal**

La Finale du championnat régional de police de futsal aura lieu ce matin à 8h30 à la salle omnisports, Talhi Mohamed-Salah, sise au siège de la Direction de l'administration générale à Hydra.

## GOUVERNEMENT

## Bedoui prend ses nouvelles fonctions à la tête du ministère de l'Intérieur

**Le nouveau ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a pris dimanche ses nouvelles fonctions, en remplacement de Tayeb Belaïz, nommé ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du Président de la République.**

Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs qui s'est déroulée en présence du commandant de la Gendarmerie nationale, le général major Ahmed Boustiela, et du directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha Lahbiri, M. Bedoui s'est dit «fier» de la confiance dont le Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, l'a investi.

Le nouveau ministre s'est engagé devant les cadres du ministère à ne ménager aucun effort pour être à la hauteur des défis et des aspirations des citoyens à la sécurité et à la sérenité.

Il a affirmé, par ailleurs, qu'il comptait poursuivre le processus d'implication du citoyen dans la prise des décisions intéressantes, afin qu'il constitue une force de proposition».

Nommé à la tête du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales suite au remaniement ministériel opéré



jeudi dernier par le président de la République, M. Bedoui est diplômé de l'Ecole nationale d'Administration (ENA). Il a occupé, auparavant, plusieurs postes de responsabilité.

M. Bedoui a occupé le poste de wali à Sidi Bel Abbès, Bordj Bou Arréridj et Sétif. Il occupait, avant sa nomination, le poste de ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels.

## Le nouveau cabinet Sellal déjà «au charbon»

**Boualem Branki**

La nouvelle équipe rentrante au gouvernement a vite pris la mesure des attentes autant citoyennes que des parties et de l'exécutif quant à la poursuite du programme de développement local. Le remaniement ministériel de jeudi dernier est déjà consommé par l'opinion publique qui attend des nouveaux arrivants une accélération des projets infrastructuraux en cours, la poursuite des chantiers socio-économiques en cours et, surtout, une amélioration des conditions de prise en charge de la demande sociale.

À l'Intérieur, le nouveau ministre Noureddine Bedoui doit relever le défi de maintenir sinon d'améliorer le processus de modernisation de l'administration des Collectivités locales et favoriser les passerelles de communication entre le citoyen et les agents des APC et dairas.

Ce chantier a été ouvert par M. Tayeb Belaïz, appelé comme conseiller à la présidence de la République, et doit être poursuivi par M. Bedoui, qui a, au démeurant, fait ses premières armes comme ministre au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Un ministre d'ailleurs issu du secteur, et donc à tous les atouts pour mettre les bouchées doubles et moderniser complètement le fonctionnement et la gestion des collectivités locales, y compris le service public.

C'est d'ailleurs une des tâches essentielles du nouveau ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul. Celui-ci a une mission primordiale : mettre au diapason et aux standards internationaux le tourisme algérien, augmenter l'offre et améliorer le produit touristique national, pour autant créer d'emplois que d'amélioration de l'image de l'image de marque de l'Algérie auprès des professionnels du tourisme. Par contre, la

mission serait difficile pour ne pas dire ardue pour le nouveau locataire du ministère de l'Énergie, qui vient tout droit de l'Institut algérien du pétrole. Une mission délicate au vu du contexte international marqué par une chute des prix de l'or noir et une baisse de la demande, sur fond de crise économique larvée dans les pays consommateurs. Pour autant, nouveaux et anciens ministres ont tous la même mission : poursuivre le programme de développement quinquennal du Président Bouteflika.

Le plan d'action du gouvernement Sellal reste quant à lui le même : application sur le terrain de ce programme, en particulier l'accélération des projets de réalisation d'infrastructures socio-éducatives, l'habitat, les routes, la santé et, surtout, une meilleure prise en charge de la demande sociale. Car si des ministres ont changé, l'essentiel reste le même : le programme quinquennal 2015-2019 doit être poursuivi avec la même ardeur, et doit être livré aux délais impartis. C'est, en fait, cela l'essentiel de ces réajustements ministériels, car intervenant à un moment important de la réalisation d'un programme quinquennal qui mobilise une importante enveloppe financière dégagée par les pouvoirs publics en vue d'imprimer un rythme appréciable au développement économique.

Avec comme objectif une croissance stable de plus de 4%, orientée vers les grands agrégats économiques, avec une inflation en baisse et un déficit budgétaire réduit, ce qui, au final, permet à l'économie algérienne d'amortir le choc de la baisse des cours du brut et de rendre moins lourd le fardeau des importations, nécessaires au fonctionnement de l'économie nationale. Dès lors, le dernier remaniement ministériel apparaît comme une sorte de réajustement institutionnel de certains mécanismes dans la réalisation du programme de développement économique et social du Président Bouteflika.

## CAISSE DE SOLIDARITÉ ET DE GARANTIE DES COLLECTIVITÉS LOCALES : 150 milliards DA pour financer de nombreux projets

Une dotation globale de 150 milliards DA a été affectée au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour le financement de nombreux projets de développement à travers le pays a révélé lundi à Blida le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales Mohamed Talbi. «Ce montant, destiné à l'ensemble des 1.541 communes du pays, a été affecté au financement de nombreux projets en relation directe avec la vie des citoyens, à l'instar de l'alimentation en eau potable (AEP), l'aménagement urbanistique, et le revêtement des routes», a souligné M. Talbi lors d'une rencontre régionale sur l'«ancrage des supports et mécanismes de la démocratie participative», organisée au siège de la wilaya de Blida. Devant une assistance composée d'élus locaux, de directeurs exécutifs, et

autres représentants de la société civile et d'associations locales actives, il a insisté sur l'impératif de «consommer ce fonds selon un principe de priorités déterminées, à l'avance, avec la contribution des citoyens», et ce conformément aux principes de la «citoyenneté et de la démocratie participative consacrés par la Constitution algérienne».

«Cette enveloppe colossale est le reflet de l'intérêt accordé, par l'Etat, à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, particulièrement ceux des zones reculées», a-t-il estimé.

La wilaya de Blida, qui a fait proposition de 203 opérations de développement, avec la contribution de sa société civile, a bénéficié d'un montant de 4,5 milliards de DA de cette enveloppe, pour l'exercice en cours, dont la moitié est destinée à l'aménagement urbanistique, puis les routes et leur entretien, a ajouté

M. Talbi. Des directeurs centraux du ministère de tutelle, ainsi que des représentants des ministères des Ressources en eaux et de l'Enseignement supérieur, d'associations nationales et locales, et de la société civile, ont pris part à cette rencontre régionale.

M. Talbi a fait cas, à l'occasion, de l'élaboration en cours, d'un décret exécutif pour conférer à l'avenir aux associations la qualité d'utilité publique afin de bénéficier d'un financement sous forme d'un programme-contrat, renouvelable, sous condition de concrétisation de projets d'utilité publique. Les sorties sur le terrain effectuées par le ministère de tutelle, conjuguées aux propositions émises à chaque rencontre, constitueront une base pour fixer des critères objectifs pour conférer la qualité d'utilité publique aux associations, a-t-il encore informé.

**VASTE OPÉRATION DE RELOGEMENT ET RÉTABLISSEMENT DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION**

## Des mesures sociales et patriotiques au bénéfice des Algériens

**Kamel Cherif**

Une vaste opération de relogements sera lancée aujourd'hui, parallèlement au lancement de plusieurs autres projets de construction de logements de différents types. A cela s'ajoute le rétablissement du crédit à la consommation : autant de mesures prises par le gouvernement et qui donnent autant d'espoirs aux Algériens.

Ces mesures contrastent avec ce qui est rapporté ici et là par les mauvaises langues, lesquelles sont à l'affût de la moindre «mauvaise» information pour l'amplifier et la manipuler dans le but de semer le doute, le désarroi et la tristesse chez les Algériens.

A partir d'aujourd'hui des milliers de familles à Alger seront relogées dans des appartements décents. Des familles qui attendaient depuis des lustres cette lueur d'espoir, à savoir bénéficier d'un logement digne de ce nom. C'est dire toute la joie de ces familles qui avaient désespéré de quitter, un jour, les endroits insalubres qu'elles occupaient depuis des années.

Il s'agit de la 18<sup>e</sup> opération de relogement à grande échelle à Alger, sans compter d'autres opérations similaires menées à travers toutes les wilayas d'Algérie. Plusieurs programmes de relogements et de construction de logements sont initiés par le gouvernement allant du logement social au logement public locatif (LPP) en passant par le LSP (logement social promotionnel) et l'autoconstruction dans les zones rurales notamment.

Il faut relever que dans tous les plans quinquennaux, des programmes de construction de logements sont inscrits et ce, dans le cadre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui s'est engagé à éradiquer l'habitat précaire et la crise du logement.

Tous ces programmes bénéficient des aides de l'Etat, ce qui permet à l'ensemble des citoyens, toutes les catégories sociales confondues, de pouvoir prétendre à un logement. Cela traduit fidèlement la politique sociale promue par le gouvernement et à laquelle il ne renoncera pas, faut-il le préciser. Le gouvernement avait rappelé et rassuré, à maintes reprises, que cette politique sociale sera maintenue, malgré la chute des prix de pétrole.

Ces derniers ont été également déçus, après la confirmation du retour du crédit à la consommation, à la faveur de la publication du décret exécutif relatif aux conditions et modalités d'octroi de ce crédit aux ménages.

Un crédit destiné aux biens fabriqués localement dans le cadre de la relance des activités économiques. Il permettra ainsi d'encourager les Algériens à consommer les produits locaux et par là même booster la production nationale.

Dans cette lancée, des conventions interentreprises pour la consommation des produits nationaux ont déjà été signées en attendant d'autres initiatives dans ce sens. Il s'agit en somme d'inciter les Algériens à consommer les produits locaux, ce qui se répercutera positivement sur la production nationale qui sera, non seulement protégée, mais encouragée et valorisée.

À travers ces mesures, c'est l'outil de la production nationale qui sera préservé et renforcé. Du coup les créateurs de richesses et d'emploi seront encouragés. Des mesures patriotiques qui méritent d'être encouragées !

## LE PRÉSIDENT DE L'APN: La référence spirituelle demeure la seule constante du système des valeurs sociales

La référence spirituelle demeure la seule constante du système des valeurs sociales, a affirmé lundi à Alger le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khélifa.

La dynamique dans le système des valeurs «se produit dans toutes les sociétés, toutefois la référence spirituelle sociale reste la seule constante», a précisé M. Ould Khélifa lors d'une journée parlementaire sur les «défis de la mondialisation et le rôle de la famille dans la préservation des valeurs algériennes».

Le dysfonctionnement du système des valeurs au sein de la société algérienne notamment en ce qui concerne les relations entre les individus de différentes tranches d'âge se sont inversés durant la guerre de libération après que des jeunes eurent pris les commandes».

Le changement s'opère sans qu'on le ressente, a-t-il dit, ajoutant «dans notre société, nous tentons encore d'appliquer des notions et des concepts d'autres sociétés». Pour sa part, la ministre



de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine, Mounia Meslem a souligné que la protection de la femme exigeait «la garantie de son droit à un niveau de vie décent».

Après avoir rappelé les réalisations accomplies en faveur de la famille algérienne, la ministre a salué les efforts consentis par tous les secteurs dans le cadre de la coordination intergouver-

nementale pour améliorer les conditions de vie de la famille.

La civilisation arabo-musulmane et amazighe «est la garante de la sécurité et de la stabilité au sein de la famille algérienne», a estimé Mme Meslem, soulignant que ces valeurs préservent la cohésion familiale dans le cadre des réformes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

à partir de 2000 et de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Le défi de la famille algérienne consiste aujourd'hui «à mener la bataille des Technologies de l'information et de la communication (TIC) sans que cela ne se répercute sur la famille», a-t-elle soutenu. Organisée par la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN en collaboration avec le ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, cette journée d'étude coïncide avec la journée mondiale de la famille célébrée le 15 mai de chaque année.

Dans leurs interventions, les participants ont mis en avant le rôle des médias, de l'école et de la famille dans la préservation des valeurs de la société algérienne.

## Sonatrach réceptionne une commande de Renault Symbol «made in Algeria»

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a réceptionné, lundi à Alger, sa commande de voitures Renault Symbol «made in Algeria», une opération visant la promotion de la production nationale.

Il s'agit d'une commande composée de 70 véhicules Symbol au prix unitaire de 1,36 million de DA pour équiper le parc automobile de ce groupe énergétique.

«Fidèle à son principe d'entreprise citoyenne, Sonatrach est (à travers cette opération) résolument engagée dans la campagne «Consommons algérien», a souligné le Pdg par intérim de cette compagnie, Saïd Sahnoun, lors de la cérémonie de réception de la commande.

Il n'a pas exclu le recours à ce type d'opérations pour d'autres produits répondant aux besoins du groupe.

Selon ce responsable, ce modèle de partenariat pourrait être développé



avec les filiales de Sonatrach telle Naftal pour la dotation de ces équipements en «Sirghaz» (GPL).

De son côté, le directeur général de Renault Algérie production (RAP), Guillaume Josselin, a affiché la disponibilité de l'usine à répondre aux demandes d'autres entreprises nationales à travers des partenariats.

Inaugurée en novembre 2014, l'usine Renault Algérie d'Oued Tlelat (Oran) a livré, jusqu'à maintenant,

près de 5.000 véhicules et prévoit d'augmenter sa cadence de production avec l'entrée en vigueur du décret relatif au crédit à la consommation publié dans le dernier journal officiel.

La première étape de son entrée en production porte sur une moyenne de fabrication de 25.000 voitures par an avant de l'augmenter à 75.000 voitures à l'horizon 2019.

L'usine prévoit une hausse prochaine du taux d'intégration nationale dans les deux types de Symbol. Il s'agira de l'intégration, d'ici à fin 2015, de chaises qui seront fabriquées localement, grâce à un investissement national dans le cadre du partenariat algéro-turc.

Le taux d'intégration dépasse actuellement les 17% avec l'introduction également de pièces en matière plastique fabriquées par une entreprise privée à Oran.

## DES ADEPTES DE LA TARIQA (CONFRÉRIE) TIDJANIA L'Algérie a assumé un grand rôle dans la réconciliation entre les parties en conflit au Mali

Des adeptes de la Tariqa (confrérie) Tidjania en ziara (visite) annuelle à la confrérie ont salué dimanche à Boussemghoune (El-Bayadh) le grand rôle mené par l'Algérie pour réconcilier les parties en conflit en République du Mali. Dans une déclaration à l'APS, en marge de sa visite à la Khelwa (lieu de méditation) de Sidi M'Hamed Tidjani, au ksar Boussemghoune, Ahmed Mohamed Dim, un adepte de la tariqa origininaire du Sénégal, a tenu à saluer «les efforts du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour rassembler les frères maliens», qui, a-t-il dit, «contribueront grandement à la consécration de la paix dans la région et dans les pays du Sahel en général».

M. Othmane Mohamed Jah, adepte venu de Gambie, a salué, à son tour, la diplomatie algérienne «pionnière dans les efforts de réconciliation des frères maliens et qui survit continuellement à l'instauration de la paix et la sécurité à travers le continent africain».

Composée de 295 personnes, originaires du Sénégal et de Gambie, la délégation d'adeptes de la Tariqa Tidjania s'est rendue aux vieux ksar de Boussemghoune, pour visiter la Khelwa de Sidi Mohamed Tidjani qui s'était installé dans la région pendant 17 ans (1781-1798) durant lesquelles il œuvra à la propagation de la voie soufie et les préceptes et valeurs de l'islam.



Cheikh Tayeb Tidjani, représentant de la confrérie Tidjania au Sénégal, a, pour sa part, réaffirmé que le berceau de la Tariqa Tidjania était en Algérie et que l'histoire le confirme.

La délégation des adeptes tidjanis s'est aussi rendue à la zaouïa Tidjania du Ksar de Chellala El-Guebla, où elle a été chaleureusement accueillie par la population locale.

Elle a effectué, depuis son arrivée vendredi dans la région d'Aïn-Madhi (70 km Nord-ouest de Laghouat), des visites de différents sites et mausolées de la zaouïa, et devra rendre une visite de courtoisie au Calife général de la Tariqa Tidjania.

## SERVICE NATIONAL L'opération de régularisation a touché plus de 180 mille citoyens depuis mars 2011 (MDN)

Plus de 180.000 citoyens âgés de 30 ans et plus ont bénéficié des mesures de régularisation de leur situation vis-à-vis du service national depuis le début de l'opération en mars 2011, indique lundi le ministère de la Défense nationale, précisant que l'opération se poursuit dans de «bonnes conditions».

«Le MDN informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente (30) ans et plus au 31 décembre 2014, à savoir, ceux nés en 1984 ou antérieurement, décidée par le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, se poursuit dans de bonnes conditions», lit-on dans le communiqué.

«À ce titre, et depuis le début de cette opération en mars 2011 et jusqu'au 30 avril 2015, le nombre de citoyens ayant bénéficié des mesures présidentielles s'élève à 184.818, dont 2.514 résidents à l'étranger», précise la même source, ajoutant que «la situation de 503.751 citoyens retardataires jusqu'à la classe 2010 a été régularisée, pendant cette même période». Les centres et bureaux du service national, à travers tout le territoire national, «continueront à recevoir et à prendre en charge avec toute la diligence requise les citoyens concernés par ces mesures», assure le MDN.



## Un dangereux terroriste abattu et un pistolet mitrailleur récupéré à Sidi Bel Abbès (MDN)

Un dangereux terroriste a été abattu et un pistolet mitrailleur récupéré, suite à une embuscade tendue dimanche par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) près du mont Bou Yatas, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Sidi Bel Abbès (2<sup>e</sup> Région militaire), a abattu un dangereux terroriste recherché depuis 1995, aujourd'hui 17 mai 2015, suite à une embuscade tendue près du mont Bou Yatas, commune d'Oued Sefiou, daïra de Sfisef», précise la même source.

«L'opération a permis de récupérer un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une paire de jumelles et une quantité de munitions», ajoute le communiqué.

## Quatre narcotraiquants arrêtés et plus de 500 kg de kif traité saisis à El Oued (MDN)

Quatre narcotraiquants ont été arrêtés par un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued qui a saisi également une quantité de 574 kg de kif traité, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4<sup>e</sup> région militaire) a appréhendé, ce matin du 18 mai 2015, quatre (04) narcotraiquants et a saisi deux (02) camions, deux (02) véhicules touristiques et 574 kilogrammes de kif traité», a précisé la même source, ajoutant qu'à Ghardaïa, «un autre détachement a intercepté treize (13) immigrés clandestins».

Dans le même contexte, «des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières du secteur opérationnel de Tlemcen (2<sup>e</sup> région militaire) ont saisi, hier, quinze (15) quintaux de drogue chargés à bord d'un camion et un véhicule touristique ainsi qu'une quantité de 17.190 litres de carburant destinée à la contrebande».

Par ailleurs, «des détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6<sup>e</sup> région militaire) ont appréhendé quarante-huit (48) contrebandiers et ont saisi neuf (09) véhicules tout-terrain, dix-sept (17) détecteurs de métaux, (214) grammes de mélange d'or et vingt-quatre (24) téléphones portables», a-t-on ajouté.

APS

## SETIF : COMMÉMORATION AUJOURD'HUI DE LA JOURNÉE DE L'ÉTUDIANT : Un grand moment de recueillement

De Sétif : Azzedine Tiouri.

La commémoration de la Journée de l'étudiant sera marquée, aujourd'hui, à Sétif par un programme riche et varié. Après le traditionnel dépôt de gerbe de fleurs et un grand moment de recueillement à Makam Chahid, la délégation conduite par le chef de l'exécutif de la wilaya se rendra à l'université Ferhat Abbas Sétif 1 pour prendre part aux festivités commémorant cette journée. Elle visitera une exposition des différentes créations et réalisations des clubs des étudiants, organisée dans le grand hall de l'auditorium Mouloud Kacem Nait Belkacem. Une conférence autour de la participation des étudiants algériens durant la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954 et une autre sur le rôle de l'université dans la promotion et le développement de la production nationale ainsi que de son éclairage auprès de la société pour la consommation du produit national seront animées par des spécialistes dans la matière. Le programme comporte également la présentation d'une épope historique réalisée par la coopérative Salsabil et un récit de poésies animées par des étudiants et des étudiantes de l'université. Une campagne de reboisement au sein du campus central sera organisée et une autre sera lancée pour le don du sang. La cérémonie prendra fin avec la remise de prix et de récompenses aux lauréats des différents concours sportifs organisés au sein de l'université.

La délégation officielle se rendra par la suite à l'université Sétif 2 pour visiter une exposition des arts plastiques avant d'honorer les lauréats aux différents concours organisés à cette occasion et qui a vu la participation de plus de 220 étudiants.

## ENVIRONNEMENT (MARITIME) ET QUALITÉ DU POISSON... Le poisson de la baie de Béjaïa est-il encore propre à la consommation ?

A. B.

Le « préjugé », (si c'en est un ?) prend de l'ampleur et se propage comme une trainée de poudre : « Avec cette pointe de pas moins de 36 bateaux qui mouillent en rade des semaines durant au large du port, et, ce, désormais, tout au long de l'année, la question est de savoir de quoi se nourrit la faune marine pendant tout ce temps ? ». Des spécialistes de l'environnement qui préfèrent garder l'anonymat rejoignent volontiers une appréhension quasi collective qui consiste à avancer qu' « il y a de moins en moins de plancton pour, notamment, la sardine et ses diverses variétés (anchois, alatch...) parce que « détruit par la pollution ambiante et persistante... », que les autres variétés de poisson (blanc et bleu, tels que la bonite, le rouget, (poisson bleu, eh oui ! peu de gens le savent...) la raie (poisson blanc), la sèche (sépia), la saourelle (saourine)... sont réduits, pour se nourrir, à « avaler et transformer toutes les déchets rejetés par les équipages des bateaux en rade... Donc des excréments ! ». Il y a quelques années, déjà, alors que la rade était loin d'être aussi saturée qu'aujourd'hui, des étudiants chercheurs en environnement avaient averti et sonné la sonnette d'alarme après avoir opéré des constats fort inquiétants à propos du degré de pollution de la baie de Béjaïa, y ayant trouvé (en photographié) des monticules d'immondices de toutes sortes, dont de nombreuses batteries pourries et autres objets en plastique, du mercure à forte densité etc. « Cela doit être pire, aujourd'hui, d'autant que l'on semble pas du tout se soucier de l'état de nos fonds marins. En d'autres termes, il semblerait que des plongées d'inspection sanitaires régulières ou même ponctuelles ne constituent plus le souci des responsables de l'environnement... », s'inquiètent des « écolos » structurés dans des associations. (A ce propos, un entretien est envisagé et programmé par DK News avec le premier responsable de l'environnement de la wilaya de Béjaïa). En somme, l'on se demande « il n'est pas préférable de manger du congelé plutôt qu'un poisson d'une baie pourtant naguère et de tout temps réputée pour l'exceptionnelle saveur de ses produits halieutiques mais qui se nourrit d'...excréments de navigateurs de divers pays ! ». Appréhension fort légitime, en attendant des assurances pas seulement officielles mais, surtout, scientifiquement fiables.

## PROCÈS KHALIFA des accusés continuent à nier les charges retenues contre eux

Des accusés ont continué lundi devant le tribunal criminel de Blida de nier les charges retenues contre eux, liées notamment à des avantages et profits perçus à la suite de placements effectués à Khalifa Bank, au titre de leurs précédentes responsabilités dans des entreprises et autres organismes publics.

Ainsi, des ex-responsables ou en poste d'entreprises et autres organismes publics ont nié avoir bénéficié d'avantages de la part du groupe Khalifa, en contrepartie des placements effectués auprès de la défunte banque.

Comparaisant ainsi pour les chefs d'inculpation de «corruption, de trafic d'influence et de perception de priviléges», les accusés en liberté qui se sont succédé à la barre ont, toutefois, reconnu avoir perçu notamment des cartes de gratuité pour le transport à bord de l'ex-Khalifa Airways.

L'ancien directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Salah Laârif, a nié être intervenu au titre de cette fonction pour faire bénéficier son fils du stage de pilote, gracieusement dispensé par la compagnie dissoute à la suite d'un placement d'argent de la caisse auprès de l'ex-Khalifa Bank.

Le juge Antar Menouar l'ayant interrogé sur ce point, n'a pas manqué d'observer que son fils n'avait même pas le baccalauréat, ce à quoi le prévenu a fait valoir les stages effectués par son fils à l'étranger et lui ayant permis de lancer sa carrière. L'accusé a, par ailleurs, nié avoir eu une «responsabilité directe» quant au placement en question, incompliant celle-ci au conseil d'administration, de la caisse, ajoutant que la tutelle en avait été informée ultérieurement, sans que celle-ci n'ait signifié «ni un avis d'accord, ni de rejet». «Nous n'étions pas obligés d'avoir la réponse de la tutelle dans la mesure où la caisse dispose d'une autonomie financière et représente une personnalité morale», a ajouté Laârif, niant que la tutelle n'ait pas été destinataire de la correspondance envoyée notant que des «parties ont œuvré pour en effacer les traces».

L'ex-directeur général de l'ex-entreprise de promotion du logement familial



(PFLP) de Blida, Rabah Boussabine, a également nié les charges retenues contre lui, faisant savoir que sur les 165 millions DA placés auprès de Khalifa Bank, 118 millions DA n'ont pu être récupérés à la suite de sa dissolution.

Quant aux avantages et autres priviléges perçus de la part du groupe Khalifa, le prévenu a indiqué qu'ils faisaient partie de la convention signée entre les deux parties, préconisant de faire bénéficier 20 cadres de la caisse de prêts sans intérêts auprès de Khalifa Bank. Interrogé par le juge sur le prêt qu'il avait contracté et évalué à 87 millions de centimes, le mis en cause a avoué avoir rectifié de son «propre chef et au style» les termes du contrat y afférent et ce, s'agissant du taux d'intérêt qu'il a été de «seul à percevoir, avant d'en informer l'agence de Blida de ladite banque. L'ex-responsable de l'entreprise publique a avoué n'avoir entamé le remboursement de ses dettes qu'après avoir pris connaissance en 2005 de la décision du liquidateur de faire rembourser les bénéficiaires de prêts auprès de Khalifa Bank. Président du Conseil d'administration de la Mutuelle générale des travailleurs de la Poste et télécommunications (ex-PTT), Mohamed Tchoula a fait savoir que celle-ci avait placé 10 milliards de centimes auprès de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP) avant

d'en transférer plus de 8 milliards de centimes vers Khalifa Bank.

«Le nombre d'adhérents était de 17.000 alors que les cotisations ne dépassaient pas les 150 DA par mois et par adhérent, aussi avions-nous besoin de fructifier notre argent en saisissant l'opportunité de taux plus avantageux que ceux offerts par la banque publique», a-t-il argué face au juge Menouar pour justifier le recours à la défunte banque privée.

Le montant «n'a jamais été récupéré» auprès de la Khalifa Bank, a reconnu le prévenu auditionné pour les mêmes chefs d'inculpation que ceux qui l'ont précédé à la barre. Tout comme ces derniers, il a également nié devant le juge Menouar ainsi que le procureur général, Mohamed Zerg Erras, avoir bénéficié des mêmes avantages conséquemment au dit placement. Le représentant du ministère public s'est attardé sur les termes de la convention portant placement et stipulant un taux d'intérêt de 12 % pour une durée de 10 ans. «Avez-vous le droit d'hypothéquer l'argent des cotisants pendant une aussi longue période sachant que la mutuelle n'a pas un caractère économique mais social», s'est interrogé le procureur général. Le prévenu Tchoula, par ailleurs membre actuel du secrétariat national de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a tenté de se dédouaner en faisant endosser la responsabilité principale des torts qui lui sont reprochés à l'ex-directeur de ladite mutuelle, le défunt Ahmed Berbar.

Ce dernier a été également tenu pour responsable par le prévenu suivant Zinedine Zâamoum, président de la commission de contrôle de la Mutuelle en question, il a assuré que c'est son ex-responsable hiérarchique qui lui avait remis la carte de gratuité délivrée par Khalifa Airways.

## Djellab et Laksaci entendus la semaine prochaine en tant que témoins

L'ancien administrateur de Khalifa Bank, Mohamed Djellab et le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, seront entendus respectivement dimanche et lundi prochains, en qualité de témoins dans l'affaire Khalifa Bank, a annoncé lundi à Blida le juge Antar Menouar. Onze autres personnes seront entendues en tant que témoins dans cette affaire dimanche prochain, a précisé le président du tribunal criminel près la cour de Blida où est jugée l'affaire de Khalifa Bank, il s'agit notamment Abdelaziz Kheffafa, frère du principal accusé dans cette affaire, Abdelmoumene Kheffafa et de Nadja Iouaz, dont la fonction d'ancienne

secrétaire personnelle de Abdemoumene Kheffafa a été démentie par ce dernier lors de son audition.

Le jour suivant, ce sera au tour du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci et de son ex-adjoint Ali Touati de passer à la barre en tant que témoins dans cette affaire, aux côtés de Mohamed Khemoudj, ex-directeur général de l'Inspection générale de la Banque d'Algérie.

Ca sera ensuite au tour des membres de la commission monétaire de la Banque d'Algérie de passer à la barre en tant que témoins.

Dernier à témoigner lors de l'audience de lundi, Hamid Foufa en sa qualité d'ex-

pert judiciaire en finances dans l'affaire.

L'audience de jeudi prochain sera elle quant à consacrée à l'écoute des prévenus ayant purgé leurs peines et ce, en leur qualité de témoins tandis que l'ensemble des témoins seront auditionnés selon les fonctions et spécialisations précédemment occupées, a précisé le juge Antar Menouar.

Ce dernier avait décidé au début du procès, le 4 mai dernier, de dispenser les témoins de la présence aux séances du procès et de leur adresser des convocations à la fin des séances d'audition des accusés qui prendront fin mercredi prochain.

## La loi de 2011 sur la dé penalisation de l'acte de gestion est «complètement ridicule»

La loi de 2011 sur la dé penalisation de l'acte de gestion est «complètement ridicule», a estimé lundi l'avocat et militant des droits de l'homme, Miloud Brahimi, appelant à revoir certains articles de cette loi.

«En 2011, le président de la République avait appelé solennellement à la dé penalisation de l'acte de gestion. Il en a résulté, en août de la même année, une loi complètement ridicule, sous prétexte de dé penalisation qui est passée à côté, et j'assume la responsabilité de mes propos», a indiqué Me Brahimi sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne. «Nous sommes arrivés, aujourd'hui, à confier à des magistrats, sans compétence en matière de gestion économique, le soin de statuer sur la liberté des gens, parce qu'ils auraient mal géré quelque part», a-t-il déploré, tout en considérant que la commission, installée à ce sujet au niveau du ministère de la Justice était «incompétente».

«Les commissions ne sont pas faites pour régler les problèmes, mais pour les éluder», a-t-il soutenu.

«Qu'on arrête d'amuser la galerie avec les commissions. Il faut revoir certains articles de cette loi réformée», a-t-il recommandé, faisant observer une «définition de textes qui dépassent le stade de la corruption», et dont la lecture est «tellement difficile qu'elle tend à condamner des gens qui n'ont rien à se reprocher dans ce terrains. Il s'est également demandé «pourquoi un juge a le droit de se tromper, mais ne reconnaît pas le droit à un opérateur de commettre une erreur?».

Interrogé, d'autre part, sur la présomption d'innocence, M. Brahimi a estimé que celle-ci est devenue une «présomption de culpabilité» et que «la détention préventive renvoie à des condamnations parfois excessives sans rapport avec l'importance de l'infraction commise». «A l'heure où nous parlons, des gens

sont détenus à titre préventif depuis plus de 5 ans sans qu'ils soient jugés», a-t-il relevé, déplorant qu'un principe constitutionnel «aussi important» que la présomption d'innocence «ne soit pas respecté». Il a expliqué que la détention préventive est devenue une «véritable condamnation préventive», précisant que lorsqu'il ya «détention préventive abusive, le juge a tendance à condamner pour couvrir la détention préventive qui précède la détention définitive», a-t-il mentionné. Me Brahimi a ajouté que les textes de loi «n'ont pas besoin d'être spécialement amendés. Ils sont bons et c'est beaucoup plus une question d'état d'esprit que d'application des textes», a-t-il souligné.

Pour ce faire, il a plaidé pour que les magistrats «soient formés non seulement techniquement, mais aussi moralement pour qu'ils comprennent l'importance de la liberté du citoyen».

APS

CONFÉRENCE HIER AU FORUM DE DK NEWS SUR «LE RÔLE DES ÉTUDIANTS LORS DE LA GUERRE DE LIBÉRATION»

# 19 MAI UNE DATE PHARE 1956 : DE LA RÉVOLUTION

Les étudiants, comme toutes les composantes de la nation, ont payé le tribut du sang à la guerre pour l'Indépendance nationale



PH. Medjid Nekkach



**Said Abjaoui**

C'était le 19 mai 1956 qu'ils répondirent à l'appel du FLN. Les diplômés, dirent-ils, ne feront pas de meilleurs cadavres. Ils désertèrent les bancs des lycées et des universités pour rejoindre les maquis et faire leurs devoirs. Pour eux, l'Algérie devrait récupérer sa dignité et être maîtresse de sa destinée. Ils avaient décidé de lutter pour «buter» dehors le colonialisme.

A l'occasion du 59e anniversaire de la date historique du 19 mai 1956, le forum de DK News a abrité hier une conférence qui a porté sur le « rôle des étudiants lors de la guerre de Libération ». La rencontre a été animée par le professeur Abdenour Othmane, le secrétaire général Moussmouri Yacine et le SG par intérim El Atraoui Samir. Les différents intervenants ont mis l'accent sur la conscience des étudiants au moment

où le pays était engagé dans la guerre et menait à la fois la lutte armée et le combat politique.

Le 19 mai 1956, la création de l'Union générale des étudiants musulmans allait marquer un tournant stratégique dans la prise de conscience des Algériens et dans l'opinion publique internationale. Les maquis allaient bénéficier de renforts et de l'encadrement par des élites intellectuelles.

59 années depuis la réponse des lycéens et des étudiants à l'appel du FLN, toutes les générations de Novembre et de l'Indépendance se souviennent. Ces générations sont restées mobilisées et ont participé à la construction du pays. Aujourd'hui encore, nombre d'entre eux continuent à contribuer à l'édification des institutions.

Une jeune femme avocate, à travers son cas personnel, rappelle que l'Algérie contient 48 wilayas, ceci

pour dire qu'on peut retirer une pièce d'état-civil ou obtenir une légalisation dans n'importe quelle wilaya, qu'on peut également participer à un concours à Alger même si on a fait des études dans une autre wilaya.

Elle rappelle que des diplômés d'Algérie (avocats) ont accepté de travailler dans la clandestinité dans des marchés en France et ailleurs et qu'il faudrait en rechercher les causes exactes pour retenir chez nous ceux qui ont préféré le chemin de l'exode.

La jeunesse aujourd'hui a d'autres repères. Une autre jeune femme raconte les obstacles dont elle a triomphé finalement en trouvant les aides nécessaires pour créer son propre journal spécialisé.

Une militante de l'association s'est félicitée de la nomination d'une jeune femme âgée de 36 ans au poste de ministre de la Poste, des technologies de l'information et de la communication, Mme Iman Houda Feraoun.



# L'histoire retiendra



**O.Larbi**

Al'occasion de la célébration de la Journée de l'étudiant qui coïncide avec le 19 mai de chaque année, une conférence sur «Le rôle des étudiants lors de la guerre de libération», a été animée par le moudjahid Boudehane Ali, aux côtés du professeur Abdenour Othmane, le secrétaire général Moussouri Yacine et le SG par intérim El Atraoui Samir.

L'engagement des étudiants algériens dans les rangs de l'ALN a été abordé pour appeler les générations actuelles à s'engager dans l'éducation nationale.

Les orateurs ont voulu que la continuité des générations se fonde sur l'unité de la jeunesse, sa détermination à jouer un rôle de levier dans la modernisation du pays, son intégration dans le peloton des pays avancés.

«Les qualités des dirigeants de l'UGEMA étaient l'engagement auprès du peuple qui a décidé de se libérer du joug colonial. Ils ont eu le courage de rejoindre les moudjahidines, d'accepter les sacrifices les plus extrêmes en luttant jusqu'au triomphe final de l'indépendance.»

Les étudiants engagés dans l'Ugema ont rempli leur rôle historique et sont un symbole pour les générations suivantes.

#### Nouveaux défis

Il s'agit de se « mobiliser, de prendre conscience de leur rôle » conclut le premier orateur.

L'étudiant qui prend la parole est membre de la direction de l'association des étudiants de la formation continue : «Le rôle de l'étudiant, aujourd'hui, est de relever les nouveaux défis de l'Algérie pour son développement.»

Les étudiants sont pour «la paix, la sécurité et la stabilité. Le problème n'est pas d'être pris en charge, mais ce que l'on veut donner au pays» s'écrie-t-il.

#### Ouvrir les portes à la jeunesse

Les générations actuelles d'étudiants, (ils sont 1, 500 000 aujourd'hui), veulent prendre toute leur place dans tous les rouages de la nation et dans toutes les sphères d'activités.

Abdenour Othmane se félicite de la nomination de Mme Faraoùn au ministère des Postes et télécommunications : «Elle est jeune, compétente, a déjà de l'expérience. Ses diplômes sont algériens.»

Une façon de souligner la qualité des diplômés sortis de l'Université algérienne et la nécessité d'organiser le passage du témoin. La transparence la plus complète dans le recrutement des cadres est implicitement soulevée.

#### L'ambition du Géant

La directrice de ce journal omnisport raconte son parcours de sportive, championne de natation, ses galères pour créer son journal, 10 ans- et surtout son ambition «dévorante» de faire quelque chose de sa vie : «J'ai raté le bac en 1985, et depuis, je me suis attaché à étudier, à maîtriser les TIC, valider des stages à l'Ecole supérieure de journalisme de Paris. Mon journal a 43 jours et je vais y inclure une page d'histoire du sport algérien, célébrer les anciens champions cyclistes, les Chibane, puis Bousmès et d'autres encore. Je veux un journal de tous les sports. J'ai engagé de jeunes journalistes. Nous les formons comme il nous est donné d'être accompagnés.

Je ne comprends pas que l'on ne fasse pas de même pour les jeunes qui sont l'avenir du pays.» Elle conclut en demandant que l'on «donne du courage aux jeunes!»

#### Unité et action

Le 59ème anniversaire du samedi 19 mai 1956 est célébré pour interroger la jeunesse instruite à influer sur le cours de l'histoire nationale. Il est juste de rappeler que l'Appel de l'UGEMA commen-

çait par ces mots : «Etudiants algériens! Après l'assassinat de notre frère Belkacem Zeddour par la police française, après le meurtre de notre frère ainé le Dr Bensedjeb, après la tragique fin de notre frère Brahim du collège de Bougie, brûlé vif, dans sa michta incendiée par l'armée française pendant les vacances de Pâques, après l'exécution sommaire dans un groupe d'otages de notre éminent écrivain Réda Houhou, secrétaire de l'Institut Benbadis de Constantine, Baba Ahmed et Tabbal de Tlemcen, après l'arrestation de nos camarades Amara, Lounis, Saber et Taouti de Tlemcen, aujourd'hui arrachés aux geôles de l'administration française, celle de nos camarades Ferroukhi et M'hidi, après la déportation de notre camarade Mihbi, après les campagnes d'intimidation contre l'Ugema, voici que la police nous arrache des mains, un matin à la première heure, notre frère Ferhat Hadjadj, étudiant en prépuberté et maître d'internat au lycée de Ben Aknoun, le torture, le séquestre pendant plus de 10 jours (avec la complicité de la justice et de la haute administration algérienne, prévenues de son affaire) jusqu'au jour où nous apprenons, atterrés, sous le coup de l'émotion, la nouvelle de son égagement par la police de Djidjelli, aidée de la milice locale.»

L'avertissement donné par notre magnifique grève du 20 janvier 1956 n'aurait-il servi à rien? Effectivement, avec un diplôme ne plus, nous ne ferions pas de meilleurs cadavres!

A quoi donc serviraient-ils ces diplômes qu'on continue à nous offrir pendant que notre peuple lutte héroïquement, pendant que nos mères, nos épouses, nos sœurs sont violées, pendant que nos enfants, nos vieillards tombent sous la mitraille, les bombes, le napalm.»

Il est des hommages qui sonnent comme des prises de conscience.

**ABDENOUR ATHMANE  
MEMBRE DU BUREAU  
EXÉCUTIF DE L'ONED :**

**«Les étudiants  
sont un rempart  
contre les  
dangers qui  
menacent  
la patrie»**

Les étudiants d'aujourd'hui ont l'obligation d'aimer leur patrie comme l'ont fait 59 ans auparavant leurs aînés. En 1956, les étudiants avaient déserter les bancs des lycées et des universités pour rejoindre massivement la lutte armée.

Aujourd'hui ils font face à de nouveaux défis parmi eux l'unification des rangs pour contribuer au développement économique, social et culturel du pays.

«Les étudiants doivent pren-

dre leurs responsabilités en main et faire face à tout ce qui peut déstabiliser ou porter atteinte à l'intégrité territoriale du pays.

Les quelque 1 500 000 étudiants qui sont actuellement sur les bancs des universités peuvent apporter une plus-value et constituer un rempart contre les dangers qui menacent la patrie» a souligné Abdenour Athmane membre du bureau exécutif de l'ONED.

R.R



M. Moussouri Yacine



Mme. Zeghar Safia



M. Djerrafa Azzeddine



M. Djamil Belkacem



M. Abdenour Athmane

## IMPORTATIONS: Quel impact du risque de change?

Par Nacera Rabia et Fatima Bouhaci

La majorité des importations en Algérie n'est pas sujette au risque de change du fait que la grande partie de ces achats à l'extérieur du pays est réglée cash par les importateurs, affirme à l'APS un responsable auprès de la Banque d'Algérie.

Selon les données de la banque centrale, plus de 80% des importations algériennes sont payées cash ou quasi cash (ligne de crédit d'une durée de moins d'une semaine): «Une période tellement courte que la variation du taux de change de la devise utilisée dans le règlement de la facture est minime ou inexistant», relève-t-il.

Le risque de change, qui représente l'incertitude du taux de change du dinar par rapport aux devises étrangères à court et moyen termes, se pose pour les importations qui ne sont pas payées cash, c'est-à-dire celles réglées en différé par des lignes de crédit à moyen ou à long terme, explique-t-on de même source.

Néanmoins, les fluctuations du taux de change, qui peuvent survenir durant les délais de paiement différé, peuvent affecter la facture des importations aussi bien à la hausse qu'à la baisse si le dinar s'apprécie au cours de la période de règlement différé, profitant ainsi à l'importateur qui verra sa facture baisser.

### La couverture du risque de change prévue mais non appliquée

En Algérie, la couverture du risque de change est, pourtant, prévue par plusieurs textes réglementaires, mais l'application traîne encore en raison de l'absence d'un marché interbancaire à terme.

Cette réglementation prévoit des instruments de couverture du risque de change tels, notamment, le contrat à terme entre l'importateur et sa banque commerciale. Aux termes de ce contrat, la banque commerciale fixe un taux de change à l'avance qu'elle appliquera à l'importateur qui paye en différé, et ce, quelle que soit la fluctuation du taux de change au moment du règlement de la facture.

Le client s'engage ainsi à payer sa facture en fonction de ce taux de change qu'il soit à la baisse ou à la hausse et doit, de ce fait, assumer la perte en cas de dépréciation du dinar.

Mais les banques commerciales ne sont pas encore en mesure d'offrir cette prestation à leurs clients en raison non seulement de l'absence d'un marché interbancaire à terme mais aussi de la situation de surliquidités des banques.

Faut-il souligner encore que les banques hésitent à développer ce produit bancaire qui nécessite des investissements en équipements et une ressource humaine qualifiée, alors que la demande pour la couverture du risque de change est presque minime du fait que les paiements sont opérés, dans leur majorité, en cash ou quasi-cash.

La faiblesse de cette demande s'explique essentiellement par le fait que la majorité des clients-importateurs des banques sont de petits importateurs qui payent leurs factures au comptant, négociant mal leurs transactions commerciales à l'international. Pour le même responsable auprès de la Banque d'Algérie, «le nombre des grands importateurs est beaucoup plus inférieur à celui des petits importateurs lesquels ne parviennent pas, lors des négociations avec leurs fournisseurs étrangers, à obtenir l'option de payer en différé».

## La COSOB organise à Alger un séminaire sur le marché obligataire

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a organisé lundi à Alger un séminaire sur le marché obligataire en collaboration avec l'Agence japonaise de coopération internationale, indique un communiqué du ministère des Finances.

Ce séminaire a été présidé par le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa en présence de l'ambassadeur du Japon En Algérie Fujiwara Masaya, précise le communiqué.

La rencontre, animée par des experts japonais, permettra de présenter l'expérience du Japon en matière de création d'un marché de la dette et de faire le point sur le rôle des agences de notation, les le-

## HYDROCARBURES

# La production sur les 4 premiers mois 2015 dépasse les prévisions

La production en hydrocarbures de l'Algérie durant les 4 premiers mois de l'année 2015 a dépassé les prévisions initiales de Sonatrach de plus de 2% et s'est maintenue au même niveau que celui de la même période de l'année 2014, a indiqué, lundi à Alger, le Pdg par intérim de cette compagnie, Said Sahnoun.

«Nous avons produit, jusqu'à la fin du mois d'avril, plus de 2% par rapport aux prévisions initiales. Comparé à 2014, le niveau de production est le même», a déclaré M. Sahnoun à la presse en marge de la cérémonie de réception par son groupe de la première commande de la voiture Renault Symbol «made in Algeria».

Par ailleurs, le premier responsable de Sonatrach a annoncé la mise en service de deux (2) gisements pétroliers durant la première quinzaine de juillet prochain. Il s'agit du gisement Bir Seba pour une production initiale de 20.000 à 25.000 barils de pétrole brut par jour, et celui de Bir El M'sena qui prévoit une production allant de 12.000 à 15.000 barils par jour.

Il a aussi fait de la signature prochaine de deux accords dans la filière pétrochimique avec des partenaires étrangers.

«Il y a deux projets sur lesquels nous avançons. Nous sommes en train de



nous mettre d'accord sur la définition technique. Quant aux choix technologiques, les sujets ont été fixés», a-t-il précisé. La Sonatrach négocie, depuis plusieurs années, un mega projet de vaporcrackage d'éthane, rappelle-t-on.

A souligner que la production primaire d'hydrocarbures avait atteint 200 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) en 2014 contre 192 millions de Tep en 2013, soit une croissance de 4,4%.

La production de pétrole brut et de condensat a atteint 61 millions de Tep en 2014 contre 58 millions en 2013, tandis que celle de pétrole de gaz liquéfié (GPL) a augmenté de 24,3% passant à 8 millions de Tep en 2014 contre 7 millions de Tep en 2013.

Quant à l'extraction du gaz naturel, qui constitue la plus grande partie de la production algérienne en hydrocar-

bures, elle a enregistré une progression de 3% en s'établissant à 131 millions de Tep en 2014 contre 127 millions une année auparavant.

Cette hausse est due essentiellement à la mise en service de l'unité GPL de Hassi Messaoud et à l'entrée en production des gisements de gaz et d'huile de Hamra, d'El Merk et de Gassi Touil.

En matière de liquéfaction, la production de GNL a atteint 30 millions de m<sup>3</sup> en 2014, en hausse de 16% par rapport à 2013, et ce, à la faveur de la réception du nouveau train GNL d'Arzew.

D'autre part, le volume global des hydrocarbures exportés s'est élevé à 100 millions de Tep pour une valeur globale de 58,5 milliards de dollars en 2014, soit une baisse de 8% par rapport à l'année précédente en raison de la chute des cours de pétrole sur les marchés internationaux.

## ALGÉRIE-UE

# Plan d'action pour le développement des énergies renouvelables en Algérie

Un plan d'action portant sur l'économie de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables est en cours d'élaboration en Algérie par des experts de l'Union européenne, a indiqué lundi à l'APS l'expert Bruno Rebelle, membre de ce programme.

Ce projet concerne, dans une première phase, les villes de Batna, de Sidi Bel Abbès et de Boumerdes, sélectionnées avec la collaboration des autorités algériennes, a précisé l'expert, également président de l'association française «Planète urgence».

L'opération porte sur l'amélioration de la qualité de service en matière d'électrification publique, la sensibilisation sur la diminution de l'utilisation de cette énergie et l'organisation

du plan des transports particulièrement celui public, a expliqué le même responsable à l'issue d'une journée d'étude sur «l'entrepreneuriat vert et les changements climatiques», tenue à Skikda.

L'élaboration de ce plan d'action, selon la même source, se fait actuellement avec la collaboration des communes concernées, des directions des transports et des associations actuant dans le domaine de l'environnement.

L'entrée en application de ce plan qui sera achevé en juillet prochain, est prévue pour octobre 2015, a-t-il ajouté, soulignant que le processus d'élargissement de ce programme à d'autres villes en Algérie sera examiné par les mêmes experts.

## Un laboratoire de contrôle de la qualité et 13 marchés couverts pour Khenchela

Un laboratoire de contrôle de la qualité et 13 marchés couverts seront «prochainement» réceptionnés au profit du secteur du commerce dans la wilaya de Khenchela, a indiqué le directeur du commerce, Ayachi Amroune.

Le laboratoire sera réceptionné vers le «3ème trimestre 2015» dans le chef-lieu de wilaya et aura pour mission d'assurer le contrôle de la qualité des produits veillant ainsi à la sécurité des consommateurs, a estimé le responsable local du commerce, avant d'ajouter que les travaux du projet avait été lancés en 2012.

Les 13 marchés couverts seront implantés dans les communes de Khenchela, Kais, Boughrara, Taouzianet, El Mahmel, El Hamma, Ouled Archach, Babar, Chechar et Ain Touila. Leur réalisation s'inscrit dans le cadre des efforts pour lutter contre le commerce informel et améliorer les prestations assurées aux consommateurs.

Selon M. Ayachi Amroune, un nouveau siège de la direction de wilaya du commerce sera réceptionné dans la nouvelle ville vers la fin de l'année en cours.



## ENTREPRISES

# Les dividendes mondiaux baissent au premier trimestre 2015

Les dividendes versés aux actionnaires dans le monde ont reculé de 6,3% au premier trimestre 2015, plombés par une baisse des versements extraordinaires et un raffermissement du dollar, indique une étude de Henderson Global Investors publiée lundi.



Le montant total des dividendes mondiaux a atteint 2,8 milliards de dollars au premier trimestre 2015, soit une chute de 14,6 milliards de moins par rapport au premier trimestre 2014, constituant "la deuxième baisse trimestrielle consécutive et la plus forte baisse depuis le 1er trimestre 2010", détaille le groupe dans un communiqué.

L'année dernière avait été particulièrement dynamique, avec un bond de 10,5% à 1,67 milliards de dollars des dividendes mondiaux, grâce justement à des montants de dividendes extraordinaires, comme celui versé au premier trimestre par l'opérateur télécoms britannique Vodafone pour 26 milliards de dol-

lars. Et "l'impact lié à la solidité du dollar américain devrait être encore plus important au cours du deuxième trimestre lorsque la plupart des dividendes européens et japonais sont payés. Si le taux de change actuel se maintient, l'impact pourrait avoisiner les 40 milliards de dollars américains", estime Alex Crooke, spécialiste des dividendes chez Henderson Global Investors, cité dans le communiqué.

Par conséquent, "les prévisions de croissance des dividendes ont été revues à la baisse pour 2015. Le paiement total des dividendes à l'échelle internationale devrait donc atteindre 1,34 milliards de dollars américains, ce qui représente

une baisse de 3,0% des dividendes totaux par rapport à 2014", explique le communiqué.

"Les fluctuations des devises peuvent, au cours d'un trimestre donné, influencer fortement les paiements de dividendes mais notre recherche montre qu'à long terme leur impact est quasiment nul. Les investisseurs n'ont donc pas à se soucier de cet élément pour un investissement à long terme", souligne M.Crooke.

Comme à l'accoutumée, "les Etats-Unis ont dominé le premier trimestre, réalisant plus de la moitié des paiements au niveau mondial", avec un montant de 99,4 milliards de dollars.

## CHANGES

## L'euro se replie légèrement face au dollar dans un marché sans élan



L'euro se replie légèrement face au dollar lundi, les cambistes optant pour la prudence, mais le dollar restait sous la pression de données décevantes sur l'activité économique américaine.

La monnaie unique européenne valait 1,1386 dollar contre 1,1446 dollar vendredi. L'euro était monté vendredi à 1,1467 dollar, son plus haut niveau en trois mois et demi.

L'euro baissait également face à la monnaie nippone, à 136,26 yens - après être monté à 136,96 yens, un sommet depuis fin

janvier - contre 136,67 yens vendredi soir.

Le dollar progressait face à la devise japonaise, à 119,69 yens contre 119,41 yens vendredi soir. Le dollar avait souffert vendredi de l'annonce d'une baisse de 0,3% de la production industrielle américaine en avril, ce qui marquait ainsi son cinquième mois de recul consécutif, alors que les analystes tablaient sur un léger rebond.

En outre, le moral des ménages américains a reculé de façon inattendue en mai, selon une première estimation publiée vendredi. Ces indicateurs, qui font suite notamment à des ventes au détail décevantes et à une chute surprise des prix à la production, ne devraient pas encourager la Réserve fédérale américaine (Fed) à relever très rapidement ses taux d'intérêt actuellement proches de zéro et qui rendent le dollar peu attractif pour les investisseurs car peu rémunératrice.

De son côté, l'euro restait affecté par les incertitudes sur la Grèce dont l'agence de notation financière Fitch a confirmé la note "CCC" tout en rappelant que le risque de défaut sur sa dette était une "réelle possibilité".

La livre britannique se stabilisait face à la monnaie unique européenne, à 72,72 pence pour un euro, et baissait face à la monnaie américaine, à 1,5657 dollar.

La devise suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,0476 franc pour un euro, ainsi que face au dollar, à 0,9201 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1.230,80 dollars - après être montée à 1.232,47 dollars, son niveau le plus élevé en trois mois - contre 1.220,50 dollars vendredi soir.

## BOURSE

## La Bourse de Tokyo débute en petite hausse

La Bourse de Tokyo a débuté la semaine en petite hausse, dans la foulée d'un nouveau record vendredi à Wall Street, sur fond d'espoirs du maintien de la politique monétaire accommodante aux Etats-Unis.

À la première minute des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes gagnait ce lundi 0,17% (+33,24 points) à 19.766,16 points.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau augmentait pour sa part de 0,33% (-5,25 points) à 1.612,36 points. Au moment de l'ouverture à Tokyo (oohoo GMT), le dollar se situait à 119,35 yens, en léger retrait par rapport à son cours de vendredi, après la publication de statistiques américaines médiocres. A l'inverse, l'euro montait encore, à 136,57 yens.



## PÉTROLE

## Le Brent à près de 67 dollars à Londres

Les prix du pétrole ont ouvert la semaine en hausse en cours d'échanges européens, aidés de nouveau par les tensions géopolitiques au Yémen et en Irak.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 66,90 dollars en fin de matinée du lundi, en hausse de 9 cents par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin gagnait 35 cents à 60,04 dollars. «Les cours restent fermes à cause d'inquiétudes concernant l'approvisionnement de brut du Moyen-Orient en raison des combats au Yémen et en Irak», constataient les analystes de ETX Capital.

Le Yémen n'est pas un producteur de pétrole majeur, mais les pays voisins sont très préoccupés par la sécurité du détroit de Bab el-Mandeb, entre la mer Rouge et le Golfe d'Aden, qui sépare l'Afrique de la Péninsule arabique et se trouve sur un axe important du commerce maritime mondial.

Par ailleurs, un ralentissement dans la baisse du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis, pourrait de nouveau peser sur les cours à court terme, selon des analystes. «La hausse des cours ces dernières semaines a eu pour effet de ralentir le déclin des puits de forage aux Etats-Unis», notaient ainsi les analystes de Commerzbank.

Avant huit puits de forage en moins aux Etats-Unis la semaine dernière, par rapport à la semaine précédente, selon la société de services pétroliers Baker Hughes, le déclin du nombre de puits est le plus faible enregistré depuis le 12 décembre.

## Les prix du pétrole en hausse en Asie

Les cours du pétrole s'affichaient en hausse lundi en Asie en raison du renouvellement des tensions au Yémen et en Irak qui font craindre aux marchés des perturbations dans l'approvisionnement.

Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin s'appréciait de 18 cents, à 59,87 dollars, dans les premiers échanges électroniques, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet prenait lui 14 cents, à 66,95 dollars.

La coalition arabe au Yémen a repris dimanche soir ses frappes aériennes, peu après l'expiration d'une trêve humanitaire de cinq jours, lançant des raids sur Aden, principale ville du Sud. En Irak, la ville stratégique de Ramadi est tombée aux mains des éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). Des milices chiites convergeaient lundi sur Ramadi pour apporter leur soutien aux forces gouvernementales et tenter de reprendre cette localité.

Vandan Hari, analyste au cabinet Platts, spécialiste dans les prix de l'énergie, a estimé que la volatilité restait de mise dans les marchés du pétrole en raison des tensions au Proche-Orient. «Les investisseurs surveillent de près la situation dans cette région car elle a des conséquences sur l'approvisionnement en pétrole», a-t-elle dit.

Le Yémen n'est pas un gros producteur de pétrole mais les pays voisins sont très préoccupés par la sécurité du détroit de Bab el-Mandeb, entre la mer Rouge et le Golfe d'Aden, qui sépare l'Afrique de la Péninsule arabique et se trouve sur un axe important du commerce maritime mondial.

l'Irak est quant à lui quasiment entièrement dépendant des revenus du pétrole. La chute des cours lui porte à un tort considérable au moment où ses dépenses augmentent en raison de la lutte contre l'EI.

Vendredi à la clôture, le prix du WTI a perdu 19 cents à 59,69 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres en revanche, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a terminé la séance à 66,81 dollars, en hausse de 11 cents.

## TAMANRASSET

## Des opérations de réhabilitation de foggaras à In-Ghar et Foggaret Ezzoua dans le Tidikelt



Des opérations ont été retenues cette année pour la réhabilitation et l'entretien du réseau de Foggaras (système d'irrigation traditionnel), à In-Ghar et Foggaret Ezzoua, dans le Tidikelt, a-t-on appris auprès de la subdivision de l'agriculture de la daïra d'In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset).

Ces opérations consistent en la réhabilitation d'une dizaine de foggaras dans les zones agricoles de la daïra d'In-Ghar avec des travaux de restauration et d'entretien des puits et des canaux d'adduction de l'eau destinés à l'irrigation des jardins et palmeraies, dans le but de conserver ce système ancestral d'irrigation agricole, a révélé le responsable de la subdivision, Abdelkader Saâssaa.

L'opération, qui va toucher quelque 590 mètres linéaires a été confiée au commissariat au développement de l'agriculture saharienne, basé à Ouargla, selon la même source.

Dans le même cadre, une étude a été réalisée pour la réhabilitation des foggaras de Moulay Hiba, dans la commune de Foggaret Ezzoua, sur 200 mètres linéaires, a affirmé le membre de l'Assemblée populaire de wilaya, Abdessamed El-Maghrebi.

L'opération vise à revivifier le système des foggaras dans cette région qui n'a pas bénéficié, depuis plusieurs années, de ce genre de travaux, rendant leur débit très faible, ce qui s'est répercuté négativement sur l'irrigation des palmiers productifs et autres cultures, a-t-on indiqué.

Elle va permettre également à conserver ce système hydraulique unique en son genre qui est également un moyen de subsistance et un legs culturel des habitants de la région.

Les agriculteurs de la région fondent de grands espoirs sur ces opérations qui devront permettre d'augmenter le débit des foggaras et réactiver l'irrigation des palmeraies. Les foggaras sont considérés comme un patrimoine dans le domaine agricole de la région de Tidikelt (In-Salah), encore utilisé dans l'irrigation des jardins et des palmeraies.

Elles sont constituées de puits reliés entre eux à travers des canaux souterrains pouvant atteindre des centaines de kilomètres, et qui représentent la colonne vertébrale de l'irrigation agricole dans de vastes régions du sud.

## SETIF

## Un nouveau service WICI à Télécoms

La célébration de la Journée mondiale des télécoms et de la Société de l'information coïncidant avec le 17 mai 2015, a été marquée à Sétif par le lancement officiel du nouveau service WICI.

Azzedine Tiouri

C'est en présence du directeur opérationnel des Télécoms de la wilaya de Sétif, M. Boualem Kaddour, que le wali de Sétif, M. Mohamed Bouderbali, accompagné des présidents de l'APW, M. Fateh Kerouani et de l'APC, M. Nacereddine Wahrami a procédé, au niveau du parc d'attraction et de loisirs de la ville, au coup d'envoi de ce nouveau service WICI.

C'est sous des chapiteaux érigés à cette occasion qu'une présentation du nouveau produit a été faite au wali et à la délégation qui l'accompagne par le directeur opérationnel des Télécoms pour sa commercialisation dès ce jour.

En marge de cette manifestation et pour marquer cette Journée mondiale des Télécoms, une exposition d'appareils téléphoniques datant des années 1940 à ce jour a été organisée pour le grand public en plein air. Cette exposition retrace tous les progrès réalisés



en matière des TIC durant toutes ces dernières décennies. Une exposition d'arts plastique représentant plusieurs tableaux de peinture a égayé le tout.

Interrogé en marge de cette manifestation des nouvelles technologies, M. Kaddour nous déclare: "C'est l'occasion pour marquer la Journée mondiale des Télécommunications et de la Société de l'information. Le 17 mai de chaque année on fête cette journée. Cela coïncide avec le lancement officiel du nouveau service le WICI, c'est-à-dire le Wifi ici. Dorénavant, le client a la mobilité de se connecter dans des espaces publics avec sa tablette, son Smartphone, hors de chez lui".

Ce service consiste à souscrire auprès d'une agence commerciale. Une fois le client identifié, on lui remettra un ticket. On lui attribue un nom d'utilisateur, un mot de passe. Là où il y a le WICI, il pourra se connecter en achetant une carte à 100 dinars pour une journée de validité, celle de 500 dinars pour sept jours et celle de 1 000 DA pour un mois. Une fois identifié, on ne

se présentera qu'une seule fois à l'agence, puis on n'aura qu'à utiliser les cartes. Là où il y a le WICI, on est identifié. On gratté la carte, on a deux codes que l'on doit introduire pour commencer à naviguer.

"L'avantage de ce nouveau service, souligne-t-il, c'est que nos clients maîtriseront mieux leur budget. Il y a la mobilité et on accède plus vite au débit. Pour lancer ce nouveau service, nous avons commencé au niveau du parc d'attraction qui reçoit beaucoup de monde et de jeunes.

On s'attend qu'il y ait un engouement de nos concitoyens pour qu'ils puissent se connecter plus facilement. J'espère que nos clients soient satisfaits du service qu'on leur offre, parce que c'est une première au niveau de la wilaya de Sétif. Nous espérons un engouement et une réussite pour cette nouvelle opération".

Ce système Wifi out door, une nouvelle technologie, sera généralisé un peu partout dans les lieux publics là où il y a une concentration de population

## BECHAR

## Généralisation prochaine de l'accès à internet via l'offre Wici

Un projet de généralisation de l'accès à internet à travers l'offre Wici est en cours de réalisation dans la wilaya de Bechar, a-t-on appris lundi du directeur local d'Algérie-Telecom (A.T).

«D'ores et déjà, trois grandes places publiques ont été choisies dans la commune de Bechar pour l'installation des équipements nécessaires à l'accès à l'internet, au niveau des quartiers de Bechar-Djedid, Bechar-centre et Debdeba», a précisé Kihal Moulay. La réalisation de ce projet technologique et de communication s'inscrit dans le cadre des efforts d'A.T visant le développement et le renforcement de l'accès à internet à l'ensemble des couches de la population, dans les 21 communes de la wilaya de Bechar, a-t-il souligné.

L'offre Wici, un des produits technologiques de la communication mis à la disposition des usagers par A.T permettant l'accès à internet, est une solution innovante qui permet

de couvrir de larges zones urbaines avec du haut débit sans fil, a expliqué M.Kihal. Elle cible particulièrement les personnes souhaitant, tout en restant en mouvement, accéder à l'internet haut débit sur Smartphone, tablette ou PC portable, a-t-il ajouté. En marge de ce projet, trois stations de téléphonie quatrième génération (4G) pouvant desservir 2.400 abonnés sont en cours d'installation et d'équipement à Bechar, a indiqué le même responsable local d'A.T.

Des stations similaires totalisant 5.000 abonnés sont en cours d'équipement au chef lieu des dairas de Kenadza, Abadla, Béni-Ounif, Béni-Abbes et Taghit. Ces stations d'une capacité chacune de 1.000 abonnés, viennent en concrétisation d'un vaste programme de généralisation de ce genre de prestations pouvant offrir plusieurs services de télécommunication, dont la téléphonie et l'Internet, a fait savoir M.Kihal.

## MOSTAGANEM

## Lancement prochain des travaux de la deuxième ligne du tramway

Les travaux de réalisation de la deuxième ligne du tramway de Mostaganem, s'étendant de l'ancienne gare ferroviaire à la nouvelle gare routière de transport de voyageurs de la cité «5 juillet» sur 2 km, seront lancés au courant de cette semaine, a-t-on appris du responsable du projet.

Ainsi, le boulevard Benyahia Belkacem sera fermé à hauteur de l'ancienne gare ferroviaire jusqu'à la rue Bouzid Kaddour sur 650 mètres comme première étape, pour effectuer le transfert de réseaux (AEP, assainissement, gaz, électricité et télécommunications), a indiqué M. Bourahla Mohamed. Une fois cette étape achevée, c'est au tour du terrassement du tracé et ensuite la pose des rails, a-t-il ajouté. Une commission multisectorielle (impôts, transport, domaines et société chargée du projet) a été installée pour l'examen des indemnités des propriétaires de biens expropriés et des commerçants.

Des familles seront relogées dès la semaine en cours pour la démolition des bâtisses situées au niveau de la cité



Hamou Boutélib à titre de la première ligne du tramway en cours de concrétisation reliant la localité de Salamandre au pôle universitaire de Kharouba via le centre-ville (12,2 km), selon les services de la daïra de Mostaganem. Treize (13) familles de hai (quartier) Gouaïcha Charefavaient été relogées et leurs maisons démolies dans le cadre de l'opération d'expropriation. Le tracé du tramway s'étend sur une distance globale de 14,2 km et comprend 24 stations. Il sera doté de 25 rames pour le transport de plus de 8.000 passagers à l'heure et en sens unique.

Les travaux portent sur la réalisation de quatre pôles de correspondance, un poste de maintenance, un bloc technico-administratif et un centre de contrôle.

Ce projet, auquel a été consacrée une enveloppe de plus de 25 milliards de DA, génère 1.000 emplois en phase de réalisation et 500 autres permanents en phase d'exploitation.

APS

## ORAN

## Les travailleurs du tramway mettent fin à leur grève

Les travailleurs du tramway d'Oran, en grève depuis le 1er mai, ont mis fin lundi à leur mouvement de protestation après l'appel de l'Union de wilaya de l'UGTA à la reprise du travail, a-t-on appris du chargé de communication de la Setram



L'UW de l'UGTA a lancé, dimanche, un appel aux travailleurs grévistes de la SETRAM pour reprendre le travail. Une réunion s'est, ensuite, tenue entre les représentants des travailleurs grévistes et les responsables syndicaux de l'UW de l'Ugta.

Ces derniers ont donné aux protestataires l'assurance de régler, par le dialogue, les différents problèmes qui les préoccupent, indique-t-on de même source.

Une Assemblée générale des travailleurs de la Setram, qui gère le tramway

d'Oran, s'est tenue, dimanche en fin d'après midi, durant laquelle les agents grévistes ont convenu de reprendre le travail à compter de lundi 18 mai.

Les grévistes réclament l'application des dispositions relatives à l'octroi des indemnités des heures supplémentaires, une meilleure réorganisation de la gestion et le départ de l'actuel directeur de Setram.

Ils demandent également plus de sécurité au sein des rames pour les conducteurs et les agents de contrôle, le transport du personnel en milieu de

journée et l'abandon des poursuites judiciaires contre les grévistes.

La direction de Setram avait appelé, en vain, les agents en arrêt de travail à regagner leurs postes de travail, lors d'une assemblée générale tenue le 12 mai dernier en son siège à Oran, avec le secrétaire général de la section syndicale.

Un service minimum a été assuré par les conducteurs non grévistes. Le tribunal d'Es-Sénia avait déclaré, le 4 mai dernier, cette grève illégale.

## OUARGLA

## 522 nouveaux postes budgétaires pour renforcer l'encadrement pédagogique

Au moins 522 postes budgétaires ont été accordés au secteur de l'éducation dans la wilaya d'ouargla pour y renforcer l'encadrement pédagogique, a-t-on appris des responsables de la direction locale du secteur.

Ces postes sont répartis sur trois paliers de l'enseignement, à savoir le primaire (190 postes), le moyen (200) et le secondaire (132), indique la même source, précisant que le nouveau recrutement s'effectuera sur la base d'un concours prévu le 27 du mois courant.

Depuis le 22 avril dernier, date du lancement des annonces au concours en question, les services concernés à la direction locale du secteur ont reçu un total de 8.192 dossiers de candidatures pour les trois cycles (primaire, moyen et secondaire), a-t-on ajouté.

Le nouveau recrutement permettra, à partir de la prochaine rentrée scolaire (2015-2016), de combler le déficit enregistré auparavant en matière d'encadrement pédagogique dans les trois paliers de l'enseignement, notamment dans

les matières principales et les langues étrangères (français, anglais, allemand et italien).

En prévision de la prochaine rentrée scolaire, le secteur de l'éducation sera renforcé, par ailleurs, de huit (8) nouvelles structures éducatives à travers différentes communes de la wilaya, dont les travaux sont en voie d'achèvement, a-t-on également fait savoir.

Il s'agit de quatre (4) groupements scolaires pour le primaire, dans les agglomérations de «Hay Ennasr 4» (commune d'ouargla), El-Bour (N'goussa), Boutara (M'naguar) et «Hay El-Moustaqbel» (Touggourt).

Il est aussi prévu la réception d'un nouveau collège d'enseignement moyen (CEM) au quartier de Ziayna (Rouissat), en plus de trois (3) lycées à «Hay Ennasr», «Hay El-Rimel» (Touggourt) et Blidet-Amor.

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'ouargla, compte actuellement un total de 455 établissements éducatifs, dont 303 écoles primaires, 108 collèges et 44 lycées.

## BOUIRA

## Des lenteurs relevées dans la réalisation des projets d'habitat

Des lenteurs dans la réalisation des projets d'habitat dans la ville de Bouira ont été relevées dimanche lors d'une visite d'inspection des différents chantiers effectués par les autorités locales.

Constatant des retards et des lenteurs au chantier du nouveau pôle urbain de la ville de Bouira qui porte sur la réalisation de 1422 logements publics locatifs, lancés en octobre 2013, le wali a demandé aux entreprises réalisatrices de se ressaisir en vue d'accélérer la cadence des travaux le «plus rapidement possible» et d'œuvrer de façon à achever le projet dans les délais contractuels.

Le pôle des 1422 logements sont destinés à répondre à la forte demande exprimée en matière de logements au niveau de la wilaya, ont expliqué les autorités locales.

Selon les statistiques fournies récemment par les responsables du secteur, le nombre de postulants au logement



estimé à plus de 8000 demandeurs. Au sujet du projet des 268 et 500 logements publics locatifs en cours de réalisation dans la ville de Bouira, le premier responsable de la wilaya a exprimé son mécontentement notamment face aux retards enregistrés ainsi qu'à l'absence de coordination entre les différentes parties concernées, à savoir l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la direction du logement et

des équipements publics (DLEP), la wilaya, les bureaux d'étude et la Caisse nationale du logement (CNL). Aucun plan du suivi détaillé des travaux n'a été présenté sur place par les entreprises réalisatrices, ce qui a soulevé la colère des autorités locales.

«Dans quinze jours, vous êtes tenus de nous présenter un rapport complet et détaillé sur la situation des projets de logement», a demandé le wali aux entre-

## AIN DEFLA

## Portes Ouvertes sur la Recherche Scientifique

Salim Ben

L'université Djilali Bounaama de Khemis Miliana organisera des portes ouvertes sur la recherche scientifique au niveau de l'auditorium de l'ancien campus universitaire, et toute la communauté universitaire est invitée à prendre part aux ateliers de la recherche scientifique le 20 mai 2015 à partir de 9h.

Cette manifestation scientifique sera l'occasion de passer en revue les activités de recherche scientifique au sein de l'université et sera animée par les directeurs de laboratoire de recherche, les chercheurs, les doctorants ainsi que les étudiants de master.

### La culture et le sport encouragent beaucoup les élèves

Dans le cadre de son programme annuel, le bureau des activités culturelles et sportives de la direction de l'éducation de la wilaya d'Ain Defla a lancé durant cette année scolaire 2014/2015 plusieurs activités culturelles, sportives et historiques à travers les établissements scolaires de la wilaya.

Avec une équipe très jeune et active, le bureau des activités culturelles et sportives, a réussi à relever le défi et lancer plus de 100 activités entre inter établissements, commémorations des journées nationales et religieuses et multiples activités qui entrent dans le cadre du programme du ministère de l'éducation nationale et de la wilaya aussi.

«Cette année le premier festival de la de la musique scolaire, organisé durant les vacances du printemps était d'une grande réussite et ces activités ont beaucoup encouragé nos élèves dans leur parcours scolaire» A affirmé le directeur de l'éducation, en l'occurrence Mr Teboune Mahmoud Fawzi.

### Des quartiers dans le noir

«Circuler et se déplacer sur des chaussées par semées de nids-de-poule et de crevasses, ça se comprend, mais laisser des cités entières et des quartiers plongés par négligence dans le noir pendant plusieurs mois, relève de l'irresponsabilité et du laisser-aller des responsables élus».

Ce sont là les propos des citoyens des quartiers de l'Emir Abdelkader, Souamaa, Souffey, Sidi Maamar et Boutane dans la ville de Khemis Miliana.

La virée que nous avons effectuée à la tombée de la nuit, à la demande insistante des locataires, nous a permis de constater de visu cette désolante et déplorable défaillance non encore comblée en dépit des nombreux appels de ces mêmes habitants.

Heureusement que l'axe routier principal de la RN4 a été rétabli récemment, lors de l'intérim du chef cabinet.

## JIJEL

## 664 jeunes de «Blanche Algérie» pour le nettoyage des plages

Six cent soixante quatre (664) jeunes recrutés dans le cadre du programme «Blanche Algérie» sont mobilisés à Jijel pour des opérations de nettoyage et d'entretien des plages de la wilaya durant la prochaine saison estivale a-t-on appris lundi auprès des services de la direction de l'Action sociale et de la solidarité.

Cet effectif réparti sur un total de 83 projets, n'inclut pas les ouvriers communaux devant renforcer ces équipes. Destinés à contribuer à la résorption du chômage et à apporter une aide aux collectivités locales, ces ateliers seront chargés exclusivement du nettoyage de l'ensemble des plages ouvertes et autorisées à la baignade à travers les huit (8) communes cötierées de la wilaya.

Pour rappel, une enveloppe financière de 100 millions DA a été dégagée au profit des communes cötierées de la wilaya, destinée au nettoyage et à l'équipement des plages.

APS

## BORDJ BOU ARRÉRIDJ : Un adolescent poignarde mortellement son frère

La cité Mahmouche au centre-ville de Bordj Bou Arréridj, a été ébranlée dans l'après-midi hier suite au déroulement d'un crime qui a couté la vie à un jeune homme âgé de 19 ans qui a été victime d'un coup fatal de poignard au niveau du cœur, qui lui a été donné par son jeune frère, un mineur âgé de 16 ans, selon des sources concordantes.

Le drame s'est déroulé aux alentours de 14 heures de l'après-midi à l'intérieur du domicile familial, suite à des échauffourées entre les deux frères qui ont éclatées pour des raisons encore indéterminées. Se sentant humilié devant cette correction, alors le suspect s'empare sans réfléchir aux conséquences qui peuvent en découler, d'un couteau et alla le pointer violemment en plein cœur de son grand frère, un coup mortel qui était le sort de la victime qui s'écroula à la même source. La victime succomba devant la maison suite à ses graves blessures. Au réve de l'information, les services de sécurité sont intervenus immédiatement et arrêté le suspect, alors qu'une enquête approfondie a été ouverte pour mettre en lumière les causes de ce drame précise la même source.

M.B.

## Suicide d'un jeune homme par pendaison

Un jeune homme de 20 ans a mis fin à ses jours par pendaison, dans la nuit de dimanche à lundi, apprend-on d'une source locale.

La même source a indiqué que le corps de la victime a été découvert pendu à l'aide d'une corde au balcon dans son domicile à cité 500 logements en plein centre-ville de Bordj Bou Arréridj. Les raisons de ce suicide restent à ce moment inconnues. La victime ne souffrait d'aucune maladie, selon des voisins. La dépouille mortelle a été évacuée vers la morgue pour les besoins de l'autopsie. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce drame.

M.B.

## SEAAL Suspension de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger

Une suspension de l'alimentation en eau potable touchera plusieurs communes de la wilaya d'Alger mercredi (de 9h à 20h) en raison des travaux de maintenance sur une station principale de production, a indiqué lundi un communiqué la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal).

Cette suspension touchera les communes de Bouzareah, Ben Aknou (en partie), El Biar (en partie), Beni Messous, Rais Hamidou (localité de Sidi Lekbir), Dely Ibrahim et Cheraga (en partie), a précisé la même source.

La Seaal a assuré qu'elle met en place un dispositif de citerne afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments, ainsi que la population, «dans les limites de ses possibilités».

APS

## AIN NAÂDJA 5 ans de prison pour viol

Katia 27 ans, issue d'une grande famille respectable, avait fait connaissance de Hamid âgé de 44 ans. L'histoire commence. Ils se rencontrent, s'aiment, mais Hamid est déjà marié et père de trois enfants. Au fil des jours, leur relation devient plus intime.



A.Ferrag

La naïve Katia perd sa virginité et ne comprenant rien, continue ses activités jusqu'à se retrouver enceinte. Elle dépose plainte contre Hamid. Il est arrêté et présenté aux services de la police judiciaire.

Le jour du procès, en ce mois de mai 2015, Katia est encore visiblement sous le choc de sa mésaventure.

Appelé à la barre, Hamid nie tous les faits, le président n'entendait pas cette version de la bonne oreille. Le représentant du ministère public, pour sa part, met l'accent sur la gravité des faits et se contentera de dire que c'est

à la cour de décider. Il ne requiert aucune peine.

L'avocat de la défense demande que son client soit acquitté pour manque de preuves.

À la fin des délibérations, Hamid est condamné à 5 ans de prison ferme en vertu des articles 336/1 et 337 du code pénal.

## AIN DEFLA : 115 hectares de tranchées pare-feux en cours de creusement

Un programme de creusement de 115 hectares de tranchées pare feu est en cours de réalisation dans la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris auprès de l'inspecteur principal à la conservation locale des forêts.

«Seize (16) hectares faisant partie de cette superficie ont été creusés jusqu'à l'heure actuelle notamment dans les régions de Bethia,

Hasania, El Mayenne, Belaïas et Tarik Ibn Ziad», a indiqué Hamrani Abdellah, précisant que le creusement des pare-feu vise à freiner l'extension rapide des incendies de forêts ou des feux de brousse.

Un programme portant sur l'ouverture d'environ 365 kilomètres de pistes à travers les forêts de la wilaya sera également lancé, a-t-on précisé, relevant que ce chiffre s'ajoutera aux 1363 km de pistes déjà existant.

Cette dernière opération s'insère essentiellement dans le processus de facilitation d'accès en cas d'incendie pour les éléments d'intervention rapide de lutte contre les feux de forêts tant de la conservation des forêts que de la Protection civile, a-t-on noté. 69

points d'eau visant à faciliter la lutte contre les incendies et les feux de forêts seront par ailleurs forés, a-t-on encore précisé.

Près de 110 hectares de forêts ont été détruits par les incendies au cours de l'année 2014, a rappelé la même source, invitant les riverains et les agriculteurs à s'impliquer davantage dans la préservation de la forêt.

## EL TARF Saisie de plus de 50 kilogrammes de corail à Oum Théboul



Pas moins de 52 kilogrammes de corail destinés à la contrebande ont été saisis samedi à Oum Théboul (El Tarf) par les services de la gendarmerie nationale a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.

Les services de la gendarmerie d'Oum Théboul ont intercepté en plus de cette quantité d'«or rouge», 12 bouteilles à oxygène, 10 tenues de plongée sous-marine, des devises ainsi qu'une embar-

cation, des filets de pêche, trois groupes électrogènes, une bombe lacrymogène et autres armes blanches, a-t-on affirmé de même source.

Trois contrebandiers parmi lesquels un de nationalité étrangère ont été appréhendés, alors qu'ils tentaient d'acheminer frauduleusement la marchandise vers la Tunisie, depuis la localité frontalière Segleb (Oum Théboul), a ajouté la même source.

## Trois morts dans un accident de la route à M'sila



Trois personnes âgées entre 27 et 40 ans sont mortes dans un accident de la route survenu dans la nuit de dimanche à lundi sur la RN 46 reliant M'sila et Biskra, a indiqué la Protection civile.

La même source a précisé que cet accident a eu lieu à 1 heure du matin, lorsque deux véhicules légers sont entrés en collision.

Trois victimes ont été évacuées vers la clinique de Bensrour, alors qu'une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

## BISKRA Sensibilisation contre les incendies de palmiers-dattiers

Une rencontre de sensibilisation à la prévention des incendies de forêts et de vergers de palmiers-dattiers a été organisée dimanche au profit des agriculteurs de la région de Khenguet Sidi Nadj (wilaya de Biskra) à l'initiative de la protection civile. Les animateurs de cette action ont notamment recommandé aux paysans d'éviter les feux anarchiques et de veiller constamment à l'élimination des branches et feuilles mortes.

Ils ont également insisté sur l'importance de l'ouverture de pistes forestières et la déclaration rapide des incendies pour assurer une intervention rapide et efficace des sapeurs pompiers.

Selon le commandant Omar Slatnia, responsable du service de prévention de la protection civile, cette action de proximité devra concerner les communes qui renferment d'importants vergers phéniciens dont Tolga, Foughala et Laghrouss.

Selon la même source, les incendies ravagent annuellement en moyenne 4.000 palmiers dattiers dans cette wilaya.

## LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE:

# 23 migrants cubains secourus en haute mer par la marine mexicaine

Vingt-trois Cubains qui se trouvaient depuis plusieurs jours à la dérive à bord d'embarcations de fortune en face des côtes de la presqu'île du Yucatan (est) ont été interceptés dimanche par la Marine mexicaine.



Les naufragés cubains ont été localisés en deux endroits distincts, après que les occupants de deux bateaux de pêche eurent alerté les autorités.

Lors d'une première opération de sauvetage, «une embarcation construite à l'aide de planches de bois et de barils flottants» a été localisée «avec 10 personnes de nationalité cu-

baine à bord», indique la Marine dans un communiqué.

Les personnes secourues ont affirmé qu'ils avaient quitté Cuba depuis l'île de la Jeunesse.

Les rescapés cubains ont affirmé «qu'ils étaient naufragés depuis 16 jours». Un contrôle médical a montré qu'ils étaient «en bon état de santé».

selon la Marine. Plus tard, les autorités ont intercepté un radeau à la dérive «avec 13 hommes à bord de nationalité cubaine», qui présentaient de «légers symptômes de déshydratation». Les 23 Cubains ont été enregistrés auprès de l'Office national de l'immigration. Ils seront renvoyés chez eux.

## «Il est important que l'UE agisse»

«Il est important que l'Union européenne (UE) agisse» pour mettre fin à cette «tragédie humaine» des migrants qui tentent de traverser la Méditerranée sur des embarcations de fortune, a indiqué lundi le secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), Jens Stoltenberg.

«Ceci est une tragédie humaine, des gens perdent leur vie en essayant de traverser la Méditerranée. Il est important

que l'Union européenne agisse», a déclaré M. Stoltenberg, saluant la mise sur pied d'une opération navale européenne pour «casser» l'activité des trafiquants de migrants en Méditerranée.

«L'un des problèmes est qu'il peut y avoir des combattants étrangers, qu'il peut y avoir des terroristes qui se cachent, se mêlent aux migrants», a-t-il ajouté en arrivant à une réunion conjointe des ministres de la Défense et

des Affaires étrangères européens à Bruxelles. Les ministres doivent formellement décider d'établir cette mission lundi l'après-midi.

«Ceci souligne l'importance de répondre à ces troubles, cette menace, de différentes façons», a poursuivi M. Stoltenberg, en affirmant que «l'OTAN travaille sur les racines du problème (de l'immigration clandestine de masse, Ndlr), en travaillant avec des partenaires aussi bien au Moyen-

Orient qu'en Afrique du Nord pour les aider à augmenter leurs capacités, à créer de la stabilité».

L'Union européenne envisage de lancer une opération navale contre les passeurs de migrants, espérant un feu vert de l'ONU. Destinée à «détruire le «business model» des trafiquants qui exploitent le désespoir des migrants, elle pourrait être lancée en juin lors d'un sommet des chefs d'Etat européens à Bruxelles.

## TURQUIE : 2 morts et trois blessés après une fuite de gaz毒ique dans une mine de chrome

Deux mineurs ont trouvé la mort et trois autres ont été blessés après une fuite de gaz毒ique dans une mine de chrome dans le sud de la Turquie, ont indiqué dimanche les autorités locales.

L'accident s'est produit dans une mine du district de Yesilova, dans la province de Burdur, où des mineurs qui travaillaient dans un puits ont été intoxiqués par un gaz毒ique, a affirmé le gouverneur de la province, Hasan Kurklu, cité par des médias locaux. Deux mineurs sont morts et trois autres ont été hospitalisés.

Une enquête a été ouverte afin de déterminer l'origine de la fuite de gaz, a précisé le gouverneur de la province.

L'année dernière, 301 mineurs avaient trouvé la mort dans un incendie survenu dans la mine de Soma (ouest). Cet accident avait soulevé le problème de sécurité auquel fait face le secteur de l'industrie des mines en Turquie.

## Ban Ki-moon inquiet du sort des migrants et réfugiés coincés dans la mer d'Andaman et le détroit de Malacca

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a fait part dimanche de sa préoccupation quant au sort des migrants et réfugiés coincés dans la mer d'Andaman et le détroit de Malacca, en Asie du Sud-Est.

Abandonnés en mer, des milliers de Bangladais et de Rohingyas, une minorité musulmane étant la cible de violences communautaires au

Myanmar, semblent n'avoir nulle part où aller depuis mercredi après que deux pays d'Asie du Sud-Est ont refusé l'entrée aux bateaux transportant ces migrants et réfugiés affamés.

Leurs passeurs ont fui ces chalutiers en bois ces derniers jours par crainte d'une opération régionale de répression massive des cartels de trafic d'êtres humains, laissant ces migrants en mer.



ONU a appelé les pays de la région à maintenir leurs frontières ouvertes et à porter secours aux migrants coincés en mer, tandis que des parlementaires ont fustigé leur attitude «pas de ça chez nous».

Ces derniers jours, le secrétaire général de l'ONU a abordé le problème avec le Premier ministre malaisien Najib Razak et le Premier ministre thaïlandais Prayuth Chan-ocha, a indiqué le porte-parole de M. Ban dans un communiqué.

Le vice-sécrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, a également discuté du problème avec le ministre des Affaires étrangères du Bangladesh, Abul Hasan Mahmood Ali, et le vice-ministre des Affaires multilatérales de l'Indonésie, Hasan Kleib, selon le communiqué.

## RUSSIE

### Le vaisseau spatial a réussi à corriger l'orbite de l'ISS



Le vaisseau spatial Progress amarré à la Station spatiale internationale (ISS) a réussi comme prévu à mettre en marche ses moteurs, réussissant à corriger l'orbite de l'ISS, a annoncé lundi l'agence spatiale russe Roscosmos.

«Dans la nuit de dimanche à lundi, l'orbite de l'ISS a été corrigée avec succès», a indiqué Roscosmos aux agences de presse russes. Une première tentative avait échoué dans la nuit de vendredi à samedi, provoquant une crise dans l'industrie spatiale russe qui connaît une série de revers embarrassants.

La manœuvre a démarré juste après 03h30 heure de Moscou (00h30 GMT) et s'est terminée environ 30 minutes plus tard, a précisé Roscosmos. Amarré au module russe Zvezda, le vaisseau cargo Progress M-26M a réussi à corriger l'orbite de l'ISS, la plaçant à l'altitude désirée permettant le retour sur Terre de trois membres de l'équipage de la Station début juin.

Cette manœuvre aurait normalement du avoir lieu dans la nuit de vendredi à samedi mais avait été annulée, les opérateurs de vol russes ne réussissant pas à mettre en marche les moteurs du vaisseau spatial.

Quelques heures après cet échec, la Russie avait perdu un satellite de télécommunications mexicain après le lancement raté de sa fusée porteuse Proton-M du cosmodrome russe de Baïkonour, au Kazakhstan.

Selon Roscosmos, les moteurs du troisième étage de la fusée chargée de mettre le satellite sur orbite ont mal fonctionné, provoquant la chute des troisième et quatrième étage de la fusée, ainsi que du satellite, qui sont retombés vers la Terre et se sont désintégrés dans l'atmosphère.

Une commission d'enquête a été immédiatement créée après la perte de cette fusée, le Premier ministre russe Dmitri Medvedev exigeant des réponses de la part du dirigeant de l'agence spatiale, Igor Komarov, et le nom des responsables.

L'an dernier, la Russie avait déjà congédié le directeur de Roscosmos après une série d'échecs.

Ces déboires interviennent moins d'un mois après la perte de contrôle d'un vaisseau cargo inhabité Progress censé ravitailler l'ISS. Il avait perdu le contact avec la Terre peu de temps après son décollage le 28 avril et s'était désintégré dans l'atmosphère le 8 mai.

L'accident avait obligé Roscosmos à retarder à juin le retour sur Terre de l'expédition 43 de l'ISS, composé du Russe Anton Chkaplerov, de l'Américain Terry Virts et de l'Italienne Samantha Cristoforetti.

APS

# RESTER ASSIS TOUTE LA JOURNÉE AUGMENTERAIT LE RISQUE DE MORT PRÉMATURE



*Restez assis 11 heures par jour augmente de 40 % le risque d'une mort prématuée, selon une étude récente. Et ce, même si vous exercez une activité physique régulière.*

De nombreuses études l'ont déjà démontré : plus un adulte passe de temps assis tout au long de sa vie, plus la probabilité de développer une maladie cardiaque augmente.

L'étude du Medical Wisconsin College (MCW) a elle aussi observé les conséquences néfastes de la sédentarité. Les chercheurs ont analysé les niveaux d'activité de plus de 2 000 personnes âgées en moyenne de 50 ans qui passaient plus de 5 heures par jour assis. Ils ont remarqué qu'en position assise, leur corps brûlait beaucoup moins de graisses, la pression artérielle augmentait de 14 % et le niveau d'insuline diminuait.

## La sédentarité au travail a augmenté de 83 % en 65 ans

Pas évident de remédier à ce problème avec une vie professionnelle bien souvent sédentaire. Depuis 1950, la sédentarité au travail a augmenté de 83 %...

La solution ? Se lever et aller marcher une fois par heure. Toutefois, si l'on en croit l'étude, même les adultes qui exerçaient une activité physique régulière avec un emploi sédentaire ne voyaient pas le risque de maladies cardiovasculaires diminuer.

## Bougez dès que l'occasion se présente !

Pour le Dr Jacquelyn Kulinski, un des chercheurs du MCW, réduire le temps qu'on passe assis d'au moins une heure ou deux par jour peut quand même avoir des effets considérables et un impact positif sur la santé cardiovasculaire.

Selon elle, il est important d'être en mouvement dès que l'on en l'occasion, pendant la pause déjeuner, durant une conversation téléphonique ou prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur. Evitez aussi, lorsque vous rentrez chez vous, de vous asseoir immédiatement devant la télévision jusqu'à la fin de la soirée.

## CANCER : RESTER ASSIS PLUS DE DEUX HEURES AUGMENTE LE RISQUE

La position assise prolongée nuit sérieusement à votre santé, que vous soyez actif ou non. Une nouvelle étude pointe le danger qu'elle fait courir à l'endomètre, les poumons ou encore le côlon.

Travailler, manger, regarder la télé. Et si on changeait un peu ses habitudes en les faisant debout ? Si cela peut se révéler difficile à mettre en œuvre, on gagnerait tout de même beaucoup à passer moins de temps assis sur notre postérieur. Une batterie d'études a déjà démontré que rester assis diminue l'espérance de vie en agravant les risques de surpoids, d'obésité et de diabète. Mais le pire est à venir.

De nouveaux travaux de l'université de Regensburg en Allemagne enfoncent le clou en publiant des chiffres inquiétants. Après analyse de 43 études

représentant plus de 4 millions de participants et 70 000 cas de cancers, il semblerait que la position assise surexpose au risque de cancer, peu importe l'activité physique pratiquée par ailleurs. Autrement dit, vous pouvez tout à fait être sportive, vous augmentez quand même votre risque de cancer de l'endomètre de 10 % pour 2 heures consécutives passées assise dans la journée. Le risque de cancer du côlon est accru de 8 % et le cancer du poumon de 6 % pour 2 heures de position assise dans la journée.

### Rester le plus souvent debout

La sédentarité a un impact négatif sur les cancers mêmes chez les personnes actives physiquement. Cela implique qu'il faut limiter au maximum le

temps passé assis si on veut prévenir le cancer\*. Pour limiter les risques, on peut commencer par couper sa télé, ou sinon, arrêter de grignoter des cochonneries devant. En effet, la télé apparaît comme le principal responsable d'un risque accru de cancer du côlon ou de l'endomètre, d'après l'étude.

Autre astuce pour rester plus souvent debout : on se lève dans les transports en commun.

Au boulot, on se déplace dès qu'on peut (pour aller à la photocopieuse, faire une pause café, pour parler à ses collègues etc). Les Américains ont bien compris le message : de plus en plus de sociétés encouragent leurs salariés à travailler debout. Certains bureaux sont même assortis de tapis roulants pour faire du sport tout en pianotant sur son clavier...



## SÉDENTARITÉ : PAS D'IMPACT SUR LA SANTÉ CHEZ LES PERSONNES EN BONNE CONDITION PHYSIQUE

Il n'y a pas tant de mal que ça à être inactif. Une étude va à l'encontre des mises en garde sur le sujet et suggère qu'une bonne forme physique suffit à contrer les dangers de la sédentarité sur la santé. Voilà qui devrait nous faire déculpabiliser de ne pas nous mettre au footing cet été. Alors que de nombreuses études accusent la sédentarité d'être responsable de tous les maux (maladies cardiovasculaires, cancer du côlon, hypertension et décès prématu

re). Heureusement, une étude de l'American Cancer Society, une organisation à but non-lucratif spécialisée dans la lutte contre le cancer, du Cooper Institute et de l'université du Texas rassure les sédentaires de tout crin en nuancant ce tableau bien noir : être en bonne condition physique pourrait limiter les risques de l'inactivité physique sur la santé. Pour les besoins de l'étude, les chercheurs ont analysé l'association entre le comportement sédentaire, l'activité physique et les marqueurs métabo-

liques de l'obésité chez 1304 hommes de la Cooper Clinic à Dallas au Texas entre 1981 et 2012. Les résultats confirment le lien entre inactivité, tension artérielle élevée, cholestérol, IMC et un tour de taille plus élevé. En revanche, en tenant compte de la condition physique des participants, le seul lien établi entre l'inactivité et la santé correspond à un ratio plus élevé de triglycérides/cholestérol HDL (bon cholestérol). Un ratio qui augmente le risque d'hypoglycémie.

## LA PHYTOTHERAPIE : HISTOIRE ET USAGE

Vous avez sûrement entendu parler de la phytothérapie. Mais vous ne savez pas ce que c'est. On vous dit tout, et même dans quel pays elle est le plus utilisée. C'est une médecine naturelle fondée sur l'utilisation d'extraits de plantes et leurs principes actifs. On trouve la première trace de cet usage sur un morceau de papyrus égyptien, daté de 1 500 av. J.-C., qui listait plusieurs centaines de plantes médicinales (myrte, saule, thym...). Au fil du temps, les médecins de l'Antiquité ont constitué une pharmacopée relativement développée : le livre de remèdes « *De materia medica* », du médecin grec Dioscoride, recensait environ 600 plantes actives, et il est resté l'une des principales références en Europe jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Au Moyen Âge, on resta fidèle à l'usage des plantes, la preuve de l'utilisation d'extraits de plantes comme le pavot ou le chanvre indien pour lutter contre la douleur ayant été apportée lors de fouilles archéologiques dans un hôpital monastique en Écosse. Mais c'est au XVe siècle que l'invention de l'imprimerie rend l'usage des plantes accessible à tous les lettrés, qui font circuler leurs herbiers imprimés.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les progrès de la physique et de la chimie permettent l'extraction et la mise en évidence des principes actifs des végétaux, comme la morphine du pavot à opium, la colchicine du colchique, la coumarine du mélilot... En 1838, l'acide salicylique, précurseur chimique de l'aspirine (acide acétylsalicylique) est extrait du saule blanc. Il est synthétisé en laboratoire pour la première fois en 1860, et c'est à partir de cette époque que la phytothérapie et les médicaments de synthèse prennent des voies séparées.

### Aujourd'hui

« On estime que plus de 500 000 espèces végétales poussent à la surface du globe, dont environ 250 000 sont recensées, indique le Dr Anne-Claire Gagnon dans son "Guide des plantes qui soignent" (éd. Vidal). Parmi ces dernières, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a établi une liste de plus de 22 000 plantes médicinales utilisées par les médecines traditionnelles. Toutefois, à peine 2 000 à 3 000 d'entre elles ont fait l'objet d'études scientifiques, chimiques ou pharmacologiques. » Notons que l'Académie de médecine reconnaît la plante médicinale comme faisant partie intégrante des outils thérapeutiques et que l'OMS affiche depuis 2002 une dynamique d'ouverture vers les médecines complémentaires.

### Dans quels pays

#### l'utilise-t-on le plus ?

Si la phytothérapie est présente dans tous les pays du globe, elle est toujours très développée en Chine et en Inde où les traitements font encore majoritairement appel aux plantes. La pharmacopée chinoise recense quelques milliers de substances médicinales, dont 300 sont d'usage courant et se composent principalement de plantes. En Inde, la médecine ayurvédique (« science de la vie », en sanskrit) fait appel à des remèdes essentiellement constitués de plantes dosées pour chaque patient et administrées sous forme d'infusions, lotions, cataplasmes, pilules... Enfin, depuis les années 70, la médecine traditionnelle japonaise est de nouveau enseignée à la faculté de médecine, et les trois quarts des médecins généralistes la pratiquent. Elle est d'ailleurs remboursée en partie par le système d'assurance-maladie du pays.

# Allergie : la pollution intérieure en partie responsable

*L'explosion des allergies dans les pays développés peut en partie s'expliquer par les niveaux importants de pollution dans nos intérieurs, notamment en raison de l'utilisation de nombreux produits chimiques dans les matériaux de construction et les produits ménagers.*

Nous passons en moyenne 87 % du temps enfermés à la maison ou au travail, et encore 5 à 6 % dans l'atmosphère confinée de la voiture (enquête National Human Activity Pattern Survey). Si l'on s'inquiète depuis pas mal d'années de l'impact de la pollution extérieure sur notre santé, il est donc devenu évident pour les scientifiques qu'il fallait aussi s'intéresser à la qualité de l'air intérieur. Et les premières enquêtes ne furent guère rassurantes : non seulement ces locaux ne sont pas le petit nid douillet que l'on imaginait, mais ils sont carrément infestés de polluants physiques, biologiques et, plus encore, chimiques. C'est pourquoi des initiatives comme la création de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur ou le réseau RSEIN (Recherche Santé Environnement Intérieur, qui regroupe des chercheurs en ce domaine), prononcer « air sain », ont vu le jour au début des années 2000. Leur but : y voir plus clair afin de mieux protéger la population. En effet, alors que les pollutions chimiques dans l'air extérieur sont surveillées et que la population est avertie quand le danger s'accroît, seuls le radon, l'amiante et le monoxyde de carbone disposent de valeurs réglementaires fixées dans l'air intérieur. Ce qui ne protège d'ailleurs que modérément, puisque personne ne vient mesurer chez nous.

#### Est-il démontré que l'air que l'on respire soit nocif ?

Il n'y a plus guère de doute. Si les allergies ont doublé au cours des vingt dernières années, on sait que la qualité de l'environnement intérieur en est en partie responsable. De même, plusieurs études ont établi un lien entre la présence de polluants et l'augmentation du nombre de cancers (+ 63 % selon l'Inserm), notamment les tumeurs hormono-dépendantes (prostate, sein, testicules, thyroïde) et les leucémies.

Ils sont plus que fortement soupçonnés de jouer un rôle dans la diminution continue de la qualité du sperme et l'augmentation des altérations de l'appareil génital à la naissance (testicules non descendus, hypospadias, etc.), ainsi que dans la survenue de la maladie de Parkinson et même dans l'épidémie de diabète (étude parue en mai 2008 dans le Journal



américain d'épidémiologie). Cependant, les conséquences sur notre santé peuvent être plus ou moins fortes, selon la quantité de polluants, la durée et le moment de l'exposition, mais aussi le sexe et l'âge des personnes.

#### Pourquoi est ce si difficile à prouver ?

Les effets de cette pollution au long cours ont longtemps été niés, car ils sont difficiles à démontrer. Une substance est rapidement identifiée comme toxique quand une exposition massive provoque des symptômes immédiats. Mais il n'est pas simple de pointer la responsabilité d'un élément dans des maladies qui n'apparaissent que vingt ou quarante ans plus tard. L'amiante, interdit depuis 1996, n'a malheureusement pas fini de faire des ravages... « Quand on respire du formaldéhyde, il ne nous pousse pas un bouton rouge au milieu du front, illustre Ludivine Ferrer. Le cancer est une maladie qui résulte à la fois d'une fragilité génétique et de facteurs envi-

ronnementaux. Tout le monde ne développe pas un cancer après avoir respiré du formaldéhyde, de même que tous les fumeurs n'auront pas de cancer du poumon. » Alors, comment prouver le lien éventuel ? Parfois, comme pour l'amiante, le tabac ou le distillat, cela a été possible parce que ces produits entraînent des cancers spécifiques qui sont rares en dehors de ces circonstances. Mais pour les autres polluants, ce n'est pas le cas. Et comment isoler un coupable quand nous sommes entourés de tant de substances différentes ? Les expositions professionnelles, plus massives, ont mis en évidence des ouvriers d'usine rendus stériles par les pesticides ou des employées de pressing dont les nouveau-nés souffraient de malformations dues aux solvants. « Cependant, l'effet de concentrations infimes répétées demeure beaucoup plus difficile à appréhender », reconnaît Martine Ramel, responsable des études d'évaluation des risques sanitaires à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris).

## Les différents visages de l'allergie

Se présentant sous différentes formes selon l'allergène, ou la personne allergique, les allergies sont de multiples facettes. Quelles sont-elles ? Qui consulter ?

#### La maladie peut s'exprimer de nombreuses manières :

Rougeurs et démangeaisons cutanées : c'est l'eczéma atopique du nourrisson, mais aussi la réaction aux boutons de jean, aux fermetures Éclair ou aux bijoux fantaisie des personnes qui ne supportent pas le nickel.

**Rhinite :** éternuements en salves, nez bouché, yeux qui pleurent.

**Conjonctivite :** démangeaisons au niveau des yeux qui sont rouges et gonflés.

**Asthme :** toux

persistante, surtout nocturne, et crises durant lesquelles le malade a du mal à respirer.

**Œdème de Quincke :** démangeaisons du palais et gonflement du visage, notamment des lèvres et paupières. Une réaction grave, qui impose de consulter en urgence, car l'œdème gagne parfois la gorge, entraînant une asphyxie.

**Choc anaphylactique :** réaction exacerbe pouvant engager le pronostic vital, se manifestant par une chute de tension, des palpitations cardiaques, une difficulté à respirer puis une perte de conscience.

**Ses formes sont parfois trompeuses :**

Un asthme n'est pas forcément

dû à un allergène respiratoire, mais peut tout aussi bien être provoqué par un aliment ; de même qu'une allergie alimentaire peut se révéler en déclenchant une réaction au niveau de la peau.

D'où la nécessité impérative de pratiquer des tests chez l'allergologue pour identifier le coupable si l'on ne veut pas se mettre en danger. Ces prick tests, réalisés sur l'avant-bras, ne sont pas douloureux et peuvent être effectués même chez un tout-petit.

#### À quel médecin confier son sort ?

Seul un allergologue peut assurer le diagnostic, en déterminer les causes en réalisant les

tests adéquats, et proposer des solutions. Il a suivi au minimum deux années de spécialisation après son diplôme de médecin généraliste. Mais sur les quelque 1 500 allergologues exerçant actuellement en France, en ville ou à l'hôpital (ou bien les deux), on recense aussi, outre un tiers d'allergologues exclusifs, 500 pneumo-allergologues et 500 autres divers spécialistes (pédiatres, ORL, dermatologues, etc.). Ce chiffre a malheureusement tendance à baisser alors que le nombre de patients augmente. Petite précision : comme pour toute consultation spécialisée, mieux vaut être adressé par son médecin traitant pour ne pas se retrouver pénalisé lors du remboursement.

## MOIS DU PATRIMOINE GHARDAÏA

## Beni Isguen, le ksar le mieux préservé de la vallée

De tous les ksour de la vallée du M'zab, classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, Beni Isguen, vieux de près de 7 siècles, est celui qui s'affiche le plus comme un modèle de préservation du timbre architectural particulier de la région.

Érigé à partir de l'an 1347 sur une colline rocalleuse faisant face aux ksour de Mélika et de Bounoura, Beni Isguen se distingue par sa grande muraille, ses portes, ses tours de surveillance et la grande place de marché «Lalla aâchou» connue pour la vente à la criée qui s'y déroule régulièrement.

Ce ksar, qui n'a pris sa forme définitive qu'en 1880, marque sa différence surtout par sa muraille défensive, dont la construction a duré près de cinq siècles malgré une envergure relativement modeste de 1.525 mètres de long sur trois mètres de haut.

Le grand mur est orné de plusieurs tours de surveillance dont «Bordj Bouilla» qui trône sur le point culminant de la fortification, offrant au visiteur une vue imprenable à la fois sur le ksar, la palmeraie, les habitations traditionnelles, les étroites ruelles et les places publiques.

Plusieurs extensions urbaines ont été construites en dehors de mur du ksar ce qui a engendré la construction du nouveau ksar de «Tafifalt», une version contemporaine et fidèle à la conception et la gestion du ksar de Beni Isguen et qui compte aussi plusieurs bibliothèques dont celle du Cheikh Attifch et de Moufidi Zakaria.

S'il reste un exemple de préservation et d'entretien dans la vallée du M'zab, le Ksar de Beni Isguen souffre cependant de quelques anomalies récurrentes comme la prolifération de câbles électriques longeant les ruelles, et la construction récente de transformateurs au sommet du ksar et sur la place du Cheikh Belhadj, ce qui avait suscité une vive protestation des habitants.

Le ksar compte aussi plusieurs clôtures de maisons effondrées et abandonnées pour cause de «conflits d'héritage ou d'absence de subventions des collectivités locales» pour les réhabiliter, a expliqué le président de l'Association tourisme et développement de Beni Isguen, Brahim Hadjout, qui a salué au passage le «civisme» des habitants du ksar, qui ont aidé à la sauvegarde de l'authenticité des lieux.

### Un exemple de civisme

Malgré de trop faibles subventions des collectivités locales pour la restauration des habitations d'Ath Isguen, comme aime à l'appeler ses occupants, le ksar peut encore compter en effet sur le comportement civilisé des habitants qui veillent jalousement à la perpétuation de la construction traditionnelle, a assuré à l'APS M. Hadjout.

Les visiteurs du ksar apprécient dans l'ensemble «l'urbanisme refléchi», la propriété des lieux et l'organisation sociale qui y règnent grâce, entre autres, au comité «El Aâzzâba», une autorité sociale et religieuse ancestrale qui regroupe des sages choisis par la communauté et qui régissent le quotidien dans la société ibadite.

Ce conseil compte plusieurs filières qui interviennent dans différents domaines, à l'image de «Amanate El Omrane» (secrétariat de l'urbanisme) qui impose aux habitants de construire et de restaurer selon les normes ancestrales de l'architecture locale. A titre d'exemple, les constructions trop élevées de nature à étoffer les bâties voisines ou de défigurer l'aspect général du ksar sont prohibées.

La préservation de ce joyau repose aussi sur l'activité intense de la société civile, laquelle tient un rôle important par ses activités de sensibilisation, en plus de l'apport des comités de quartier qui veillent à la propriété et à l'organisation sociale du ksar.

Contrairement aux ksour de Meltili et de Meñââ, Ben Isguen a déjà bénéficié de plusieurs programmes de restauration de la muraille et des tours depuis son classement à patrimoine culturel national en 1971, ce qui a beaucoup aidé à la préservation de son authenticité, même si les inondations de 2008 ont encore fragilisé certains édifices comme la vieille mosquée.

## Le béton s'étend aux ksour du M'zab

**Sur des collines rocalleuses au cœur de la vallée du M'zab trônent encore cinq ksour, des citadelles construites entre le 11e et le 14e siècles et qui témoignent du génie des bâtisseurs dans cette région située aux portes du Grand Sud algérien.**

«Une architecture sans architecte», c'est ainsi que l'urbaniste français Le Corbusier décrit la pentapole du M'zab, un ensemble de villages construits en pyramide et desservis par un labyrinthe de ruelles étroites. Cette architecture traditionnelle sans pareille est aujourd'hui menacée par un concurrent envahissant: le béton qui avance dans ces contrées aussi vité, sinon plus, que le désert.

Classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco en 1982, les ksour de El Atteuf, Ghardaïa, Beni Isguen, Bounoura et Mélika constituent un tissu urbain homogène qui surplombent, au sommet de chaque ksar, des mosquées au minaret propre à la tradition ibadite.

Les cités-forteresses de la vallée du M'zab conservent encore dans leurs murs de vieilles bibliothèques dont les plus anciennes remontent au 13e siècle, alors que les grandes places publiques, situées aux pieds des ksour ainsi que l'ont voulu les concepteurs de la pentapole, accueillent, comme par le passé, l'activité économique de la région.

Dans cette région quasi désertique où les puits portent les noms de puits-sat, l'eau est une denrée précieuse, minutieusement gérée entre irrigation des palmeraies et des jardins, et usage domestique, mais dont l'état de vêtement risque d'affecter sérieusement la stabilité des sols. La majeure partie des 1500 puits que compte la vallée du



M'zab «risquent de s'effondrer» et menacent de «fragiliser» davantage les bâtisses mitoyennes, confie à l'APS le responsable du patrimoine à la direction de la culture de la Ghardaïa.

Autre menace majeure, l'avancée insidieuse des constructions en béton qui jurent avec l'architecture locale. Défiguré par des habitations au style dit «contemporain» érigées à l'entrée de la citadelle, le ksar d'El Atteuf en est le meilleur exemple, contrairement à Beni Isguen qui a su conserver son caractère architectural.

### Constructions anarchiques, restauration approximative

Défigurées elles aussi, les vieilles bâtisses de El Atteuf perdent les unes après les autres leur style original, suite aux travaux de restauration entrepris par des propriétaires peu soucieux de l'architecture du ksar où il n'est pas rare de voir des constructions en brique et béton, parfois enduites de terre pour donner le change, dans un secteur sauvegardé et classé.

C'est que, les restaurateurs dont le métier est transmis de père en fils dans le M'zab, se font de plus en plus rares aujourd'hui dans la région au point de disparaître dans certains ksour comme à Mélika.

Professionnel du bâti de terre à El Atteuf, Ben Youcef Balouh, affirme que 95% des habitations dans les ksar sont restaurées «par une main d'œuvre non qualifiée ou par les propriétaires eux-mêmes, «avec toujours le même résultat approximatif» qui rompt l'harmonie d'ensemble.

Outre l'amateurisme dans la restauration, Bahmed Lalout de l'Office de préservation et de valorisation de la vallée du M'zab regrette la désaffection des autochtones pour le bâti traditionnel des ksour, malgré les efforts de sensibilisation entrepris par l'office et les défenseurs du patrimoine locale regroupés dans des associations, à l'instar de l'Association du Cheikh Abou Ishaq Ibrahim Attifch.

Mais pour de nombreux observateurs, ces opérations de sensibilisation pour pédagogiques qu'elles soient, ne sauraient être la panacée, en l'absence de l'application du plan permanent de sauvegarde du secteur de la vallée du M'zab.

Depuis son lancement en 2007, sur recommandation d'une mission d'experts de l'Unesco à Ghardaïa, l'élaboration de ce plan tardé à être bouclée en raison, justifie-t-on à la direction de la culture de Ghardaïa, de «la lenteur des travaux confiés au bureau d'étude public choisi».

Le directeur de l'Office de préservation et de valorisation de la vallée du M'zab (Opvm), Younes Baba Nedjar, a pour sa part indiqué que l'étude devait être livrée «avant la fin de l'année en cours», ajoutant que la difficulté première de son application reste l'immensité du secteur sauvegardé du M'zab.

## Les cimetières saccagés du M'zab laissés en l'état depuis plus d'une année

Dédiés à la mémoire des sages de la ville et des symboles de l'ibadisme, les cimetières de Ghardaïa vieux de dix siècles, pour certains, attendent toujours d'être restaurés après les dommages subis lors des violences qui ont secoué la région en février 2014.

Plus d'une année après, ces lieux de culte et de re-cueillement vénérés par la communauté ibadite portent encore les stigmates de la violence inouïe qui a s'establie sur la région du M'zab.

Le cimetière de Baba Ouledjama, un des fondateurs du ksar de Ghardaïa au 11e siècle a été saccagé et plusieurs de ses tombes et mausolées détruits ainsi que la petite mosquée située

à l'intérieur du périmètre du cimetière. Datant du 16e siècle, le cimetière du Cheikh Ammi Saïd, originaire de l'île de Djerba en Tunisie qui compte aussi une grande communauté ibadite, n'a pas échappé lui non plus à la folie dévastatrice qui a causé la destruction totale d'un dôme et la profanation d'une mosquée.

Non loin de ces sites emblématiques, les cimetières de Ba Aissa et Baba Salah où se trouvent un espace ouvert de prière de même que la première place du marché du ksar ont également pâti de ces violences.

Une étude préalable à la restauration de ces monuments-partie intégrante du secteur sauvegardé classé au patrimoine mondial de

l'Unesco- avait été lancée par la direction de la culture de la wilaya dans le cadre d'un programme d'urgence, toujours en cours d'élaboration.

Ces actes de vandalisme des principaux monuments du ksar ont achevé de porter un sérieux coup au secteur du tourisme, déjà mis à mal dans une région connue pour avoir été dans un passé récent une des premières destinations touristiques en Algérie.

A titre d'exemple, le seul ksar de Beni Isguen qui accueillait à la fin des années 1980 plus de vingt-cinq mille touristes étrangers par an, n'accueillait plus que quelques centaines de visiteurs algériens en 2014, constate le président de

l'«Association tourisme et développement» de Beni Isguen, Brahim Hadjout.

Selon les estimations du directeur du bureau local de l'Office du tourisme, Hadj Daoud Miourigh, la situation est encore plus dramatique pour le ksar de Bounoura qui a perdu jusqu'à 80 % de ses visiteurs depuis 2014.

Cette baisse constante de fréquentation des touristes étrangers et algériens qui dure depuis plus de vingt ans a sérieusement affecté l'activité économique de la région et les métiers de l'artisanat comme la tapisserie, la poterie et la dinanderie qui ont fait la réputation du M'zab et dont les produits ne trouvent plus preneur aujourd'hui.

## CONSTANTINE CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE

Une belle soirée  
en hommage à

# Warda El Djazaïria inaugure la semaine culturelle de l'Egypte

Dans une ambiance chaleureuse, où le professionnalisme et la maîtrise se sont mêlés à l'émotion du souvenir et de l'évocation nostalgique, la troupe égyptienne d'Abdelhalim Nouira, dirigée par Mahmoud Kamel a accompagné Dalia Abdelwahab de l'opéra du Caire, dans la première partie d'une soirée, placée sous le signe du «tarab» et des belles sonorités, en présence de l'ambassadeur de l'Egypte en Algérie.

Dalia a interprété successivement «Loula Malama», «Ba twaniss biks» et «Fi youm wi lila», sous les applaudissements d'une assistance agréablement surprise et subjuguée par le talent de cette jeune chanteuse et ses capacités vocales imposantes.

Son compatriote Issam Mohamed prend le relais et gratifie les présents de morceaux poétiques, «Rouhi ou rouhek» et «Louabat Al Ayam», avec une belle présence sur scène qui lui vaudra les ovations nourries du public.

Sur les traces d'une des plus grandes cantatrices du monde arabe, le chanteur Ihab Abbas

Une belle soirée a été organisée en hommage à la grande dame de la chanson arabe Warda El Djazaïria, à l'occasion de l'inauguration dimanche soir, à Constantine, à la salle des spectacles Ahmed Bey de la semaine culturelle de l'Egypte, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

enchaîne avec «Mali tab wa ana mali» et «Akdbi alik», donnant la pleine mesure à son talent et plongeant l'auditoire dans une atmosphère féérique.

Rassurée par l'accueil chaleureux du public, Marwa Hamdi fait son apparition sur scène et avec «Ahl el hawa» et «douabat el ayem», charme avec sa voix su-

blime et appliquée.

Dans une brève allocution, précédant l'entame de la soirée, l'ambassadeur de l'Egypte à Alger Omar Ali Abou Eich, évoquant une «cohésion culturelle entre Alger et le Caire» a souligné l'importance de telle manifestation dans le «renforcement des échanges culturels entre les

deux peuples frères».

Il a, en outre, mis en relief la richesse et la variété du programme de cette semaine culturelle.

Organisé par l'Office national de la culture et l'information (ONCI), dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la se-

maine culturelle égyptienne qui se poursuivra jusqu'au 20 mai courant, propose une exposition d'art baptisée «Mémoire de la patrie», où l'artiste égyptienne Riham El Chami revisite l'histoire millénaire des pays des Pharaons qu'elle immortalise à travers des tableaux illustrant la permanence des us et coutumes du Nil.

Une exposition des bijoux égyptiens est également proposée au cours de cette semaine culturelle. Réalisée par la conceptrice Rehab Dessouki, l'exposition de joaillerie, selon Mme Dessouki met en relief «l'histoire de son pays, son art et son savoir-faire».

Le thème de la comédie dans le cinéma égyptien sera abordé, au cours de cette semaine culturelle, à travers la projection de plusieurs films retracant l'histoire de la comédie égyptienne. Les films «X-large» réunissant Ahmed Hilmi et Dounia Samir Ghaneem, et «Hassan oua Markass» avec Omar Charif et Adel Imam, figurent parmi les films proposés.



## «L'ALGERIE VUE DU CIEL» Un documentaire qui promet un voyage onirique

«L'Algérie vue du ciel», un documentaire de Yann Arthus-Bertrand et Yazid Tizi, présenté dimanche au stand algérien à Cannes, promet un voyage onirique à travers l'ensemble du territoire algérien avec des prises de vues époustouflantes de beauté.

Des images exclusivement belles prises de haut et tournées dans les quatre coins de l'Algérie, montrent des autochtones dans différentes situations de vie, en rapport avec la terre dans sa splendeur naturelle.

Les champs, les vallées, les montagnes, les oueds, les forêts, le grand désert, les

plaines, la côte méditerranéenne et autres paysages somptueux s'offrent au regard dans de magnifiques cartes postales réalisées avec une grande maîtrise et un dosage en lumière fait avec minutie.

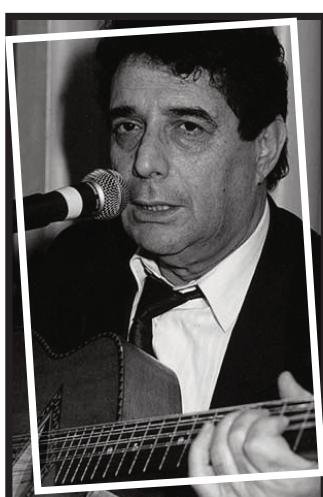
Le documentaire, encore inachevé pour «des raisons bureaucratiques», devrait être d'une durée de 121 mn, durant lesquelles la beauté des paysages algériens est montrée, à travers une série de prises de vues aériennes.

Des sites à Constantine, Akbou, Timgad, Setif, Tikjda, Timimoun, Ghardaïa, les Aurès et autres régions d'Algérie sont brillamment mis en valeur, dans un élan

de liberté que le réalisateur a généreusement accordé à sa caméra pour rappeler au téléspectateur la géographie du pays et la diversité de ses reliefs. Yann Arthus Bertrand déplorant le retard causé par des «blocages administratifs et des autorisations de tournage encore difficiles à obtenir», a précisé qu'il «restait encore à filmer la région nord de l'Oranie», rappelant son profond attachement à l'Algérie et sa fascination pour ses paysages.

«Cela fait trois ans que je suis sur ce documentaire fait avec tout l'amour que j'ai toujours voué à ce pays (à), il reste une partie du tournage que je dois abso-

lument terminer», a-t-il déclaré, avant d'émettre le souhait de voir son œuvre, également programmée à la Télévision algérienne le 16 juin prochain, au même temps que sa diffusion normalement prévue sur France 2. «Produit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), «L'Algérie vue du ciel» a été présenté à l'occasion de la célébration de deux anniversaires : le 50e de la Cinémathèque Algérienne et le 40e de la Palme d'Or obtenue en 1975 au 28e Festival de Cannes, par Mohamed Lakhdar Hamina pour son film «Chroniques des années de braises».



## LES 29 ET 30 MAI Hommage à El-Hachemi Guerouabi au Centre culturel algérien de Paris

Un récital de musique chaâbi, des conférences et une exposition de photos seront organisés les 29 et 30 mai au Centre culturel algérien de Paris en hommage à l'icône de la musique populaire algéroise, El-Hachemi Guerouabi, indique lundi l'association du nom du chanteur disparu en 2006.

Intitulé «Quada Chaâbi», l'événement sera consacré au parcours artistique du célèbre interprète à travers

l'intervention d'universitaires algériens et une exposition de photographies, dont certaines inédites, de l'artiste, précise l'association culturelle El-Hachemi Guerouabi dans un communiqué.

Un récital de musique chaâbi sera, par ailleurs, animé le 30 mai par les chanteurs Hamidou et Meriem Beldi ainsi que par Youcef Benyaghz, lauréat du premier «Grand Prix El-Ha-

chemi-Guerouabi», institué en 2014 par l'association présidée à titre honorifique par la veuve du chanteur, Chahra Guerouabi.

Crée en 2012 dans l'objectif de préserver l'héritage artistique du chanteur, l'association El-Hachemi Guerouabi a déjà organisé plusieurs événements, dont des galas réunissant des artistes algériens et d'autres pays du Maghreb. Né en 1938 à Belcourt (actuellement Mo-

hamed Belouizdad) dans la capitale algérienne, El-Hachemi Guerouabi est, avec M'hamed El Anka, une des figures majeures du chaâbi. Brillant interprète de pièces classiques de la poésie populaire maghrébine («El-Herraz», «Qorsane Ighenem», etc.), il s'est également illustré dans la chansonnette, popularisée par le défunt parolier Mahboub Bati.

APS

## L'Algérie et l'Egypte partagent la même position concernant l'impératif d'assurer la stabilité de la Libye

L'Algérie et l'Egypte partagent la même position concernant l'impératif d'"assurer la stabilité de la Libye et son unité territoriale par un règlement politique de la crise que traverse ce pays" a indiqué, à Constantine l'ambassadeur de la République d'Egypte à Alger, Omar Ali Abou Eich.

"Il existe une convergence des vues entre Alger et le Caire, nous sommes pour un règlement politique de la crise libyenne et nous soutenons la lutte antiterroriste" a précisé l'ambassadeur, au cours d'une conférence de presse organisée dimanche soir, en marge de l'ouverture de la semaine culturelle de l'Egypte, dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe". M. Abou Eich a fait état d'une parfaite coordination entre les deux pays voisins de la Libye, traduite, a-t-il soutenu, par les fréquentes rencontres entre les chefs de la diplomatie des deux pays et la concertation permanente sur le dossier de la Libye. Il a en outre mis en exergue le danger que représente le terrorisme dans ce pays et les menaces qu'il fait peser sur l'ensemble de la région.

«L'Algérie et l'Egypte peuvent, en usant de leurs poids respectifs, contribuer au retour de la stabilité dans ce pays voisin et à la préservation de la sécurité dans les pays arabes ainsi qu'au renforcement de la stabilité dans la région», a souligné M. Abou Eich. S'agissant des échanges économiques et commerciaux entre les deux pays, l'ambassadeur a indiqué que les relations bilatérales enregistrent une dynamique remarquable caractérisée dans les différents domaines, et reflète, a-t-il poursuivi, "la profondeur des relations entre les deux pays et leur volonté de consolider les liens de fraternité et de coopération, avec la volonté de les hisser aux plus hauts niveaux". L'Egypte est le premier client arabe de l'Algérie a souligné l'ambassadeur avec un volume d'échanges commerciaux de près de 2 milliards de dollars en 2014, précisant que plusieurs entreprises égyptiennes sont engagées dans divers projets en Algérie dans les domaines des travaux publics, de l'industrie, l'énergie, et les Télécommunications. A une question relative à la condamnation, par la justice égyptienne, à la peine capitale de l'ex-président destitué Mohamed Morsi, l'ambassadeur a indiqué qu'il se refuse à tout commentaire à ce sujet, ajoutant que "la justice est indépendante".

## CONDAMNATION À MORT DE L'EX-PRÉSIDENT ÉGYPTIEN MORSI L'UE espère que la sentence sera «révisée»

L'Union européenne a indiqué dimanche espérer que la sentence de condamner à mort l'ex-président égyptien Mohamed Morsi sera «révisée» en appel.

«La décision de la cour de condamner à mort l'ancien président Mohamed Morsi et plus de cent de ses partisans à l'issue d'un procès de masse n'est pas conforme aux obligations internationales de l'Egypte», a réagi la haute représentante de la diplomatie européenne Federica Mogherini dont les propos ont été rendus publics par ses services. «Les autorités judiciaires égyptiennes doivent garantir, en conformité avec les normes internationales, le droit des accusés à un procès équitable et à des enquêtes appropriées et indépendantes», souligne la responsable. «L'UE pense que la sentence sera révisée au cours de la procédure en appel», a conclu Mme Mogherini, rappelant l'opposition de l'UE à la peine de mort. Les Etats-Unis s'étaient dit quelques heures plus tôt profondément préoccupés par cette sentence.

«Nous nous sommes toujours élevés contre la pratique des procès de masse et des condamnations de masse, qui sont menés d'une manière contraire aux obligations internationales de l'Egypte et au respect de la loi», avait déclaré un diplomate américain.

## MAROC - SAHARA OCCIDENTAL

### Une artiste mauritanienne expulsée d'El Ayoun occupée pour son soutien à la cause sahraouie

L'artiste mauritanienne Garmi Mint Abba a été récemment expulsée de la ville d'El Ayoun, capitale sahraouie occupée, par les services de sécurité marocaines pour son soutien à la cause sahraouie, selon des sites d'information mauritaniens.

L'artiste Garmi, qui milite sous la cause du peuple sahraoui, est connue pour ses chansons soutenant le Front Polisario et contre la colonisation marocaine du Sahara occidental.



Des dizaines de milliers de personnes fuient les combats dans le nord du Soudan du Sud sont exposées à un risque de famine en ce début de saison des semis, a mis en garde lundi le Comité international de la Croix-Rouge. Les hostilités entre troupes gouvernementales et rebelles bousculent les circuits habituels d'approvisionnement et risquent de couper les voies d'éva-

cuation des déplacés, ajoute le CICR.

Les dix-sept mois de guerre civile au Soudan du Sud ont fait quelque deux millions de déplacés et dans le seul Etat d'Unité, un des plus disputés dans le nord du pays, 500.000 civils sont privés d'une «aide vitale» de base, selon les Nations unies. Les plus récents déplacements de population, à Leer, dans l'Etat d'Unité, et Kodok,

## SOUDAN DU SUD

### La Croix-Rouge met en garde contre le risque de famine

dans l'Etat du Haut-Nil, «surviennent au moment crucial de l'époque des semis», souligne un communiqué du CICR.

«Ces bouleversements vont évidemment avoir un impact négatif sur les capacités des résidents à semer les ressources nécessaires à leur alimentation pour la prochaine saison», explique le communiqué.

Les combats ont également forcé le CICR, comme d'autres organisations non-gouvernementales, à cesser ses activités et réduire son personnel à Leer, où se trouve un des plus grands centres mondiaux de distribution ali-

mentaire du CICR. «Le déplacement prolongé des populations les expose à des souffrances accrues. Nous craignons que la situation de quelque 100 000 personnes à Leer, qui se sont mis à l'abri dans des conditions inimaginablement difficiles, empire de jour en jour», affirme Franz Rauchenstein, le chef de la délégation du CICR pour le Soudan du Sud.

«Le CICR doit avoir accès à ces communautés, nous appelons toutes les parties au conflit à faciliter le travail essentiel des employés de la Croix-Rouge», ajoute-t-il.

## PRÉSIDENTIELLE AU BURKINA

### L'avocat Bénéwendé Sankara désigné candidat des «Sankaristes»

Des partis politiques et associations dits sankaristes, courant politique se réclamant des idéaux de l'ex-président du Burkina Faso Thomas Sankara, assassiné lors d'un coup d'Etat en 1987, ont désigné dimanche l'avocat Bénéwendé Sankara candidat pour la présidentielle d'octobre.

Agé de 56 ans, M. Sankara, qui n'a aucun lien de parenté avec l'ancien chef de l'Etat, a été choisi lors d'une convention réunissant neuf partis politiques et des associations dits sankaristes, à laquelle plusieurs centaines de personnes ont assisté.

«La prochaine étape, c'est aller au charbon et réaliser ce que nous

avons promis à nos militants (...): apporter la victoire, rien que la victoire le soir du 11 octobre 2015», a lancé Bénéwendé Sankara.

Deux fois candidat malheureux aux présidentielles de 2005 et 2010 face à l'ex-chef de l'Etat Blaise Compaoré, renversé fin octobre par une insurrection populaire après 27 ans de règne, Me Sankara a fondé en 2000 l'Union pour la Renaissance/Parti sankariste (UNIR/PS). Élu deux fois député, il avait appelé - en vain - M. Compaoré à démissionner en 2011, après une vague de manifestations et de mutineries. Des élections présidentielle et législatives se tiendront le 11 octo-



bre au Burkina afin de doter ce pays sahélien de nouveaux dirigeants après la «transition démocratique» d'un an mise en place après la chute de Blaise Compaoré.

## NIGERIA

### L'armée revendique de nouveaux succès face au groupe armé Boko Haram

L'armée nigériane a annoncé s'être emparée dimanche de dix camps du groupe terroriste Boko Haram dans la forêt de Sambisa, au lendemain d'un attentat-suicide dans une gare routière du nord-est qui a fait sept morts.

À cours de cette offensive militaire dans l'Etat reculé de Borno, un nombre indéterminé de rebelles ont été tués tandis qu'un soldat a péri dans l'explosion d'une mine et deux autres ont été blessés, a déclaré le

porte-parole de l'armée Chris Olukolade. «L'opération pour nettoyer Sambisa et les autres forêts des terroristes est toujours en cours», a-t-il ajouté dans un communiqué envoyé par email. «L'aviation nigériane maintient une surveillance active pour suivre les mouvements des terroristes afin d'adapter notre réponse», a-t-il poursuivi.

Samedi, sept personnes ont été tuées et une trentaine blessées dans un attentat-suicide dans une gare

routière de Damaturu, capitale de l'Etat de Yobe, régulièrement frappée par Boko Haram il y a six ans.

Dans un deuxième communiqué, M. Olukolade a affirmé qu'il n'y avait plus aucune présence militaire à Marte «depuis quelque temps» en raison de la progression de l'armée dans la forêt de Sambisa. «Maintenant que sa présence (de Boko Haram) a été signalée, ce problème sera très rapidement réglé», a-t-il déclaré. **APS**

## YÉMEN

## Reprise des raids de la coalition arabe malgré l'appel de l'ONU à un prolongement de la trêve

**La coalition arabe au Yémen menée par l'Arabie saoudite a repris ses frappes aériennes, peu après l'expiration de la trêve humanitaire malgré un appel de l'ONU à la prolonger de cinq jours et l'arrêt des bombardements afin d'acheminer l'aide dans les zones touchées par le conflit.**



pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire au Yémen.

Des avions de la coalition ont visé dans la nuit de dimanche à lundi des positions des rebelles chiites Houthis à Aden, dans le sud du Yémen, après l'expiration de la trêve humanitaire, selon des sources militaires et des témoins.

Au moins deux véhicules des Houthis ont été détruits dans ces raids dans le quartier Tawahi de la grande ville du sud et trois autres dans celui de Khor Maksar, ont ajouté ces sources sans pouvoir avancer de bilan des pertes humaines des Houthis.

Par ailleurs, un raid a pris pour cible l'enceinte du palais présidentiel et un autre une base des forces spéciales, deux sites contrôlés par les rebelles et leurs alliés, des militaires fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Il s'agissait des premiers raids aériens enregistrés au Yémen après l'expiration à 20H00 GMT de la trêve, en vigueur depuis mardi soir

Le cessez-le-feu avait été initié par l'Arabie saoudite, à la tête d'une coalition qui mène depuis le 26 mars une campagne aérienne contre les rebelles chiites, en soutien aux partisans du président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi.

Cette trêve a été entamée par des combats au sol, parfois meurtriers, entre rebelles et forces pro-Hadi ainsi que par des escarmouches à la frontière saoudienne où le royaume a déploré des attaques depuis le nord du Yémen, contrôlée par les Houthis.

La coalition a prévenu qu'elle perdait patience face aux «violations» répétées de cette pause par les Houthis, qui se sont emparés, depuis le début de leur offensive en juillet, de vastes zones du centre et de l'ouest du Yémen.

### Situation humanitaire «catastrophique»

Soulignant que le cessez-le-feu n'avait pas permis d'acheminer

souignant qu'«il n'y aura pas de solution à cette crise sans un dialogue global qui n'exclut personne», en invitant toutes les parties à participer à une future conférence «sans aucune condition préalable».

Des partis et des représentants de la société civile au Yémen ont notamment pris part à cette conférence sur une sorte de crise au Yémen dont les travaux ont débuté ce dimanche à Ryad, convoquée à l'initiative des pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) et le gouvernement yéménite en exil.

Malgré leur absence dimanche à la conférence tenue à Ryad, les Houthis pourraient prendre part à de futures négociations, a souligné le vice-président yéménite, Khaled Bahah, estimant que les Houthis «ont choisi de ne pas participer à cette conférence, mais, en fin de compte, ils vont venir» à de futures rencontres.

«La victoire est proche», a martelé le président Hadi, en faisant la promesse de «retourner (au Yémen) pour bâtir un nouvel Etat fédéral».

Par ailleurs, une autre conférence souhaitée par le Conseil de sécurité devrait se tenir à Genève, en Suisse, en fonction des résultats de la rencontre de Ryad, ont affirmé des diplomates, cités par les médias.

## ETATS-UNIS-CORÉE DU NORD-SANCTIONS-CORÉE DU SUD

## Washington met en garde Pyongyang contre de nouvelles sanctions après le tir d'essai d'un missile balistique

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry, en visite en Corée du Sud, a mis en garde lundi la Corée du Nord contre de nouvelles sanctions après le tir d'essai récent d'un missile balistique.

«Il est important pour nous d'augmenter les pressions internationales sur la Corée du Nord pour qu'elle change de comportement», a déclaré M. Kerry, à Séoul lors d'une conférence de presse avec son homologue sud-coréen Yun Byung-Se, citant l'éventualité de nouvelles «sanctions ou d'autres moyens».

Il a indiqué que le tir d'essai récent par la Corée du Nord d'un missile balistique depuis un sous-marin (MSBS) prouvait que Pyongyang continuait de «développer des armes nucléaires et des missiles balistiques» et qu'elle continue «de rompre ses promesses

et de proférer des menaces». La Corée du Nord est déjà sous le coup de toute une palette de sanctions après une série d'essais nucléaires et de tests de missiles balistiques. A Séoul, le secrétaire d'Etat américain a rencontré la présidente sud-coréenne Park Geun-hye pour discuter de l'alliance bilatérale.

M. Kerry est arrivé à Séoul dimanche après-midi après une étape en Chine. Sa visite intervient dans un contexte marqué par l'escalade des tensions dans la péninsule.

M. Kerry a également rencontré son homologue sud-coréen Yun Byung-se pour discuter de la Corée du Nord et des préparatifs pour la prochaine visite de travail de la présidente Park Geun-hye à Washington prévue pour la mi-juin.

## SYRIE

## Au moins cinq morts dans des tirs de roquettes de Daech sur Palmyre

Au moins cinq personnes, dont deux enfants, ont été tuées lorsque l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) a tiré des roquettes sur la ville antique de Palmyre (Tadmor), rapporte lundi l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Parallèlement, les violents combats se poursuivaient lundi matin d'après l'ONG entre les troupes gouvernementales et les

éléments de Daech aux périphéries de cette ville vieille de plus de 2.000 ans située dans le désert syrien, limitrophe de la frontière irakienne. «Au moins cinq civils, dont deux enfants, ont péri dimanche soir lorsque l'EI a tiré des roquettes sur plusieurs quartiers de la ville de Tadmor», a indiqué l'OSDH.

«C'est la première fois que l'EI tire avec autant d'intensité sur la ville», a indiqué

Rami Abdel Rahmene, directeur de cette ONG qui dispose d'un large réseau de sources civiles, médicales et militaires à travers la Syrie. Les éléments de l'organisation armée, qui ont lancé leur offensive le 13 mai, se trouvent tout autour de la ville. Depuis samedi, ils sont à un km du célèbre site connu pour ses colonnades torsadées romaines et ses tours funéraires, et situé dans le sud-ouest de la ville. Samedi, ils

avaient réussi à s'emparer de la majeure partie du nord de Palmyre avant d'être repoussés à la périphérie moins de 24 heures plus tard par l'armée. Le site de Palmyre, l'un des plus importants foyers culturels du monde antique, est inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco, qui a tiré la sonnette d'alarme avec l'Unesco.

APS

## CONFLIT UKRAINIEN

## Prague favorable au maintien des sanctions décrétées par l'UE contre la Russie

La République tchèque est favorable au maintien des sanctions décrétées par l'Union européenne contre la Russie tant que Moscou ne décide pas de mettre un terme à son implication dans le conflit en Ukraine, a déclaré le ministre tchèque des affaires étrangères, M. Lubomir Zaoralek.

Dans une déclaration au site internet d'information russe «Gazeta.ru», M. Zaoralek a noté qu'«il est aujourd'hui évident que la Russie continue de fournir des armes lourdes à ses partisans dans la région du Donbass», ajoutant que des milliers de soldats russes sont stationnés, non seulement à la frontière, mais également sur le territoire même de l'Ukraine.

Selon la presse tchèque, les propos du chef de la diplomatie contrastent avec ceux prononcés, le 9 mai dernier à Moscou, par le chef de l'Etat tchèque M. Milos Zeman, qui affirmait que le conflit ukrainien était désormais sporadique et qu'il serait sans doute possible de revenir sur les sanctions avant la fin de l'année si la Russie respecte l'accord de paix signé le 12 février dernier à Minsk.

Une nouvelle trêve a été conclue en février à Minsk grâce à la médiation franco-allemande, en présence du président russe Vladimir Poutine.

Kiev et les Occidentaux accusent Moscou de soutenir la rébellion proroumaine dans l'Est et d'y avoir déployé des troupes régulières. La Russie a cependant toujours catégoriquement démenti toute livraison d'armes ou envoi de combattants chez son voisin. Elle reconnaît toutefois la présence dans le Donbass de «volontaires» russes partis de leur propre initiative combattre aux côtés des rebelles.

Des médias russes avaient exigé dès août la vérité sur la présence présumée de troupes russes en Ukraine, après avoir fait état de l'inhumation en Russie de soldats décédés dans des circonstances floues.

L'armée ukrainienne combat depuis plus d'un an les séparatistes prorusses dans l'Est du pays, un conflit qui a fait plus de 6.200 morts.

## IRAK

## Washington ne confirme pas la prise de Ramadi par Daech

La situation à Ramadi, que les éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) affirment contrôler totalement depuis dimanche, reste «mouvante et disputée», a indiqué dimanche le Pentagone.

«Nous continuons à surveiller les rapports selon lesquels des combats nourris ont lieu et la situation reste mouvante et disputée. Il est trop tôt pour faire des déclarations définitives à propos de la situation sur le terrain en ce moment», a déclaré dans un communiqué à l'AFP la porte-parole du ministère américain de la Défense Maureen Schumann.

Auparavant, le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a ordonné à ses troupes de «tenir leurs positions» face aux éléments du groupe autoproclamé

«Etat islamique» (EI/Daech) qui ont pris le contrôle de Ramadi, à une centaine de km à l'ouest de Bagdad.

M. Abadi a ordonné aux soldats et policiers, à leurs alliés des tribus et aux forces d'élite de «tenir leurs positions» et ne pas permettre à Daech de prendre d'autres secteurs», a rapporté Saad al-Hadithi, le porte-parole du chef de gouvernement. «Un appui aérien continu aidera les troupes au sol à tenir leurs positions, en attendant l'arrivée d'autres forces en renfort et de combattants des Unités de mobilisation populaire», a ajouté le Premier ministre, en faisant référence à des groupes paramilitaires composés essentiellement de militaires chiites.

Les ordres d'Haider al-Abadi interviennent après que l'EI a revendiqué dimanche sa victoire sur les forces gouvernementales à Ramadi, chef-lieu de la province d'Al-Anbar.

## POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE

# Attentisme et manque d'anticipation

La France a fait preuve d'attentisme et d'«un manque d'anticipation» dans sa politique à l'endroit de l'Afrique, notamment dans la gestion des crises qui surviennent sur le continent, en privilégiant une action militaire plutôt qu'une réponse politique, selon un projet de rapport dont l'APS a obtenu une copie.

La politique africaine de la France «réagit plus qu'elle n'anticipe», a estimé le projet de rapport, rédigé par Philippe Baumel, issu du Parti socialiste, qualifiant de «paradoxe» la politique africaine de la France, qui a montré une «incapacité» dans l'anticipation des crises qui surviennent en Afrique francophone.

«Cela semble une surprenante faiblesse compte tenu de sa connaissance (la France) particulièrement fine des réalités de terrain», lit-on dans le document de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il souligne notamment que «les crises qui ont surgi étaient écrasées, des signes avant-coureurs les avaient les unes et les autres annoncées».

**Des crises mal négociées**

Le document de plus de 200 pages, met particulièrement en lumière l'échec de la gestion française des conflits dans certains pays africains. Il cite notamment, la crise au Mali, et qui «n'est que la énième récurrence d'épisodes antérieurs que la communauté internationale avait tenté tant bien que mal de résoudre».

«Les éléments de la crise qui décompose en ce moment la République centrafricaine sont également installés depuis longtemps, et il en a été de même en Côte d'Ivoire, comme auparavant sur de précédents théâtres de crise», explique le même texte, prévenant qu'«il en sera peut-être de même demain ailleurs.» Dans ce contexte, le rapport rappelle qu'un bon nombre d'analystes et d'observateurs ont depuis longtemps étudié les effets directs du non-développement de régions entières sur la montée de l'insécurité, l'aggravation des tensions traditionnelles du fait de la modification de certains facteurs, qui «auraient dû alerter les décideurs et les inviter à réviser des politiques inefficaces».

Il a déploré que «leurs travaux sont restés à peu près les lettres mortes», estimant qu'«il en résulte un certain sentiment d'inutilité à voir leurs connaissances non utilisées,



quand bien même la finalité de leurs travaux, financés sur fonds publics, n'est le plus souvent pas immédiatement opérationnelle.»

**L'action politique éclipsée par une surreprésentation militaire**

Ce manque d'anticipation s'est illustré notamment par une faible action politique, trop souvent éclipsée par une présence militaire qui a pris le dessus sur l'engagement politique.

Ainsi, le rapport évoque l'étonnement de certains observateurs qui se demandent «si le ministère français de la Défense n'a pas pris une trop grande place dans la politique africaine».

Selon les analyses de *Jeune Afrique*, citées dans le rapport, «pour beaucoup de chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest,

le ministre de la Défense est devenu l'interlocuteur français numéro 1, d'autant plus aisement que la sécurité est la priorité de la sous-région.»

De fait, comme le soulignent entre autres observateurs attentifs, il y aurait aujourd'hui une surreprésentation des militaires dans la prise de décision sur les questions africaines, qui ont pris «une place laissée vacante par les diplomates du Quai d'Orsay ou même de l'Elysée.»

L'état-major particulier du président de la République occupe aussi un espace «sans cesse» croissant et beaucoup de décisions sont prises par des acteurs hors la sphère diplomatique, ajoute le texte.

Le rapport a expliqué cette surreprésentation par «l'évolution de la sociologie interne au Quai, et au fait que les compétences traditionnelles que le ministère avait sur l'Afrique francophone ont peu à peu été remplacées par d'autres, tenues par des diplomates qui n'ont pas la même fibre.»

Les interventions militaires successives n'apportent pas par elles-mêmes d'apaisement durable, encore moins de paix définitive. Ensuite, sur la longue durée, les pressions internationales pour arracher les accords de paix ont accouché de solutions fragiles. Sans l'adhésion de la «base», qu'elle soit partisane, ethnique, religieuse ou autre, les accords obtenus par la communauté internationale avec des acteurs réticents à la signer ou les respecter, risquent fortement d'achopper au moment de leur ratification, alerte le document.

«Cette situation n'est pas soutenable durablement, tant en termes politiques que militaires, tant en termes budgétaires que d'image de notre pays, même si la France est la seule à pouvoir agir sur le continent comme elle le fait. Elle l'est d'autant moins aussi, que malgré tous les efforts, par exemple concernant la reconstruction de la République centrafricaine où tout reste à faire, les résultats ne sont pas au rendez-vous», reconnaît le projet de rapport.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA D'EL-OUED

Matricule fiscale : 09983019000716 / N.I.S : 0002.3901.60095.44

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 1c 49 alinéa 2 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya d'El-Oued informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre restreint N° 03/2015 concernant la réalisation de projet cité dans le tableau ci-dessous que l'attribution provisoire du marché après le jugement est comme suit :

| projet  | Entreprise                                       | Montant (ITC)    | notes | Délais    | Matricule fiscale | Critère de choix     |
|---|--|------------------|-------|-----------|-------------------|----------------------|
| réalisation des voiries urbaines la zone d'activité d'El-Oued I commune d'El-Oued lot n° 02 réalisation des voiries | EURL RACHI P/N TRAVAUX PUBLICS (BHN) AMOR RACHID | 76.879.998,00 DA | 81.05 | 210 JOURS | 001039019000847   | Moins disant C.C.CII |

et Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics tout soumissionnaire conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de la wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis dans les journaux nationaux ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public en plus est conformément à l'article 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics les autres soumissionnaires intéressés pour voir leurs résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher auprès des services de la DUAC au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA  
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES  
RUE DES ÉCOLES - GHARDAIA -  
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 099047019000822

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction des services agricoles de la wilaya de GHARDAIA, après jugement des offres, publie l'attribution provisoire du marché portant réalisation de deux forages pour l'irrigation au niveau des périmètres des fermes écoles :

-Un forage de 500 ml périmètre ferme école Zaoui El Houda oua diaa @uarighou commune de Ghardaia  
-Un forage de 350 ml périmètre ferme école Fondation Ami Said Oued Djafou commune d'El-Menéa.

et cela suite à l'avis d'appel d'offre national restreint N° 03/2015, publié sur les quotidiens SADA Echarak du 08/02/2015 et DK NEWS du 08/02/2015.

Les résultats se présentent comme suit :

| N° du Forage | ENTREPRISE et Numéro d'identification fiscal | Note technique obtenue Sur 60 pts | Montants (D.A) | Délais de réalisation | Observation  |
|--------------|--|-----------------------------------|----------------|-----------------------|--------------|
| 01           | SARL SHAOLIN Nif: 000531010820706            | 59                                | 36.836.280,00  | 06 Mois               | Moins disent |
| 02           | SARL SHAOLIN Nif: 000531010820706            | 59                                | 25.772.760,00  | 05 Mois               | Moins disent |

## N.B

- Les autres soumissionnaires intéressés son invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet Avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières .

- Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours au près du comité des marchés de la wilaya de GHARDAIA dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens SADA Echarak ou DK NEWS ou le BOMOP . Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI  
DAIRA IN-AMENAS  
COMMUNE DE DEBDEB  
Numéro d'identification fiscale : 098433035066324

# AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 14/2015

Il est porté à connaissance des soumissionnaires; ayant répondu l'avis d'appel d'offres national restreint N°14/2015 paru dans les journaux: ((المشوار السياسي)) le 28/03/2015 et ((DK NEWS)) le 30/03/2015 et «BOMOP» POUR: RENOUVEMENT DU RESEAU PRANCEPALE D'EAU D'ASSINNISMENT A LA ZONE URBAINE COMMUNE DE DEBDEB , l'avis d'appel d'offres est déclaré infructueux.  
Et ce en application du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010; portant réglementation des marchés publics modifié et complété

DK NEWS

Anep : 325 213 du 19/05/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels  
Wilaya de Chlef  
Direction de la Formation Professionnelle  
N° Client : 004752 - 008639  
N.I.F : 09.91.0201.504.00.51

# AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 49 du Décret Présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, suite à l'évaluation technique et financière de la part de la commission de jugement et d'évaluation des plis, la Direction de la Formation Professionnelle de Chlef lance un avis d'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offre restreint n° 010/2015 du 05/04/2015 dans les journaux nationaux: Al Wassat + DK News, concernant la réalisation d'un Institut National Spécialisé en Formation Professionnelle (300 P.F/120 lits) à Tébessa - Chlef, pour le lot indiqué au tableau ci-dessous :

| Désignation du lot                | Soumissionnaire   | Montant de la soumission | Montant après correction | Délai   | Note obtenue | N.I.F           | Obs.     |
|-----------------------------------|-------------------|--------------------------|--------------------------|---------|--------------|-----------------|----------|
| Lot 04:<br>Assainissement + A.E.P | DAHMANE Abdekader | 10.528.163,00 DA         | 9.759.917,70 DA          | 03 mois | 69 pts       | 195902310016150 | Meilleur |

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis, dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offre et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

DK NEWS

Anep : 325 226 du 19/05/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT  
ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE  
LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BOUMERDES  
NIF : 002 3501 50091 56

# AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 04 / SAM/DUAC /2015

La Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Boumerdes, Lance un Avis d'Appel d'Offre National restreint pour LA REALISATION DES TRAVAUX DE VRD DU SITE : BOURABI Commune de DELLYS.

Les entreprises qualifiées à la catégorie deux (II) et plus dans l'un des secteurs : Bâtiment, hydraulique ou travaux publics (Activité principal ou secondaire), intéressées peuvent retirer le cahier des charges au niveau du service de l'administration et des moyens -1 er étage- bureau n°26- Direction de l'Urbanisme, de l'architecture, et de la Construction - cité FRANTZ FANON -800 LOGTS-wilaya de Boumerdes.

Les dossiers de soumission comprendront une offre technique et une offre financière à savoir :

a)- L'offre technique comprendra :

- La déclaration à soucrire selon le modèle renseignée, datée et signée et paraphée par le soumissionnaire.
- Une copie du certificat de qualification et classification Professionnelle catégorie deux (II) et plus dans l'un des secteurs : bâtiment, hydraulique et travaux publics (Activité Principale ou secondaire) en cours de validité.
- Une copie de l'extrait du registre de commerce
- Une Copie de la carte du numéro d'identification fiscale (NIF).
- Les références bancaires (rélevé d'identité bancale)
- Copie de la carte du numéro d'identification statistique (NIS)
- Les bilans financiers visés par les services des impôts et leurs annexes indiquant les Différents chiffres d'affaires des trois dernières années (2012, 2013 et 2014) ou une attestation de chiffre d'affaire délivrée par les services des impôts
- Copies des mises à jour des attestations d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS) et CACOBATPH en cours de validité.
- Extrait de rôle apuré ou échéancier
- Copie originale de l'extrait du casier judiciaire du signataire de l'offre en cours de validité.
- Liste des moyens humains propres à l'entreprise et matériels à mettre dans le cadre du Présent Projet accompagnée des pièces justificatives (Factures, cartes grises, contrat de location notarié+ diplôme, attestation d'affiliation à la CNAS pour l'effectif d'encadrement ou la liste nominative de l'effectif visé par CNAS.
- Attestations de bonne exécution valorisée, datée, signée et délivrées par les maîtres d'ouvrages.
- Le statut de l'entreprise en cas de personne morale.
- Copie légalisée des ou de la délégation du ou des pouvoirs de signature le cas échéant.
- Planning d'exécution.
- La déclaration de probité selon modèle renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales délivrée par l'antenne locale du CNRC année 2013.
- Instruction aux soumissionnaires (paraphée et signée) par le soumissionnaire
- CPS et CPC (paraphés et signée) par le soumissionnaire.

b) - L'offre financière dument renseignée et signée comprendra :

- La lettre de soumission selon le modèle renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.

Les deux (2) offres susmentionnées doivent être contenues dans deux (2) enveloppes distinctes fermées et cachetées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme adressée à Monsieur le Directeur de l'Urbanisme, de l'architecture, de la Construction de la Wilaya de Boumerdes - Adresse - cité Frantz fanon (800 logts) wilaya de BOUMERDES -portant la mention :

Soumission à ne pas ouvrir  
Avis d'appel d'offre national restreint N° 04/ SAM /DUAC /2015  
PROJET : LA REALISATION DES TRAVAUX DE VRD DU SITE : BOURABI Commune de DELLYS

Les soumissionnaires présenteront un exemplaire de l'offre.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le dépôt des offres sera fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h00 à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le Jour d'ouverture des plis aura lieu le 21<sup>ème</sup> jour à compter de la 1<sup>ère</sup> publication de l'avis d'appel d'offre au BOMOP ou aux quotidiens nationaux à 10 h30 au niveau du Siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de Boumerdes.

Si le jour d'ouverture des plis techniques et financiers coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance d'ouverture des plis aura lieu en présence des soumissionnaires.

La durée de validité des offres est fixée à trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 325 600 du 19/05/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:25 Culture Infos : TFou  
08:25 Autre : Météo  
08:30 Culture Infos : Télleshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 : Au nom de la vérité  
09:55 : Au nom de la vérité  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
13:00 Autre : Journal  
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve  
13:50 Autre : Météo  
13:55 : Les feux de l'amour  
15:10 : L'impensable vérité  
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît  
18:00 Autre : Bienvenue au camping  
19:00 Autre : Money Drop  
19:55 Autre : Météo  
20:00 Autre : Journal  
20:30 Culture Infos : My Million  
20:35 Autre : Météo  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Autre : C'est Canteloup  
20:55 Série TV : Forever  
21:45 Série TV : Forever  
22:40 Série TV : Forever  
23:30 Autre : Tirage de l'Euro Millions  
23:35 Série TV : Blacklist

**2**

06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
09:10 : Des jours et des vies  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
10:00 Culture Infos : C'est au programme  
10:55 Autre : Météo outremer  
11:00 Autre : Motus  
11:35 Autre : Les Z'amours  
12:05 : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Autre : Météo 2  
13:00 Autre : Journal  
13:50 Autre : Météo 2  
13:52 Culture Infos : Consomag  
13:55 Culture Infos : Expression directe  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !  
16:45 Culture Infos : Comment ça va bien !  
17:20 Autre : Mon food truck à la clé  
18:15 Autre : Joker  
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:55 Autre : Météo 2  
20:00 Autre : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:46 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:48 Culture Infos : L'Eurovision, l'instant  
20:50 Autre : Météo 2  
20:55 Culture Infos : Secrets d'histoire  
22:45 : Ils étaient la 2e DB  
23:40 : La guerre des sous-marins

**3**

06:00 Autre : EuroNews  
06:45 Culture Infos : Ludo  
06:46 : Le petit dinosaure  
07:08 : Le petit dinosaure  
07:34 : Marsupilami  
08:02 : Les lapins crétins : invasion  
08:08 : Les lapins crétins : invasion  
08:14 : Les lapins crétins : invasion  
08:25 : Les lapins crétins : invasion  
08:32 : Les lapins crétins : invasion  
08:38 : Les lapins crétins : invasion  
08:45 : Peanuts  
08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)  
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e

partie)

10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Autre : Questions au gouvernement  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale  
19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
19:58 Autre : Météo  
20:00 Culture Infos : Tout le sport  
20:15 Autre : Météo régionale  
20:20 : Plus belle la vie  
20:50 : Plus belle la vie  
22:30 Autre : Météo  
22:32 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots  
22:35 Autre : Grand Soir 3  
23:15 Culture Infos : Le divan de Marc-Olivier Fogiel

**CANAL+**

06:20 Autre : La semaine des Guignols  
06:50 Autre : Zapping  
06:55 Autre : Le Before du grand journal  
07:21 Autre : La météo  
07:23 Autre : Le petit journal  
07:50 Autre : Les Guignols de l'info  
08:02 Autre : La météo  
08:03 : Zapsport  
08:05 : TV Burning Love  
08:30 : Last Days in Vietnam  
10:10 Autre : L'intégrale du zapping  
10:46 Série TV : Les tutos  
10:48 Cinéma : Tammy  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:46 Culture Infos : Suivez la guide à Cannes  
12:49 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:05 Série TV : True Detective  
15:00 Série TV : True Detective  
15:55 Cinéma : Nevermind  
16:00 Autre : Zapping de la semaine  
16:20 Cinéma : World War Z  
18:10 Autre : Le Before du grand journal  
18:45 Autre : Le JT  
19:04 Culture Infos : Suivez la guide à Cannes  
19:05 Autre : Le grand journal de Cannes  
20:05 Autre : Le grand journal de Cannes, la suite  
20:25 Autre : Le petit journal  
21:00 Cinéma : Deux jours, une nuit  
22:34 Culture Infos : Plateau cinéma documentaire  
22:35 Cinéma : Caricaturistes : fantassins de la démocratie

**M**

06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Météo  
07:05 : Les blagues de Toto  
07:20 : La maison de Mickey  
07:40 : Princesse Sofia  
08:05 : Sammy & Co  
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:45 Autre : Météo  
08:50 Culture Infos : M6 boutique  
10:00 Série TV : 902010  
10:50 Série TV : Devious Maids  
11:45 Série TV : Devious Maids  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Autre : Météo  
13:45 : Pour quelques kilos de trop  
15:45 : Katya : victime de la mode  
17:40 Autre : Les reines du shopping  
18:50 Série TV : En famille  
19:40 Autre : Météo  
19:45 Autre : Le 19.45  
20:10 Série TV : Scènes de ménages  
20:55 Autre : The Island : seuls au monde  
23:00 Autre : The Island, les secrets de l'île

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

**Forever****Résumé**

Un aristocrate britannique a été tué à Central Park, peu de temps avant son mariage avec la fille d'un riche industriel. Sur les lieux du crime Henry ne tarde pas à découvrir que le préteudu lord britannique était en réalité un imposteur. Mais qui peut l'avoir éliminé ? Et pour quelle raison ? Ce mystère confronte Henry et Jo aux classes laborieuses comme aux étages les plus huppés des gratte-ciel new-yorkais et ramène Henry en 1957, lorsqu'il avait été contraint de déménager une nouvelle fois pour cacher son secret. Parallèlement Abe décide de se rendre à l'enterrement de Lyle Ames, un de ses amis d'enfance, dans l'espoir de renouer avec la veuve du défunt, Fauve Mahoney. Henry est scandalisé, mais il finit par l'accompagner...

**2**

20h45

**Secrets d'histoire****Résumé**

Stéphane Bern propose de s'attarder sur la personnalité du roi Louis XVI, déchu par la Révolution et guillotiné le 21 janvier 1793. C'était un homme cultivé, passionné par les progrès techniques de son temps, mais impuissant face au déficit colossal de son pays. Il soutint activement la naissance des Etats-Unis d'Amérique, la plus grande démocratie du monde. Louis XVI fut le dernier roi à habiter le château de Versailles, où il organisa le premier vol de montgolfière, lança la légendaire expédition de Jean-François de La Pérouse et offrit à son épouse Marie-Antoinette le bel écrin du petit Trianon, que des millions de visiteurs du monde entier continuent d'admirer.

**3**

19h30

**Plus belle la vie****Résumé**

Esteban s'imagine qu'Aziz, un ancien docker, est responsable de la mort de son protégé, Nassim. Décidé à venger le garçon, il entraîne Boher et son épouse en Tunisie pour y jouer les touristes, mais surtout pour se renseigner sur le suspect. Sur place, les deux hommes se heurtent à des imprévus : l'entourage d'Aziz le pense mort depuis sept ans. Yasmina, sa fille, ne croit pas à cette hypothèse et, dans l'espoir de retrouver son père vivant, les pousse à poursuivre leur enquête. Dans le collimateur de la police locale, Boher et Esteban vont devoir jouer serré pour mener à bien leur enquête...

**CANAL+**

20h55

**Deux jours, une nuit****Résumé**

En pleine dépression, Sandra, une mère de famille, entreprend un véritable parcours du combattant : convaincre ses collègues de renoncer à leur prime de 1 000 euros pour qu'elle conserve son emploi.

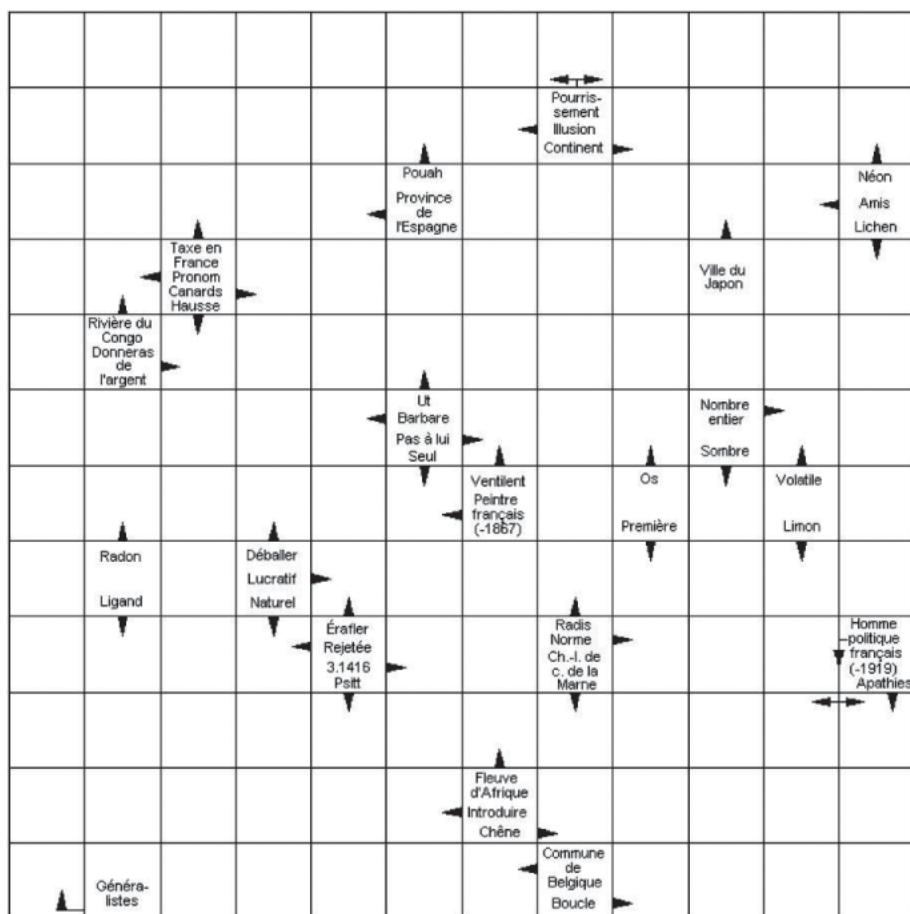
**M**

20h50

**The Island : seuls au monde****Résumé**

Agent immobilier, coiffeur ou ingénieur, treize hommes s'envoient pour une île perdue du Pacifique, à 8 000 kilomètres de la France. Pendant 28 jours, ces individus ordinaires, livrés à eux-mêmes, doivent tenter de survivre par leurs propres moyens en se contentant de ce que l'île peut leur offrir. Ils ne disposent que d'une seule tenue, celle qu'ils portent à leur arrivée, et d'un équipement de survie réduit : trois couteaux, trois machettes et une trousse de premiers secours. Seuls témoins de cette expérience inédite, il leur revient de filmer le quotidien sur ce territoire sauvage et isolé. Que deviendront-ils loin du monde moderne ?

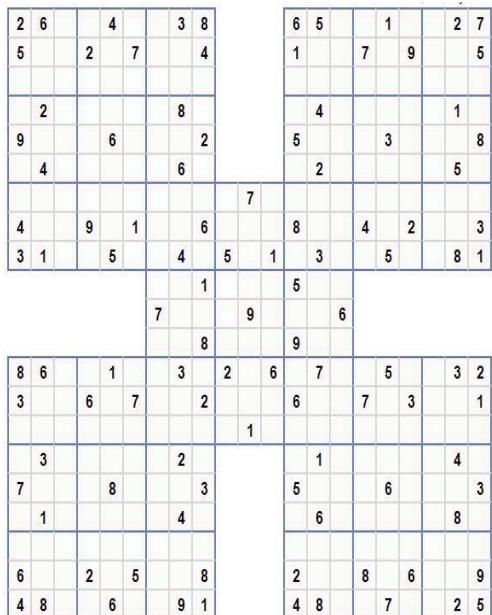
## Mots fléchés n°954



## Samouraï-Sudoku n°954

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



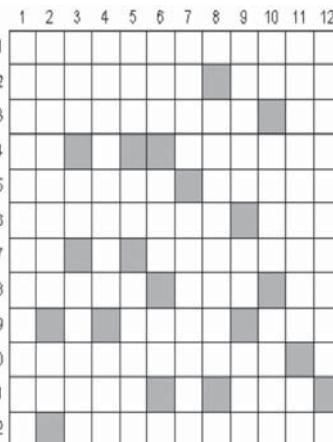
## Mots croisés n°954

## ► Horizontalement:

- 1.Ch.-i. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américum
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordeante - Souffles
- 6.FI. de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-i. de c. de la Haute-Garonne - Approbation-Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Controleur
- 11.Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
- 12.Basques

## ► Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbes des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux - Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - gane
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'envie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe



## 7 erreurs



## Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance.

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien.

Proverbe français

## C'est arrivé un 18 Mai

1051 : Mariage d'Henri I<sup>er</sup>, roi de France et d'Anne de Kiev, fille de Iaroslav le Sage, grand-prince de Kiev.

1322 : Le mariage du roi de France Charles IV le Bel et de Blanche de Bourgogne, compromis dans l'affaire de la tour de Nesle en 1314, est annulé par le pape Jean XXII.

1359 : Jean de Gant épouse Blanche, héritière de Lancastre, à Reading, et devient duc de Lancastre par son mariage.

1521 : Prise de Pampelune par les troupes françaises.

1536 : Exécution d'Anne de Boleyn.

1643 : Bataille de Rocroi, victoire française sur les Espagnols.

1802 : Création de l'ordre de la Légion d'honneur en France.

1974 : Election de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République française.

2007 : Echec du référendum sur la destitution du président roumain Traian Băsescu.

## Célébrations :

► France : Fête de la Bretagne, célébrée le jour de la Saint-Yves.

► Grèce et Chypre : Génocide grec pontique (génocide non reconnu par l'ONU).

► Turquie et Chypre du Nord : Fête de la commémoration d'Atatürk, de la Jeunesse et du Sport.

► Viêt Nam : Anniversaire de la naissance de Hô Chi Minh.

## HANDBALL/ COUPE D'ALGÉRIE MESSIEURS Les demi finales le mardi 26 mai (FAHB)

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de handball messieurs se dérouleront le mardi 26 mai à 16h00, a indiqué lundi la fédération algérienne de Handball (FAHB).

**Bordj Bou Aréridj (Salle OPOW):**  
CRB Baraki - C Chelghoum Laid

**Aïn Taya :**  
CR Bordj Bou Arréridj - HBC El Biar.

## Le renouvellement du Comité olympique centrafricain reporté

L'élection du nouveau bureau exécutif du Comité national olympique et sportif centrafricain (CNOCSA) prévue dimanche à Bangui, a été reportée d'une semaine, un candidat ayant contesté son éligibilité prononcée par le Tribunal arbitral du sport (TAS) en Centrafrique, rapportent lundi des médias locaux. L'Assemblée générale élective avait retenu, en premier lieu, la candidature d'Yvon Kamach, qui était en concurrence avec Gilles Gilbert Grezenguet, après le retrait de dernière minute du président sortant du CNOCSA, Jacob Gbété (78 ans) qui a décidé de ne pas briguer un autre mandat, lui qui occupe ce poste depuis 1978. Néanmoins, le TAS local a pris la décision d'invalider la candidature de Kamach, justifiant sa décision par le fait qu'il ne pouvait être juge et partie. Son adversaire Gilles Gilbert Grezenguet est donc resté seul en lice pour briguer la présidence du CNOCSA. M. Kamach, qui n'entendait pas se laisser faire, a alors «mobilisé des groupes de jeunes pour tenter un passage en force», selon la presse. Arborant des tee-shirts à son effigie, ces derniers ont créé un tel désordre que le collège électoral composé par les présidents et secrétaires généraux des fédérations sportives centrafricaines n'a pas pu procéder à l'élection des nouveaux membres du CNOCSA, soulignent les médias, présents sur les lieux, ajoutant qu'il a fallu l'intervention des forces de sécurité pour ramener l'ordre.



## HANDISPORT/COUPES D'ALGÉRIE Plusieurs finales en fin de semaine à Chéraga

La direction de l'organisation sportive (DOS) de la fédération algérienne handisport (FAH) organise vendredi et samedi à la salle OMS de Chéraga (Alger), les finales des coupes d'Algérie des sports collectifs, saison 2014-2015, indique lundi l'instance fédérale.

Les finales concernent les disciplines de goal-ball (hommes), handisbasket (hommes et dames), football visuels et football inadapté (hommes), alors que les finales de la coupe d'Algérie de judo aura lieu vendredi à la salle OMS de Khemis El Khechma. «Le gros des éliminatoires et finales aura lieu à salle omnisports de Chéraga qui offre de bonnes commodités pour l'organisation de telles manifestations sportives», a indiqué le DOS, Aït Said Mansour, ajoutant que les meilleures conditions seront réunis pour la réussite des deux journées qui clôtureront la saison sportive de presque toutes les disciplines collectives.

La journée de vendredi sera donc consacrée aux demi-finales du football visuels (le matin), alors que l'après midi (15h00) sera réservé à la finale. Le tirage au sort des demi-finales se fera le jour même du coup d'envoi et réunira les clubs de Souhoub Laghouat et Allia Laghouat, Tizi Ouzou et Oued Sli.

La finale du football inadapté aura



lieu vendredi à 16h00 et opposera Nadja Biskra à El Manar Bab Ezzouar, alors que la journée sera clôturée par la finale de la discipline de goal-ball (hommes) qui mettra aux prises le champion d'Algérie en titre, Iness Alger contre à l'olympic de Batna. Dans la même journée seront disputées, à Khemis El Khechma, les finales de la coupe d'Algérie de judo (hommes et dames). Douze clubs, avec un effectif de six athlètes au maximum, sont inscrits pour la compétition qui concerne dix catégories de poids. La

journée de samedi (23 mai) sera entamée à 14h00, par la finale du volley-assis (hommes). Une rencontre qui opposera l'équipe oranaise «Mohamed Boudiaf» (détentrice de tous les titres depuis des années dont le champion de la saison en cours 2014-15, au club de Rajaa de Batna. En Handibasket (hommes), la finale, prévue à 18h00, réunira les éternels rivaux, Nour M'Sila (détenteur du titre de championnat) à l'IR Boufarik, considéré comme des meilleurs clubs algériens depuis quelques années déjà. Chez les dames, huit clubs prendront part, vendredi matin, aux quarts de finale de la coupe handisbasket, qui désigneront les demi-finalistes, puis les finalistes dans la même journée, tandis que la finale (dames) aura lieu samedi à partir de 16h00.

Il est à rappeler que, plusieurs disciplines ont bouclé leur championnat et ont désigné les champions de la saison 2014-2015, à l'image du club de Moulaya Mascara (champion d'Algérie en football inadapté), Dahrha Mostaganem (championne en goal-ball dames), Ouargla (championne en handisbasket dames) et Ansar Sétif, champion d'Algérie en tennis de table. Le play-off (finale) du championnat d'Algérie de football visuels aura lieu le 30 mai 2015 à Laghouat.

## BISKRA

### La 3<sup>e</sup> phase qualificative au challenge national du sport adapté aux métiers des agents de la Protection civile

La Protection civile poursuit son programme d'action relatif aux activités sportives en organisant les 19 et 20 mai à Biskra la troisième phase qualificative des wilayas du Sud pour la 4<sup>e</sup> édition du challenge national du sport adapté aux métiers des agents de la Protection civile.

«Dans le cadre de l'application du programme d'action relatif aux activités sportives pour l'année 2015 et du développement du sport et l'éducation physique au sein du corps de la Protection civile, la Direction générale de la Protection civile organise la troisième phase qualificative de la quatrième édition du challenge national du sport adapté aux métiers des agents de la Protection civile», indique lundi un communiqué de cette institution.

Cette troisième phase qualificative «vient après les deux premières phases des wilayas du Centre et de l'Ouest du pays qui se sont déroulées

respectivement les 16 et 17 avril à Djelfa et les 5 et 6 mai à Tiaret», rappelle la même source.

Les lauréats de ces épreuves régionales animeront la finale prévue au mois de juin dans la wilaya de Tipasa, note la même source, précisant que «700 agents et gradés, masculins et féminins, représentant les différentes unités d'intervention et structures de la Direction générale de la Protection civile, participent à ce challenge».

Ce challenge national est «une partie intégrante de la préparation de base de l'agent à ses différentes missions de secours et de sauvetage, ainsi que le prolongement des efforts consentis pour le développement du sport au sein de l'institution».

Ce challenge permettra aussi de «sélectionner les éléments qui représenteront la Protection civile aux compétitions internationales», ajoute la même source.

APS



## Sudoku N°955

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 6 | 9 | 1 | 7 | 8 | 2 | 6 | 3 |
| 1 | 7 | 6 | 2 | 4 | 3 | 5 | 9 | 8 |
| 8 | 2 | 3 | 6 | 9 | 5 | 1 | 7 | 4 |
| 3 | 4 | 1 | 5 | 2 | 7 | 6 | 8 | 9 |
| 7 | 8 | 5 | 6 | 1 | 4 | 3 | 2 | 6 |
| 6 | 9 | 2 | 8 | 3 | 4 | 7 | 5 | 1 |
| 2 | 3 | 7 | 4 | 8 | 6 | 9 | 1 | 5 |
| 9 | 1 | 8 | 7 | 5 | 2 | 3 | 4 | 6 |
| 5 | 6 | 4 | 3 | 1 | 9 | 8 | 2 | 7 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 3 | 9 | 6 | 5 | 7 | 8 | 1 | 2 |
| 6 | 1 | 5 | 8 | 4 | 2 | 9 | 3 | 7 |
| 8 | 7 | 2 | 3 | 1 | 9 | 6 | 4 | 5 |
| 7 | 4 | 3 | 2 | 9 | 5 | 1 | 6 | 8 |
| 5 | 6 | 1 | 7 | 8 | 4 | 2 | 9 | 3 |
| 9 | 2 | 8 | 1 | 3 | 6 | 7 | 5 | 4 |
| 3 | 8 | 6 | 5 | 2 | 1 | 4 | 7 | 9 |
| 2 | 9 | 7 | 4 | 6 | 3 | 5 | 8 | 1 |
| 1 | 5 | 4 | 9 | 7 | 8 | 3 | 2 | 6 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 3 | 8 | 6 | 7 | 1 | 9 | 4 | 5 |
| 7 | 5 | 4 | 3 | 9 | 8 | 6 | 1 | 2 |
| 6 | 9 | 1 | 5 | 2 | 4 | 7 | 3 | 8 |
| 3 | 2 | 8 | 5 | 6 | 7 | 4 | 9 | 1 |
| 4 | 7 | 6 | 1 | 3 | 9 | 8 | 5 | 2 |
| 5 | 8 | 9 | 7 | 4 | 2 | 6 | 3 | 1 |
| 9 | 1 | 6 | 3 | 8 | 5 | 7 | 2 | 4 |
| 8 | 5 | 2 | 7 | 9 | 6 | 4 | 1 | 3 |
| 7 | 4 | 5 | 2 | 1 | 6 | 9 | 3 | 8 |

## S o l u t i o n

### Mots Croisés N°955

EMANCIPATION  
CASERNEALnU  
REPUnORNIERE  
ARRETnSALSES  
BLENEAUlnFn  
OnSGANARELLE  
USnAMnDUCnES  
IMAMnFEnROCS  
LnEMMERDANTE  
LIREnTnAYnEn  
EVEnRANCEUR  
RESTASnENTRE

### Mots Fléchés N°955

HORTICULTURE  
■PERIR■AINES  
GEAI■ONC■EN■  
ARCEAU■ESTOC  
LET■BLATTE■R  
VRILLER■ELFE  
A■OUIREZ■LEV  
NONNE■TELE■A  
IN■CROIRE■ER  
SETH■LEOPOLD  
EGRENER■R■BE  
RAIRE■ELEVES

## JEUNESSE ET SPORT

## Khomri : «La communication, l'entraide et la coopération sont indispensables pour le développement»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdelkader Khomri, a considéré lundi à Alger que «la communication, l'entraide et la coopération» entre les différents secteurs constituent «la règle de base» pour la concrétisation des différents projets tracés par l'Etat dans sa quête de développer le sport et favoriser l'essor de la jeunesse.

«Je ne vais pas transformer le MJS (ndlr, le ministère) en ring de boxe pour me chamailler avec d'autres personnes. Bien au contraire, j'espère faire de cette structure un melting-pot, où l'avis des différents acteurs, qu'ils soient sportifs, techniciens ou conseillers sera pris en compte» a indiqué le ministre au forum de la radio nationale. Khomri a considéré, en



effet, que «un haut responsable, quelle que soit sa compétence ou son expérience ne peut décider seul, car cette façon d'agir le mènera, à coup sûr, vers l'échec».

Le ministre a insisté sur la nécessité de communiquer et de coopérer entre les différents secteurs car «leur but est commun», faisant qu'ils gageraient à unir

leurs efforts.

«Notre quête de développement est globale, car elle s'étant à d'autres secteurs, comme l'agriculture et le tourisme. Plus que réussir une simple croissance, on espère créer la richesse, pour faire face à l'après pétrole» a ajouté Khomri devant les journalistes.

Le ministre a qualifié, en effet, le développement de

certains secteurs comme l'agriculture et le tourisme de «pas importants» et de «combats décisifs» que l'Algérie doit absolument remporter. «Dans cette quête, la jeunesse algérienne joue un rôle prépondérant, car elle représente la cheville ouvrière et la force motrice sur laquelle nous nous basons» a encore souligné Khomri, rappelant que la jeunesse algérienne s'est toujours positionnée dans la ligne de front, depuis la Guerre de libération nationale à aujourd'hui. Interrogé à propos du jumelage entre le ministère de la jeunesse et celui des sports, qui jusqu'à un passé récent étaient des structures autonomes, Khomri a expliqué que c'est «la conjoncture actuelle qui l'a exigé» pour dynamiser un peu plus le secteur et réaliser les objectifs tracés.

## «Il est primordial de relancer le sport scolaire»

Le développement du sport en Algérie, même soutenu par des moyens pédagogiques importants, reste tributaire de la découverte constante de nouveaux jeunes talents, a indiqué lundi à Alger, le ministre de la jeunesse et des sports, estimant que «le sport scolaire» peut en servir de détecteur à travers tout le pays. «Notre pays regorge de jeunes talents, que le sport scolaire peut permettre de détecter à un âge précoce, pour qu'ils soient rapidement pris en charge et en faire ainsi de futurs champions» a expliqué le ministre au Forum de la Radio nationale. Pour que ce projet «aboutisse» et soit vraiment «efficace», Khomri préconise que «le sport scolaire devienne une matière à part entière, comme les maths et la physique» ajoutant qu'elle devra être «enseignée dès le bas âge, avec des examens notés» pour que les jeunes écoliers la prennent vraiment au sérieux. Le ministre a insisté également sur la nécessité d'assurer «un suivi» entre les écoles et les clubs, ou

les académies sportives, pour que «une fois détectés, les jeunes élèves puissent continuer à développer leur talent et devenir des athlètes de haut niveau, au service du sport national».

Ce projet «évoqué depuis 1992» n'a pas été mené à bien sur le terrain, selon Khomri. Ceci devrait donc changer, avec la nouvelle politique.

«Il y aura bientôt de nouvelles discussions avec le ministère de l'Education nationale pour entrevoir les démarches à suivre dans notre quête de développer le sport scolaire, et même avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour relancer le sport universitaire» a-t-il ajouté. Khomri a considéré en effet que «la communication, l'entraide et la coopération» entre les différents secteurs constituent «la règle de base» pour la concrétisation des différents projets tracés par l'Etat dans sa quête de développer le sport et favoriser l'essor de la jeunesse.

## HOMMAGE AUX FRÈRES CHIBANE Course cycliste vendredi à Bir Mourad-Raïs



Une course cycliste sera organisée vendredi prochain dans la commune de Bir Mourad-Raïs à la mémoire de trois anciennes gloires du cyclisme algérien, les regrettés frères Chibane Ahmed, Hocine et Arezki, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Organisée en collaboration avec la commune de Bir Mourad-Raïs, cette course d'une journée est ouverte aux catégories juniors, seniors et vétérans affiliés à la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Cette course cycliste dont le départ et l'arrivée auront lieu à la place de Bir Mourad-Raïs, se disputeront sur un parcours total de 52,5 Km sous forme de boucle de 3,5 km.

C'est la deuxième édition organisée par l'Assemblée populaire de Bir Mourad-Raïs à la mémoire des regrettés Chibane Ahmed, Hocine et Arezki.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES SPORTS UNIVERSITAIRES (FASU) Création de pôles régionaux de sports universitaires à l'horizon 2016

Des pôles régionaux de sports universitaires seront créés, à l'horizon 2016, à travers différentes régions du pays, a affirmé lundi à Laghouat le président de la Fédération algérienne des sports universitaires (FASU).

Ces pôles à définir ultérieurement à travers les régions du pays, en fonction de leurs spécificités appropriées aux disciplines sportives, seront dédiés aux sports collectifs et individuels, dont le football, le volley-ball, le basket-ball et l'athlétisme, a indiqué Mokhtar Hefaya à l'APS, en marge de la cérémonie d'ouverture du championnat national universitaire de basketball. Ces futurs pôles tiendront lieu d'écoles de formation de sportifs, de leur préparation aux sélections nationales universitaires et de la promotion de la pratique sportive, a-t-il souligné. M. Hefaya a annoncé aussi le lancement, l'année prochaine, de championnats régionaux mettant aux prises les 27 instituts d'éducation physique et sportive à travers le territoire national, en précisant que cette démarche, ainsi que le projet de création de pôles régionaux, l'intensification des compétitions sportives universitaires et le développement des activités sportives en milieu universitaire.

Le championnat universitaire national de basketball qui s'abreut, durant trois jours, la salle omnisports «Dada Benyoune» de Laghouat, se déroule avec la participation de six (6) équipes, filles et garçons, représentant différentes établissements universitaires, selon les organisateurs. Ce rendez-vous sportif universitaire, le 13ème cette année dans différentes disciplines, sera suivi de trois autres championnats (football, judo et athlétisme), en prévision du championnat du monde de ces disciplines, en juillet prochain en Corée du Sud, ont-ils réindiqué. La FASU regroupe actuellement 35 ligues de wilayas, quatre (4) régions et neuf (9) zones, exerçant toutes dans 13 sections sportives.

APS

## COUPE NATIONALE MILITAIRE DU PENTATHLON

## 84 sportifs en lice à Batna



84 athlètes des différents régions et écoles militaires sont en lice pour la coupe nationale militaire du pentathlon 2014/2015 ouverte lundi, à l'Ecole d'application de l'arme blindée (EAAB) Mohamed-Kadri de Batna.

Le coup d'envoi de la compétition qui se poursuivra au 23 mai a été donné avec l'épreuve de tir au fusil semi-automatique qui sera suivie par le parcours du combattant, le lancer de grenade, le cross 8.000 mètres et la natation avec obstacles. La compétition sera clôturée par une cérémonie de remise de médailles et attestations aux lauréats.

Le commandant de l'EAAB, le général Mohamed Omar, a invité les athlètes à concourir avec fair-play et a estimé que ces joutes sont une occasion pour tester les aptitudes des sportifs et leur niveau de formation. Il a également indiqué que l'état-major de l'Armée populaire nationale a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires aux succès de la compétition.

Le pentathlon, a-t-il ajouté, est la base pour développer les performances physiques du soldat et sa disponibilité au combat à tout moment et sur n'importe quel terrain. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du chef du service régional des sports militaires de la 5ème région militaire, le lieutenant-colonel Nabil Mohamed.

## ORAN Festival national d'haltérophilie des U14 du 2 au 7 juin prochain

Le festival national d'haltérophilie de moins de 14 ans (U14) aura lieu du 2 au 7 juin au palais des sports «Hamou Boutlélis» d'Oran avec la participation de plus de 200 jeunes athlètes filles et garçons de 10 wilayas du pays. Cette compétition de détection de jeunes talents d'une semaine, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne d'haltérophilie, verra la participation de concurrents des wilayas de Batna, M'sila, Tébessa, Tipasa, Mascara, Relizane, Tlemcen, Ain Témouchent et Oran. A l'issue de ces journées, une vingtaine d'haltérophiles seront sélectionnés et pris en charge par la Fédération algérienne qui mettra à leur disposition des entraîneurs de haut niveau et leur permettra de suivre des stages durant les vacances scolaires, pour améliorer leurs performances et constituer une pépinière de jeunes talents assurant la relève, ont souligné les organisateurs. De nouvelles démarches seront entreprises prochainement par la fédération pour améliorer les performances des jeunes athlètes lors des échéances à venir, notamment les Jeux africains de la Jeunesse (JAJ) et les Jeux olympiques de la jeunesse 2018, avec la création de huit pôles de développement au niveau d'Alger, Oran, Maghnia, Mostaganem, Mila, Tébessa, Barika et M'sila. Selon le directeur technique national, Zaidi Yahia, un meilleur encadrement avec des techniciens pour l'apprentissage des techniques et valeurs de l'haltérophilie sera assuré. «Nous essayons tant bien que mal de maîtriser ce volet qui a son importance dans la promotion de notre discipline au niveau de la base et des ligues», a-t-il ajouté. L'haltérophilie est un sport qui nécessite la puissance pour lever une charge. L'entraînement consiste à acquérir les techniques de l'arraché et de l'épaule jeté, a-t-on expliqué.

## LIGUE 1 MOBILIS

### ASO CHLEF

#### Medouar : «Notre destin pour le maintien est entre nos mains»

Le porte parole de l'ASO Chlef (Ligue 1 algérienne de football) Abdelkrim Medouar, a estimé lundi que son équipe devra «impérativement» l'emporter lors des deux dernières journées pour assurer son maintien.



«Notre destin pour le maintien est entre nos mains. Nous devons gagner d'abord à domicile face au NA Hussein Dey et en déplacement face à l'USM Alger pour éviter la relégation, sans attendre les autres résultats», a affirmé à l'APS le dirigeant chélifien.

L'ASO Chlef qui reste sur une match nul décalé sur le terrain de l'USM Bel Abbès (0-0), pointe à la 14e place au classement avec 35 points.

«Nous aurions pu gagner à Bel Abbès, ce qui nous aurait évité les calculs de la fin de saison. Franchement, il y avait place à une victoire, mais un point est bon à prendre», a enchaîné Medouar.

Pour le porte parole de l'ASO, le prochain rendez-vous à Chlef face au NAHD (13e, 36 pts), s'annonce d'ores et déjà «décisif». «Une victoire face au Nasria nous permettrait de nous repositionner, et de mettre notre adversaire du jour derrière nous, d'autant qu'il s'agit d'un concurrent direct pour le maintien», a-t-il souligné. Par ailleurs, Medouar a appelé tous les clubs à «respecter l'éthique sportive», précisant que le «championnat de cette saison est tellement serré que le trio qui descendra en Ligue 2 ne sera connu qu'à l'ultime journée». Engagée en Coupe de la Confédération, l'ASO Chlef a été éliminée par les Tunisiens du Club Africain aux 1/8es de finale (aller 1-1, retour 1-0).

### USM ALGER

#### Belaili demande l'engagement d'un «grand entraîneur»

Le milieu de terrain de l'USM Alger, Youcef Belaili, a demandé l'engagement d'un «grand entraîneur» pour son équipe afin de conforter ses chances de remporter la Ligue des champions d'Afrique-2015, remettant en cause les compétences de l'actuel coach du club, l'Allemand Otto Pfister.

L'international algérien, qui s'exprimait au micro d'Echourouk TV, a imputé à son entraîneur la responsabilité de la mauvaise passe de son équipe en championnat de Ligue 1 algérienne.

«Sachez que les bons résultats réalisés sur la scène africaine sont l'œuvre des joueurs eux mêmes, car à l'USMA certains qui nous encadrent ne savent rien au football», s'est-il insurgé.

Les Rouge et Noir de la capitale, champions d'Algérie en titre, ont perdu le pari de préserver leur sacre. Pire, ils n'ont pas encore assuré leur maintien parmi l'élite à deux journées de la fin de la compétition nationale. L'équipe n'a plus gagné en championnat depuis sept matchs. Samedi dernier, elle a été de nouveau tenue en échec à domicile face au MO Béjaïa (1-1). Pfister (78 ans) avait succédé au Français, Hubert Velud, en décembre dernier. Sous sa houlette, l'USMA s'est qualifiée à la phase des poules de la

Ligue des champions, mais elle a marqué le pas aussi bien en championnat local qu'en Coupe d'Algérie. Le club algérois évoluera, lors de la prestigieuse épreuve continentale des clubs, dans le groupe B en compagnie de l'ES Sétif, du MC El Eulma (Algérie), et d'El-Merrikh du Soudan. La première journée aura lieu entre le 19 et le 21 juin prochain.

## CAN-2015/ U23 (PRÉPARATION)

# La sélection algérienne à l'épreuve du Soudan aujourd'hui à Blida

La sélection olympique algérienne de football bouclera mardi son stage entamé il y a une semaine au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) par un match amical face à son homologue soudanaise au stade Mustapha-Tchaker de Blida (19h00).

Le sélectionneur de l'équipe olympique algérienne le Suisse Pierre André iSchurmann a retenu 24 joueurs évoluant en Ligues 1 et 2 professionnelles pour ce stage, entrant dans le cadre de la préparation aux qualifications au championnat d'Afrique des nations CAN-2015. Un regroupement en



Suisse aura lieu après la période du repos qu'obtiendront les joueurs à l'issue de la saison en cours. Sur place, les coéquipiers d'Oussama Darfalou (RC Arbaâ), disputeront trois matchs amicaux, selon la Fédération algérienne de football (FAF). Exemptée

des deux premiers tours des éliminatoires du championnat d'Afrique 2015 des U23, l'équipe olympique algérienne affrontera le vainqueur de la double confrontation entre le Sierra Leone et le Cameroun prévue fin mai 2015. Le match aller entre

ces deux formations aura lieu le 22 mai en Sierra Leone, tandis que la manche retour se déroulera le 29 mai au Cameroun. L'équipe algérienne jouera le match aller du troisième et dernier tour qualificatif le 19 juillet prochain en Algérie et se déplacera pour le match retour programmé entre le 31 juillet et le 2 août.

La phase finale du championnat d'Afrique des Nations des U23 se déroulera du 5 au 19 décembre prochain au Sénégal. Les trois premiers représenteront le continent aux Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, alors que le quatrième jouera les barrages contre le représentant asiatique.

## CHAMPIONNAT DU PORTUGAL (33<sup>e</sup> J)

# Slimani inscrit son 12<sup>e</sup> but de la saison

L'attaquant algérien, Islam Slimani, rétabli de sa blessure, a fêté son retour à la compétition après quatre semaines d'absence par un 12<sup>e</sup> but cette saison dans le championnat de première division portugaise de football, dimanche soir. Slimani a inscrit le quatrième but de son équipe, Sporting Lisbonne, lors de sa victoire à domicile face à Braga (4-1), dans le cadre de la 33<sup>e</sup> et dernière journée de Liga Sagres. Pourtant c'est Braga qui ouvre la marque sur penalty à la 13<sup>e</sup> avant que Silva n'égalise également sur penalty dans les arrêts de jeu de la première période. En seconde pé-

riode, le Sporting de Lisbonne va dérouler marquant d'abord par Figueiredo (52<sup>e</sup>), puis par Silva qui s'offre un doublé à la 74<sup>e</sup>. Slimani qui a remplacé Montero à la 58<sup>e</sup>, se signalera par une tête à la 66<sup>e</sup> qui passe de peu à côté avant de marquer dans les arrêts de jeu. Carillo trouve le pied gauche de l'international algérien qui clôt la marque à 4 à 1 (90+4). Outre ses 12 buts en championnat portugais pour sa deuxième saison en Europe, l'ex-joueur du CR Belouzid (Ligue 1, Algérie) compte également deux réalisations en Ligue des champions d'Europe.



## TRANSFERT

### Aïssa Mandi veut quitter le Stade de Reims



Le défenseur international du Stade de Reims, Aïssa Mandi a exprimé son souhait de quitter son club à la fin de la saison après avoir assuré samedi soir son maintien en Ligue 1 française de football. «Franchement, j'aurai envie de vivre autre chose, vivre une autre aventure. Maintenant que le maintien est assuré, je vais discuter avec mon agent durant la semaine et je serai fixé sur mon avenir. Après, comme je l'aurai dit cela dépendra des négociations», a-t-il annoncé au micro de beIN Sports, dimanche soir. L'international algérien de 23 ans est sous contrat jusqu'en 2017 avec le club champenois au sein duquel il a fait ses débuts.

«Une chose est sûre, même si je ne quitte pas Reims, ce sera pas pour moi un échec», a-t-il estimé. Auteur d'une bonne saison ponctuée par cinq buts inscrits, le latéral droit algérien est sur les tablettes de plusieurs clubs français entre autres l'AS Saint-Etienne et l'AE Olympique Lyonnais.

Mandi figure dans la liste des 24 joueurs retenus par le sélectionneur de l'Algérie Christian Gourcuff en prévision du match contre les Seychelles le 13 juin prochain à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017, groupe J.

## CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE (DIV 2/ 33<sup>e</sup> J)

# Le FSV Frankfurt file tout droit vers la D3, Aoudia blessé



La formation du FSV Frankfurt où évolue l'attaquant international algérien Mohamed Amine Aoudia, a compromis ses chances pour le maintien en division 2 allemande de football, après sa défaite dimanche à domicile face à l'Union Berlin (3-1), pour le compte de la 33<sup>e</sup> journée. Désormais 16e et relégable avec 36 points, le FSV Frankfurt n'aura pas le destin entre les mains, lors de la 34<sup>e</sup> et dernière journée, pour espérer éviter la relégation. Blessé à la cuisse à la veille de cette rencontre, le joueur algérien a déclaré forfait, et sa participation lors du dernier match de la saison sur le terrain de Düsseldorf, reste incertaine. Aoudia âgé de 27 ans n'a pas été épargné par les blessures depuis qu'il a atterri en Allemagne la saison dernière lorsqu'il s'était engagé avec Dynamo Dresden, relégué en 3<sup>e</sup> division en fin d'exercice. Absent des terrains pour huit mois à cause d'une blessure au genou, l'ancien buteur de l'ES Sétif (Ligue 1, Algérie) a repris la compétition en mars dernier. Selon la presse spécialisée algérienne, Aoudia serait retenu dans la liste des joueurs réservistes de la sélection algérienne en prévision du match contre son homologue des Seychelles, le 13 juin prochain à Blida en ouverture des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de 2017 au Gabon.

## CAF(1/8 DE FINALE BIS-RETOUR)

### Abid Charef pour officier le match Club Africain-Ahly du Caire

L'arbitre international algérien, Mehdi Abid Charef a été désigné par la Confédération africaine de football (CAF) pour officier le match Club Africain de Tunis - Ahly d'Egypte (5, 6 ou 7 juin), pour le compte des huitièmes de finale (bis) retour de la Coupe de la CAF. Abid Charef sera assisté par ses deux compatriotes, Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari, indiqué lundi le site officiel de l'instance footballistique continentale. Lors du match aller disputé dimanche, le club cairote s'est imposé par deux buts à un. Le néo-international algérien, le défenseur Hichem Belkaroui, a été aligné d'entrée du côté de la formation tunisienne..

## EVIAN TG : LES REGRETS DE SORLIN

En s'inclinant face à Saint-Etienne (1-2) samedi soir, Evian TG a signé son retour en Ligue 2, au grand regret du milieu Olivier Sorlin (36 ans, 29 matchs en L1 cette saison).

En s'inclinant face à Saint-Etienne (1-2) samedi soir, Evian TG a signé son retour en Ligue 2, au grand regret du milieu Olivier Sorlin (36 ans, 29 matchs en L1 cette saison).



## AYEW ANNONCE SON DÉPART

Symbol de la passion et de la ferveur que Marseille a pour son club, André Ayew ne sera bientôt plus qu'un beau souvenir dans les têtes des supporters de l'OM. On en doutait mais c'est maintenant officiel, le Ghanéen quitte le club qui l'a fait grandir. Quand The Independent avait interrogé Vincent Labrune au sujet de l'avenir d'André Ayew, le président de l'OM n'y allait pas par quatre chemins : « Nous ne pouvons pas demander à André, que nous aimons et qui est l'icône de notre équipe, d'accepter un salaire inférieur à celui qu'il perçoit actuellement. Cela n'a aucun sens, alors, malheureusement, il va quitter le club et nous espérons qu'il aura la grande carrière qu'il mérite en Angleterre ou ailleurs. ».

Le dossier était donc bouclé depuis le début de la semaine. Mais l'espérance toujours chez les supporters phocéens, tout du moins jusqu'à ce qu'André Ayew lui-même ne le tue au micro d'OMtv à l'issue du match largement gagné contre Lille : « Le président a parlé hier, je pense que les choses ont été dites plus ou moins. On sait que je vais quitter le club. On a discuté avec le président dernièrement. C'est comme ça. C'est une page qui va se tourner. »

## PASTORE « ON EST TRÈS CONTENTS »

Samedi soir, le Paris Saint-Germain a officiellement acquis le titre de champion en France grâce à la victoire face à Montpellier HSC. Le milieu de terrain parisien, Javier Pastore, s'est exprimé sur le résultat de cette saison au micro de L'Equipe.

« C'est très bien ce résultat, c'a n'a pas été facile de gagner ces trois titres. Ce qu'on a fait, c'est bien, on est très contents. On finit très bien cette année. Il y a eu des critiques mais l'important c'est de gagner des titres. Il reste encore une grande finale pour gagner les trois titres (quatre, avec le Trophée des champions), c'est très important pour nous. Sur mon carton jaune (qui lui fera manquer la finale de Coupe de France)? Je n'ai rien fait, mais c'est comme ça. Maintenant, on va rentrer à Paris pour fêter ça avec la famille. »

Depuis son arrivée au club de la capitale en 2011, El Flaco a obtenu le 3e titre consécutif en Ligue 1 avec les Parisiens, après une première saison où le PSG n'avait été « que » 2e. Comme il s'est époussé cette saison après des années plus difficiles où il était plus souvent remplaçant, il peut encore mieux sauver ce titre. En revanche, le 3e carton jaune qu'il a reçu en 10 matchs devrait le priver de la finale de Coupe de France face à l'AJ Auxerre, le 30 mai. La Ligue de Football Professionnel devrait annoncer la nouvelle la semaine prochaine. Une bien triste chose alors que l'Argentin n'a rien fait et aurait pu illuminer un dernier match cette saison.

## IBRAHIMOVIC DONNE DE SES NOUVELLES

Forfait contre Montpellier (1-2), l'attaquant du PSG Zlatan Ibrahimovic donne de ses nouvelles... « Je vais bien si ce n'est une blessure au mollet qui fait que je ne puisse pas jouer. Je me suis blessé durant la semaine et j'attends de voir comment cette blessure va évoluer » a confié le suédois sur son application mobile.



## BLANC RÈGLE SON AVENIR !

Après le nouveau titre de champion de France du Paris Saint-Germain, Laurent Blanc a évoqué son avenir. L'entraîneur parisien a annoncé qu'il serait fidèle au poste la saison prochaine. « Durant la première partie de saison, vous avez été durs avec l'équipe et l'encadrement technique. Je ne me sens pas plus fort, mais avec un an de plus (rires). Je remercie le staff. Croyez-moi, sans eux, le titre ne serait pas là. Oui, je continuerais avec le PSG l'an prochain », a assuré le Cévenol après ce 2e sacre pour sa 2e saison sur le banc parisien.



## SAGNOL FIER DE DÉCROCHER LA SIXIÈME PLACE

« Je me rappelle nos mois de décembre et janvier, quand on était vraiment au fond du trou. On avait tellement d'absents, si on nous avait dit qu'on terminerait 6e on aurait signé des deux mains, » rappelle Sagnol, avant d'aborder ensuite la rencontre face à Montpellier, dans le nouveau stade : « Ce classement vient valider tout le travail effectué. Qu'on gagne ou qu'on perde, rien ne bougera au classement. Mais ce sont des joueurs professionnels. On avait conclu l'histoire du Parc Lescure de la plus belle des manières (2-1), et on veut débuter l'histoire du nouveau stade de la plus belle des manières aussi. »

## Yoann Gourcuff va partir

Jean-Michel Aulas souhaitait le conserver, mais Yoann Gourcuff semble en avoir décidé autrement.

Le président de l'OL a confirmé le départ du milieu offensif hier soir, après la rencontre face à Montpellier (1-1) et scelle donc l'avenir d'Gourcuff libre en juin qui devrait retourner en Gironde. C'est probablement la plus grande déception de ces dernières années en Ligue 1. Transféré pour près de 25 millions d'euros à l'Olympique Lyonnais en provenance des Girondins en 2010, Yoann Gourcuff est arrivé à Gerland avec le statut de star, un statut qui sera finalement vite oublié. Plombé par les blessures, l'ancien rennais ne réussira jamais à enchaîner les matches. Il n'en jouera que 23 dans leur intégralité, en cinq saisons. Il a souvent fait débat, ayant coûté beaucoup d'argent au club lors de son transfert, estimé à 450 000€ mensuels à son arrivée. Mais Lyon lui a toujours fait confiance, et Aulas a toujours attendu l'explosion de Gourcuff. Pourtant, son talent est indéniable et il le prouve lorsqu'il joue, mais ses nombreuses blessures mettent une énorme ombre à son tableau.



## Lamamra nommé ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a nommé Ramtane Lamamra ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

Conformément aux dispositions de l'article 79 de la Constitution, M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a pris ce jour un décret présidentiel relatif aux nominations ci-après : - M. Ramtane Lamamra est nommé ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. - M. Abdelkader Messahel est nommé ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de Ligue Arabe.

En application des dispositions des articles 77 et 78 de la Constitution, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République a également pris un décret présidentiel portant nomination de M. Youcef Yousfi, ministre, conseiller auprès du président de la République, chargé des questions de l'énergie.

## M. Boudiaf prend part à la 68<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la santé à Genève

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, prendra part, hier à Genève (Suisse), aux travaux de la 68<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la santé, indique dimanche le ministère dans un communiqué.

Durant les travaux de cette Assemblée, qui auront lieu du 18 au 26 mai, le ministre de la Santé prononcera un discours devant les délégués de 194 pays et aura des entretiens avec certains de ses homologues, ainsi qu'avec des responsables d'agences onusiennes, précise la même source.

A noter que l'Assemblée mondiale de la santé est l'organe décisionnel supérieur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

APS

## ALGERIE - TUNISIE

# Le chef du gouvernement tunisien quitte Alger

**Le chef du gouvernement tunisien, Habib Essid, a quitté dimanche Alger au terme d'une visite officielle de deux jours à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.**

M. Essid a été salué à son départ de l'aéroport international Houari-Boumediène, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et des membres du gouvernement.

Lors de son séjour à Alger, le chef du gouvernement tunisien s'est entretenue avec le Premier ministre, Abdel-



malek Sellal, et a été reçu par le président de la République, Abdelaziz Boumediène.

Des rencontres interministérielles ont également été organisées, notamment entre les secteurs de l'Intérieur, du tourisme, de l'artisanat et du commerce.

Cette visite qui s'inscrit dans le cadre de la concertation politique entre les deux pays, a été une occasion de passer en revue les relations bilatérales dans les domaines politique, sécuritaire et socio-économique et d'évaluer le niveau de coopération et de concrétisation des projets communs.

## Ahmed Gaïd Salah reçoit le commandant de l'Africom, le général David Rodriguez



Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général du corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a reçu hier au siège du ministère de la Défense nationale (MDN), le général David Rodriguez, commandant

de l'Africom, qui effectue une visite au contexte sécuritaire dans la sous-région du Sahel et au voisinage pour une meilleure coordination des actions en matière d'échange et du renseignement et des expériences dans ce domaine", précise un communiqué du MDN.

## Le général major Hamel présente au Qatar l'expérience de la police algérienne dans la lutte contre la criminalité



Le directeur général de la Sécurité nationale, le général major Abdelghani Hamel, a présenté hier au Qatar l'expérience de la police algérienne en matière de maintien de l'ordre et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Le général major Hamel qui effectue une visite de travail au Qatar a exposé "l'expérience de la police algérienne réussie et pionnière en matière de maintien de l'ordre et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes dont la lutte antiterroriste et le

crime transnational et la cybercriminalité", a précisé un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Il a également rappelé l'expérience réussie de la police algérienne dans le traitement des questions liées à la criminalité sous toutes ses formes à la faveur notamment du soutien logistique", a indiqué la même source. M. Hamel a effectué par la suite une visite à l'Unité de sécurité intérieure à Lakhouia où il a rencontré le responsable de l'unité et reçu des explica-

## La présidente de l'Assemblée nationale serbe en visite officielle en Algérie

La présidente de l'Assemblée nationale de la République Serbe Maja Gojkovic entamera aujourd'hui une visite officielle de trois jours en Algérie à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale M'hamed Larbi Ould Khelifa. Lors de cette visite, M. Ould Khelifa aura des entretiens avec son homologue serbe portant sur la diversification de la coopération entre les deux pays et les moyens de promouvoir au plan parlementaire, a indiqué hier un communiqué de l'APN. Pour sa part, Mme Gojkovic aura des entretiens avec un nombre de hauts responsables de l'Etat. Le président de l'APN avait effectué une visite officielle en Serbie en novembre dernier à l'invitation de la présidente de l'Assemblée nationale serbe.